

**Recensement Général de la Population et de l'Habitat,
de l'Agriculture et de l'Elevage**



RAPPORT REGIONAL DEFINITIF

Région de Kédougou



COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh	BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar	NDIR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Sylmang	SENE
Conseiller à l' Action Régionale	Mamadou	DIENG
Chef de la Division de Recensement et Statistiques Démographiques	Samba	NDIAYE
Chef du Bureau Conception et Méthodes d' Analyses Sociodémographiques	Awa	CISSOKHO

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Assane	THIOUNE
Adjoint au Chef du Service Régional	Namory	MAGASSOUBA
Expert à l' ANSD	Atoumane	FALL
Expert à l' ANSD	Mamadou	GUEYE
Relecteur	Birane	NIANG

CORRECTION, MISE EN FORME ET PUBLICATION

El Hadji Malick GUEYE, Mamadou BAH, Alain François DIATTA, Moussa GNING

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade FannBel-air Cerf-volant B.P. 116 Dakar RP (Sénégal)

Téléphone : (221) 33 869 21 39 Fax : (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

SERVICE REGIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE DE KEDOUGOU

Quartier Gomba

Téléphone : (221) 33 985 19 32

Site web : www.ansd.sn ; Email: kedougou@ansd.sn

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	IV
LISTE DES GRAPHIQUES	VI
ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	VII
AVANT PROPOS	IX
INTRODUCTION GENERALE	X
Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION	12
INTRODUCTION	13
I.1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE	13
I.2. HISTORIQUE DU PEUPEMENT	13
I.3. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES	14
I.3.1. Le relief	14
I.3.2. Le Climat	14
I.3.3. Les eaux de surface et les eaux souterraines	15
I.3.4. Le couvert végétal	15
I.3.5. La faune	16
I.4. PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES	16
CONCLUSION	17
Chapitre II : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	18
INTRODUCTION	19
II.1. DEFINITION DES CONCEPTS	19
II.1.1. La fécondité	19
II.1.2. La mortalité	19
II.1.3. Le Handicap	20
II.2. NIVEAU ET TENDANCE DE LA POPULATION	21
II.2.1. Effectif et accroissement de la population	21
II.2.2. Répartition spatiale et urbanisation	22
II.2.3. Analyse de la structure par âge et par sexe	25
II.3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES DE LA POPULATION	28
II.3.1. Etat Matrimonial	28
II.3.1.1. Situation matrimoniale des hommes et des femmes de 10 ans et plus	28
II.3.1.2. Pratique de la polygamie	38
II.3.2. Fécondité	40
II.3.3. Mortalité	41
II.3.4. Déclaration des faits d'état civil	44
II.3.5. Personnes en situation de handicap	47
CONCLUSION	48
Chapitre III : ALPHABETISATION, NIVEAU D'INSTRUCTION ET ACTIVITE ECONOMIQUE	49
INTRODUCTION	50
III.1. DEFINITION DES CONCEPTS	50
III.2. NIVEAU D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION	52
III.3. LE NIVEAU D'INSTRUCTION	57
III.4. ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION	58
III.4.1. Volume de la population active	58

III.4.2. Taux d'activité	63
III.4.3. Taux de chômage	66
CONCLUSION	70
Chapitre IV : MIGRATION	71
INTRODUCTION	72
IV.1. DEFINITION DES CONCEPTS	72
IV.1.1. Migration interne	72
IV.1.2. Migration internationale	73
IV.2. VOLUME DE LA MIGRATION INTERNE	73
IV.2.1. Migration « durée de vie »	73
IV.2.2. Migration au cours des dix dernières années	74
IV.2.3. Migration au cours des cinq dernières années	76
IV.2.4. Intensité de la migration interne	78
IV.2.4.1. Migration « durée de vie »	78
IV.2.4.2. Migration au cours des 10 dernières années	78
IV.2.4.3. Migration au cours des 5 dernières années	78
IV.2.4.4. département d'installation des migrants	80
IV.2.4.5. structure par âge et par sexe des immigrants	81
IV.3. MIGRATIONS INTERNATIONALES	84
IV.3.1. Emigration internationale au cours des 5 dernières années	84
CONCLUSION	85
Chapitre V : MENAGE, HABITAT ET ENVIRONNEMENT	86
INTRODUCTION	87
V.1. DEFINITION DES CONCEPTS	87
V.1.1. Taille des ménages	87
V.1.2. caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	88
V.2. CARACTERISTIQUES DES HABITATIONS	89
V.2.1. densité du logement	91
V.2.2. approvisionnement en eau	91
V.2.3. mode d'éclairage	92
V.2.4. type d'aisance	92
CONCLUSION	94
Chapitre VI : AGRICULTURE	95
INTRODUCTION	96
VI.1. REPARTITION SPATIALE DES MENAGES AGRICOLES	96
VI.2. GRANDES CULTURES PRATIQUEES	97
CONCLUSION	98
Chapitre VII : ANNEXES	99
TABLEAU 1. : REPARTITION DE LA POPULATION DE KEDOUGOU SELON LE DEPARTEMENT, LE GROUPE D'AGE ET LE SEXE	100
Chapitre VIII : EQUIPE DU PROJET RGPHAE	103

LISTE DES TABLEAUX

Tableau II-1: Répartition de la population de la région par sexe selon la nationalité et le milieu de résidence en 2013	21
Tableau II-2: Evolution de la population urbaine de 1976 à 2013	22
Tableau II-3: Répartition spatiale de la population de la région selon la nationalité et le département par milieu de résidence et par sexe en 2013	24
Tableau II-4 : Âge moyen et âge médian de la population par département et par sexe	26
Tableau II-5 : Situation matrimoniale au niveau de la région de Kédougou.....	29
Tableau II-6 : Répartition de la population de la région de Kédougou par groupe d'âge selon le sexe masculin et l'état matrimonial.....	30
Tableau II-7 : Répartition de la population de la région de Kédougou par groupe d'âge selon le sexe féminin et l'état matrimonial.....	31
Tableau II-8: Situation matrimoniale du département Kédougou.....	33
Tableau II-9: Situation matrimoniale du département Salémata	35
Tableau II-10: Situation matrimoniale du département Saraya.....	37
Tableau II-11: Pratique de la polygamie dans le Département de Kédougou	38
Tableau II-12: Pratique de la polygamie dans le Département de Salémata.....	39
Tableau II-13: Pratique de la polygamie dans le Département de Saraya	39
Tableau II-14 : ISF par région et milieu de résidence.....	41
Tableau II-15: Espérance de vie à la naissance selon le sexe, la région de résidence et le milieu de résidence au Sénégal en 2013	43
Tableau II-16: Quotients de mortalité infanto-juvénile selon le sexe, la région et le milieu de résidence au Sénégal en 2013	44
Tableau II-17: Déclaration des naissances à l'état civil par département et par milieu de résidence en pourcentage.....	46
Tableau II-18: Déclaration des mariages et des décès à l'état civil par département et par milieu de résidence en %.....	47
Tableau II-19: Pourcentage de personnes en situation de handicap par département et par milieu de résidence selon le sexe.....	48
Tableau III-1: Taux d'alphabétisation selon le sexe, l'âge et la langue d'alphabétisation de la Région.....	54
Tableau III-2: Taux d'alphabétisation selon le sexe, l'âge et la langue d'alphabétisation du département de KEDOUGOU	55
Tableau III-3: Taux d'alphabétisation selon le sexe, l'âge et la langue d'alphabétisation du département de SALEMATA.....	56
Tableau III-4: Taux d'alphabétisation en % selon le sexe, l'âge et la langue d'alphabétisation du département de SARAYA.....	57
Tableau III-5: Pourcentage des personnes instruites selon l'âge, le sexe, le milieu de résidence.....	58
Tableau III-6: Répartition de la population active par département, par sexe en 2013	60
Tableau III-7: Répartition de la population régionale en âge de travailler selon le sexe en 2013	61
Tableau III-8: Répartition de la population active par département, par milieu de résidence en 2013.....	62
Tableau III-9: Répartition de la population active de la région selon le milieu de résidence en 2013	63
Tableau III-10: Taux d'activité de la région selon l'âge et le milieu de résidence.....	64
Tableau III-11: Taux d'activité selon l'âge, le département et le milieu de résidence en 2013.....	65
Tableau III-12: Taux de chômage par département, selon l'âge et le milieu de résidence	67
Tableau III-13: Taux de chômage de la région selon l'âge et le milieu de résidence	68
Tableau III-14: Taux de chômage par département, selon l'âge et le sexe en %.....	69

Tableau III-15: Taux de chômage de la région selon l'âge et le sexe	70
Tableau IV-1: Effectifs des migrants « durée de vie » selon la région d'origine	74
Tableau IV-2: Solde migratoire durée de vie.....	74
Tableau IV-3: Effectifs des immigrants au cours des 10 dernières années selon la région d'origine	75
Tableau IV-4: Solde migratoire au cours des 10 dernières années.....	76
Tableau IV-5 : Effectifs des immigrants au cours des 5 dernières années selon la région d'origine	77
Tableau IV-6: Solde migratoire au cours des 5 dernières années.....	77
Tableau IV-7: Pourcentage des natifs, d'immigrants et d'émigrants selon la région d'origine/de destination.....	79
Tableau IV-8: Répartition des migrants internes et externes selon ledépartement de destination.....	80
Tableau IV-9: Répartition des Immigrants il y a 10 ans selon ledépartement de destination	81
Tableau IV-10: Répartition des immigrants et des émigrants durée de vie selon l'âge et le sexe.....	82
Tableau IV-11: Répartition des immigrants et des émigrants des 10 dernières années selon l'âge et le sexe	83
Tableau IV-12: Répartition des immigrants et des émigrants au cours des 5 dernières années selon l'âge et le sexe	84
Tableau IV-13: Répartition des émigrants internationaux par département selon le sexe	85
Tableau V-1: Répartition des ménages recensés par département selon le milieu de résidence et la taille des ménages.....	88
Tableau V-2: Répartition des CM par groupe d'âge selon le département de résidence et le sexe.....	89
Tableau V-3: Répartition des ménages par département selon certaines caractéristiques de l'habitat.....	90
Tableau V-4: Répartition des ménages par département selon densité du logement	91
Tableau V-5 : Répartition des ménages recensés selon l'accès à eau, électricité et type d'aisance	93
Tableau VI-1: Répartition des ménages Agricoles par département et par milieu de résidence	96
Tableau VI-2: Répartition des ménages agricoles par département selon le type de grandes cultures pratiquées ..	97
Tableau VII-1 : Population Département de Kédougou en 2013 selon le RGPHAE.....	100
Tableau VII-2 : Population du Département de Salémata en 2013 selon le RGPHAE	101
Tableau VII-3 : Population du Département de Saraya en 2013 selon le RGPHAE	102

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique II-1: Répartition en pourcentage de la population de la région de Kédougou par département et par sexe	23
Graphique II-2: Pyramide des âges de la région de Kédougou	25
Graphique II-3: Pyramides des âges par département	27
Graphique II-4: Rapport de masculinité par département	28
Graphique II-5: Proportion des divorcés (15-49 ans) de la région selon le sexe.....	31
Graphique II-6: Répartition des mariés selon le sexe et le groupe d'âges du Département de Kédougou	32
Graphique II-7: Répartition des mariés selon le sexe et le groupe d'âges du Département de Salémata	34
Graphique II-8: Répartition des mariés selon le sexe et le groupe d'âges du Département de Saraya.....	36
Graphique II-9: Fécondité du moment (ISF 15-49 ans) et fécondité passée (DF 45-49 ans) selon la région de résidence de la femme.....	40
Graphique II-10: Taux brut de mortalité par région de résidence au Sénégal en 2013.....	42
Graphique III-1: Evolution de la population active selon groupe d'âges et par département.....	59
Graphique V-1: Répartition des ménages par département selon densité du logement.....	91

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
BIT	Bureau International du Travail
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CM	Chef de ménage
CNP	Comité national de pilotage
CR	Communauté rurale
CSRSD	Chefs de Service Régional de la Statistique et de la Démographie
CTN	Comité Technique National
CTR	Coordonnateurs Techniques Régionaux
DAPSA	Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles
DF	Descendance Finale
DMIS	Direction du Management de l'Information Statistique/ANSD
DR	Districts de Recensement
DSDS	Direction des Statistiques Démographiques et Sociales/ANSD
DSECN	Direction des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EDS-MICS	Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples
EPC	Enquête post Censitaire
ESPS	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
IBGE	Institut Brésilien de Géographie et de Statistique
INECV	Institut National de la Statistique du Cap-Vert
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
LOASP	Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale
MICS	Multiple Indicators Cluster Survey
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisations Non Gouvernementales
PDA	Personal Digital Assistant
PDU	Plans directeurs d'urbanisme
PSE	Plan Sénégal Emergent

RGP	Recensement Général de la Population
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RMM	Rapport de Mortalité Maternelle
RNA	Recensement National de l'Agriculture
RNE	Recensement National de l'Elevage
SICAP	Société Immobilière du Cap-Vert
SN-HLM	Société Nationale des Habitations à Loyers Modérés
SSN	Système Statistique National
TBM	Taux Brut de Mortalité
TBN	Taux Brut de Natalité
TBPS	Taux Brut de Préscolarisation
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TGFG	Taux Global de Fécondité Générale
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TMM	Taux de Mortalité Maternelle
TNS	Taux Net de Scolarisation
UE	Union Européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA	Fonds des Nations pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	Agence Américaine pour le Développement International
ZAC	Zone d'Aménagement Concertée

AVANT PROPOS

Le Sénégal a réalisé en 2013 le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage, son quatrième recensement depuis l'indépendance. Cette opération qui rentre dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique avait comme objectif de répondre aux besoins des utilisateurs en données statistiques actualisées.

Ainsi, la publication des résultats définitifs en septembre 2014 a permis de répondre à certaines attentes en matière d'indicateurs statistiques à l'échelle nationale. Cependant, la satisfaction des besoins au niveau décentralisé nécessitait l'élaboration de rapports régionaux du RGPHAE. En effet, dans le contexte de l'acte 3 de la décentralisation, il est devenu incontournable de disposer d'informations statistiques pertinentes à un niveau désagrégé.

L'élaboration du présent rapport tente de répondre à cet objectif de satisfaction des besoins des utilisateurs au niveau le plus fin. Elle a été rendue possible grâce à la mutualisation des efforts du gouvernement, de nos partenaires techniques et financiers et à la détermination de notre personnel à satisfaire la demande des utilisateurs.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite du RGPHAE, principalement les partenaires au développement, les autorités administratives et locales ainsi que tous les autres acteurs régionaux. Nos remerciements s'adressent également à nos équipes techniques qui ont fait montre d'un dévouement sans faille, aux agents de terrain qui ont sillonné toute l'étendue du territoire national en marquant ainsi un acte civique à la mesure de l'intérêt de ce projet pour le développement du pays. Nous restons également redevables à nos autorités religieuses et coutumières qui ont, à l'unanimité, soutenu cette opération. Nous remercions enfin la population sénégalaise pour l'accueil chaleureux réservé aux agents recenseurs lors de la collecte des données.

Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

INTRODUCTION GENERALE

Le Sénégal a réalisé, du 19 novembre au 9 décembre 2013, son quatrième recensement général de la population, troisième recensement général de l'habitat, deuxième recensement général de l'agriculture et premier recensement général de l'élevage en mutualisant les moyens dans une opération unique dénommée « Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage - RGPHAE ». Ce recensement a permis de mettre à jour :

- ✓ **les données sur les caractéristiques sociodémographiques de la population,**
- ✓ **les données sur les caractéristiques de l'Habitat,**
- ✓ **les données de référence pour les statistiques agro-pastorales courantes,**
- ✓ **les bases de sondage pour les enquêtes sociodémographiques et agro-pastorales,**
- ✓ **les données pour le suivi des objectifs de développement nationaux et mondiaux.**

Ce recensement, qui s'est déroulé dans un contexte de restructuration du Système Statistique National (SSN), a permis à l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) d'expérimenter un nouveau dispositif axé essentiellement sur le numérique, notamment en matière de supports de collecte (utilisation de PDA à la place des questionnaires papier), de système de stockage et de remontée des données (par l'utilisation sécurisée d'Internet) ainsi que de paiement des agents (par l'intermédiaire d'une société de transfert d'argent). Pour ce faire, elle a bénéficié de l'appui technique et logistique de l'Institut Brésilien de Géographie et de Statistique (IBGE), qui lui a prêté 20 175 PDA (ordinateurs de poche) et fourni une assistance technique, ainsi que de l'Institut National de la Statistique du Cap-Vert, qui a fourni une assistance technique.

Après l'élaboration des documents techniques et leur validation au cours des années 2010 et 2011, l'exécution technique du RGPHAE est entrée dans sa phase active en mars 2012 avec le démarrage de la cartographie censitaire. Elle s'est poursuivie avec différentes opérations test du dénombrement (pré-pilote, pilote et post pilote). Après la révision des supports de collecte, du dispositif et des outils, le dénombrement de la population est réalisé dans la période du 19 novembre au 09 décembre 2013 dans tout le pays.

Ce dénombrement a été suivi par la phase de préparation et d'exécution de l'enquête post-censitaire, qui a permis de mesurer la couverture et la qualité du RGPHAE, le traitement des données, la rédaction des rapports provisoires et définitifs d'analyse

des résultats. La rédaction des quatorze (14) rapports régionaux du RGPHAE entre dans ce cadre et devrait contribuer à la satisfaction des besoins en information de tous les utilisateurs, en général, et des acteurs régionaux, en particulier.

Le présent rapport s'articule autour de cinq principales parties. La première partie fait l'objet d'une synthèse des éléments contextuels de la région de Kédougou ; la deuxième partie présente l'état et la structure de la population observée en 2013 ; La troisième et la quatrième partie rendent compte des caractéristiques socioéconomiques et culturelles de la population résidente et de la dynamique migratoire observée au moment du recensement. La cinquième partie de ce rapport est consacrée à l'analyse des questions relatives aux caractéristiques des ménages, à celles de l'habitat et au cadre de vie. La pratique de l'agriculture et de l'élevage au sein de la région de Kédougou fait l'objet du dernier chapitre.

Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)



Tout le monde
compte !

Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION

Résumé

La région de Kédougou recèle un important potentiel minier ; ce qui en fait un pôle d'attraction pour les investisseurs. Le relief de la région est le plus accidenté du pays. En 2008, Kédougou est érigée en région avec 3 départements que sont Kédougou, Salémata et Saraya. Kédougou est l'une des régions les plus pluvieuses du pays avec au moins 1300 mm/an. La saison des pluies dure environ six (06) mois. Sur le plan hydrologique, la région est arrosée par la Falémé et le fleuve Gambie et ses affluents tels que le Niokolo. Kédougou reste la région qui représente l'un des derniers bastions de la faune du Sénégal.

Introduction

La région de Kédougou est née du découpage administratif introduit par la loi n°2008-14 du 18 mars 2008. Avant cette réforme territoriale, la circonscription administrative de Kédougou dépendait de la région de Tambacounda dont elle constituait l'un des départements.

La région épouse les contours de l'ancien département de Kédougou et s'étend sur 16 896 km².

Elle est limitée :

- ❖ à l'Ouest et au Nord par le département de Tambacounda ;
- ❖ à l'Est par la République du Mali ;
- ❖ au Sud par la République de Guinée.

I.1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Sur le plan administratif, elle est composée de :

- ❖ 03 Départements (Kédougou, Salémata et Saraya) ;
- ❖ 06 Arrondissements (Bandafassi, Fongolimbi, Dakatéli, Dar Salam, Bambou, Sabodala) ;
- ❖ 20 Collectivités locales (1 région, 3 communes et 16 Communautés Rurales)

I.2. HISTORIQUE DU PEUPLEMENT

«Un dioula Sarakollé... MaciréMba, originaire de Diawara, dans le cercle de Bakel... fonda Kédougou vers 1825-1830. » Il y a deux versions sur la signification du mot Kédougou. Selon les uns, il s'agirait d'*Idougou* qui signifie en bédik le lieu d'enfouissement des gris-gris. Il paraît en effet que les guerriers bédik venaient y faire leurs oracles et enfouir leurs talismans, pour empêcher leurs ennemis de venir jusqu'à leurs villages situés sur les montagnes de l'autre côté du fleuve Gambie. Selon les autres, la ville s'appellerait *Ké-Dougou* qui signifie en Malinké : *ké* - hommes, et *dougou* – lieu. Dès l'accession du Sénégal à l'indépendance en 1960, l'administration territoriale sera réorganisée en trois échelons successifs de déconcentration: la région, le cercle et l'arrondissement. L'ensemble du territoire de la République du Sénégal était divisé en 7 régions, 27 cercles et 86 arrondissements. Tambacounda, Bakel et Kédougou constituent les trois cercles que composait la région du Sénégal oriental. Les 6 cantons du cercle de Kédougou ont été convertis

en 4 arrondissements : Salémata, Bandafassi, Fongolimbi et Saraya. La commune de Kédougou a été créée en août 1960. Ce n'est qu'en 1964, avec la Loi 64-284 du 03 avril 1964 que le Sénégal a encore procédé à une réforme territoriale où les cercles sont dénommés départements, les chefs-lieux de cercles en préfectures. Ainsi, le cercle de Kédougou devient département, de même Salémata, Bandafassi, Fongolimbi et Saraya deviennent des sous-préfectures. En 2008, Kédougou est érigée en région avec 3 départements que sont Kédougou, Salémata et Saraya.

I.3. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

I.3.1. LE RELIEF

Le substratum géologique de la région de Kédougou est constitué essentiellement de socle précambrien. Ces terrains anciens, communément appelés « formations birimiennes », constituent une province métallogénique de grande importance qui abrite de nombreux gisements et indices d'or, de fer, d'uranium, de lithium, d'étain, de molybdène, de cuivre et de nickel. La région de Kédougou recèle un important potentiel minier ; ce qui en fait un pôle d'attraction pour les investisseurs. Le relief de la région est le plus accidenté du pays avec un point culminant à 581 m à Sambangallou au Sud. La région est bordée à l'ouest par les collines du pays Bassari et le mont Assirik qui domine le Parc National de Niokolo – Koba (PNNK). Ce relief est entrecoupé par des plateaux et des vallées qui constituent les principales zones de culture. Les principaux types de sols de la région sont les suivants : les sols minéraux bruts d'érosion (lithosols), les sols peu évolués d'érosion gravillonnaire, les sols ferrugineux tropicaux (non lessivés, lessivés sans concrétions et lessivés avec concrétions), les vertisols, les sols hydromorphes et halomorphes. Il est à noter que les sols ferrugineux tropicaux et les sols peu évolués d'érosion prédominent dans la région.

I.3.2. LE CLIMAT

La région a un climat de type soudano-guinéen. On y distingue deux grandes périodes de régime thermique. La période de basses températures, allant de Juillet à Février avec plus de fraîcheur aux mois de Décembre et de Janvier et la période de hautes températures se situant entre Mars et Juin. Les températures sont généralement élevées avec des maxima variant entre 34° et 42° et des minima de 21° à 25°. Elle est l'une des régions les plus pluvieuses du pays avec au moins 1300 mm/an. La saison des pluies dure environ six (06) mois, de Mai à Octobre, avec une saison sèche de six (06) mois également allant de Novembre à Mai. Elle

est soumise à l'harmattan pendant sept (07) mois (Octobre à Avril). Toutefois, cette pluviométrie se caractérise par une grande variabilité spatio-temporelle, les mois d'Août et Septembre étant les plus pluvieux. L'insolation moyenne annuelle dépasse 3 000 heures, soit environ 8 à 9 heures d'ensoleillement par jour. Le mois d'Août reçoit la durée d'insolation la plus courte. La nébulosité est maximale pendant l'hivernage. L'humidité relative est très élevée en hivernage. Elle dépasse 97% entre Août et Octobre. De Janvier à Mars, elle baisse pour atteindre une valeur minimale voisine de 10 %. L'évaporation croît du Sud au Nord, à l'inverse du gradient pluviométrique. De Décembre à Mai, elle est supérieure à 200 mm. Sous l'effet de l'anticyclone des Açores, la région est soumise aux types de vents que sont les alizés continentaux de direction Nord-est, l'harmattan du secteur Est avec de l'air chaud et sec et la mousson avec de l'air chaud et humide. Entre Avril et Mai, la vitesse des vents observée à Kédougou est supérieure à 2 m/s. Une telle situation lui confère une biodiversité très importante aussi bien du point de vue faunique que floristique. En effet, on y rencontre quasiment toutes les espèces de la flore guinéenne présente au Sénégal mais aussi une bonne partie de la faune de l'Afrique de l'Ouest dont plusieurs espèces d'antilopes. Cette biodiversité est la résultante en partie de caractéristiques climatiques favorables.

I.3.3. LES EAUX DE SURFACE ET LES EAUX SOUTERRAINES

Le réseau hydrographique est dense et dépend très fortement de la pluviométrie. La région est arrosée par la Falémé et le fleuve Gambie et ses affluents tels que le Niokolo. La Gambie et la Falémé qui constituent les deux grands fleuves, entrent en étiage par endroits et jouent un rôle important dans le développement local (agriculture, alimentation en eau des hommes et du bétail). La région compte également une multitude de petits cours d'eau, mais intermittents dont le Diougol, le Daléma, le Dialé, le Diaguiri, le Diarra, le Thiokoye, le Sandoundou, etc.

I.3.4. LE COUVERT VEGETAL

La région renferme d'importantes ressources forestières. La végétation est organisée en savane arborée dense, en forêts denses et claires, en galeries forestières le long des cours d'eau. Ce paysage est coupé par le relief accidenté qui multiplie les habitats écologiques d'où l'importance de la flore qui est la plus riche et la plus variée du Sénégal. La végétation est similaire à celle de la zone guinéenne ; elle est composée de reliques de forêts sèches sur des plateaux à sols sableux et profonds et de forêts galeries le long des rivières. Les formations végétales sont caractérisées par

des savanes boisées, des forêts claires, des forêts sèches en voie de dégradation, des forêts rupicoles situées le long des cours d'eau comme le fleuve Gambie et la Falémé. La diversité des espèces reste relativement élevée et la protection de ces forêts permet la conservation d'une grande partie des ressources génétiques menacées de disparition au Sénégal. Les forêts sèches de cette zone sont en train de disparaître à cause des changements climatiques et des pressions exercées par les activités humaines. Les espèces végétales potentiellement menacées dans cette zone sont entre autres *Pterocarpuserinaceus*, *Cordylapinnata*, *Borassus aethiopum*...

I.3.5. LA FAUNE

La région représente l'un des derniers bastions de la faune du Sénégal. On rencontre au niveau de la ZIC Falémé la grande faune composée de bandes d'antilopes les plus prestigieuses du monde dont l'hippopotame (antilope cheval ou Koba) et l'élan de derby. On y trouve aussi des hippopotames, des buffles, des lions, des panthères, des crocodiles...). La région abrite également une grande partie du PNNK. Toutefois, la faune est aujourd'hui menacée par le braconnage, l'installation des sociétés minières et par l'orpaillage traditionnel : d'abord par la destruction de son habitat, ensuite par les produits chimiques utilisés pour l'extraction de l'or et qui occasionnent la pollution des cours d'eau.

I.4. PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES

Au plan économique, la région dispose d'un secteur primaire avec d'importants atouts liés, essentiellement, à des conditions éco-géographiques assez favorables. Son secteur secondaire, bien qu'à l'état de balbutiement, connaît une évolution remarquable, ces dernières années, à la faveur du développement de l'exploitation minière. Celle-ci a, du reste, un effet d'entraînement sur le secteur des biens et services tels le commerce, le transport et, dans une moyenne mesure, l'artisanat. Sur ce dernier point, la structuration et la densification du réseau des PME et PMI pourrait être un levier pour la croissance de l'économie régionale au regard de ses énormes potentialités agricoles et sylvo-pastorales. Le secteur touristique connaît une dynamique non négligeable et pourrait, avec une structuration efficace, tirer davantage profit de l'attraction naturelle de la région et de la richesse de ses produits culturels.

Conclusion

La région de Kédougou, de par sa position géographique stratégique et son potentiel économique, dispose de réels atouts pour se positionner comme métropole sous régionale et jouer les premiers rôles dans les échanges commerciaux de la sous-région. La région représente l'un des derniers bastions de la faune du Sénégal avec le parc de Niokolokoba et la zone d'intérêt cynégétique (ZIC).

Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE 2013)



Tout le monde
compte !

Chapitre II : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Résumé

Selon les résultats définitifs du RGPHAE, la région de Kédougou compte 151 357 habitants en 2013 soit 1,1% de la population du Sénégal. Comme au niveau national, Kédougou compte plus d'hommes (52%) que de femmes (48%). Son taux d'urbanisation de 25% et sa densité s'élève à 9 habitants au km² en 2013. La population régionale est relativement jeune : la moitié de la population à moins de 17 ans. En 2013, 56,5 % de la population âgée de 10 ans ou plus de la Région de Kédougou sont mariées. S'agissant de la polygamie, 44% des personnes mariées sont des polygames. Le nombre moyen de naissances des femmes de 45-49 ans ou Descendance Finale est de 5,4. Le taux brut de mortalité qui est estimé à 12,4‰ pour la région. L'espérance de vie y est de 55 ans. Au niveau de la région de Kédougou, 74,1% des individus possèdent une pièce d'état civil. La prévalence du handicap au niveau de la population âgée d'un an et plus est de 6%.

Introduction

L'état de la population renvoie à deux éléments essentiels que sont la dimension ou la taille et la composition de la population. Les données sur la structure par âge et par sexe sont déterminantes, puisqu'elles sont à la base du calcul des principaux indicateurs démographiques. De leur cohérence et de leur régularité, va dépendre la qualité de ces indicateurs. Par conséquent, il convient d'étudier avec minutie la qualité des déclarations d'âge, variable cruciale dans le calcul des indicateurs démographiques. Ce chapitre permettra d'étudier la structure par âge et par sexe de la population. Les données de population doivent toujours répondre aux besoins des utilisateurs et producteurs de statistiques, mais également à ceux des décideurs et des partenaires au développement particulièrement dans le contexte actuel de la décentralisation. Outre l'état de la structure démographique, ce chapitre présente la situation de la région de Kédougou en matière de fécondité, de mortalité et de nuptialité.

II.1. DEFINITION DES CONCEPTS

Cette partie traite de la définition des concepts.

II.1.1. LA FECONDITE

La fécondité constitue l'un des phénomènes démographiques les plus déterminants de la dynamique de la population. Plusieurs indicateurs peuvent servir à mesurer son ampleur et ses tendances au cours d'une période. Pour apprécier la fécondité au sein de la région de Kédougou, l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est calculé. Appelé aussi somme des naissances réduites ou descendance du moment, cet indicateur représente le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait, à chaque âge, les taux de fécondité observés au cours des douze mois ayant précédé le recensement. Il est obtenu en faisant la somme des taux de fécondité par âge observés au cours de cette période.

II.1.2. LA MORTALITE

La mortalité constitue un phénomène démographique révélateur de la situation sanitaire d'un pays. A travers le calendrier de survenance des décès, on peut apprécier l'efficacité de la politique de santé notamment pour les enfants de moins

de cinq ans. Pour mesurer le niveau de la mortalité, son calendrier et son impact sur la population infanto juvénile, trois indicateurs sont utilisés :

Au niveau global, l'indice qui sera utilisé pour décrire la mortalité dans la population, en tenant compte de l'effectif de celle-ci, est le taux brut de mortalité. Cet indicateur décrit la mortalité dans la population générale sans référence particulière à un sous-groupe. Il est calculé en rapportant les décès enregistrés dans la population pendant une période donnée (généralement une année) à l'effectif moyen de cette population.

L'espérance de vie à la naissance correspond au nombre moyen d'années qu'une personne peut espérer vivre si les conditions de vie et de santé en vigueur à sa naissance perdurent pendant toute son existence. Cet indicateur reflète la santé de la population d'un pays ainsi que la qualité des soins.

La mortalité infanto juvénile renvoie à l'incidence de la mortalité des nourrissons et des jeunes enfants. L'étude de la mortalité dans cette tranche d'âge permet de mesurer l'impact des maladies et des autres causes de mortalité sur les nourrissons, les tout-petits et les jeunes enfants.

II.1.3. LE HANDICAP

La notion de handicap a été définie dans le RGPHAE comme étant une caractéristique qui distingue les groupes de personnes vivant avec un handicap des autres groupes de population. De façon générale, le handicap implique l'interaction des capacités fonctionnelles d'une personne avec ses environnements physique, culturel et politique. Plus spécifiquement, les personnes vivant avec un handicap sont par définition les personnes qui risquent, plus que l'ensemble de la population, de se heurter à des limites dans l'exécution de certaines tâches ou la participation à des activités relatives à certaines fonctions. Pour apprécier la prévalence du handicap au sein de la région de Kédougou, les variables suivantes sont utilisées :

- ✓ ***L'acuité visuelle et auditive ;***
- ✓ ***La locomotion ;***
- ✓ ***Les capacités intellectuelles.***

Pour ces différentes catégories de handicap, il s'agit d'avantage de la limitation fonctionnelle que de handicap physique. En d'autres termes, les personnes ayant

recours à des outils spécifiques permettant de pallier leur handicap physique ne sont pas considérées comme handicapés dans le recensement.

II.2. NIVEAU ET TENDANCE DE LA POPULATION

II.2.1. EFFECTIF ET ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

Avec une population estimée à 151 357 habitants selon les résultats définitifs du RGPHAE de 2013, la région de Kédougou ne représente que 1,1% de la population du Sénégal. Elle occupe la dernière place du point de vue démographique par rapport aux autres régions du Sénégal. Lors du premier Recensement Général de la Population de 1976, la région de Kédougou (ancien département) comptait une population de 63 549 habitants. La population a continué de croître lentement entre 1976 et 1988 (71 125 habitants) avant d’amorcer une phase de croissance (2,7%) au-dessus de la moyenne nationale entre 1988 et 2002. Cette croissance s’est accélérée entre 2002 et 2013 pour atteindre une moyenne de 3,5% par an sur la période. La croissance démographique de la région est l’une des plus élevées du Sénégal durant cette dernière décennie.

Cette population inclut aussi bien les ménages ordinaires que collectifs. On constate que 93% de la population régionale sont de nationalité sénégalaise. La répartition de la population selon le sexe révèle qu’il y a plus d’hommes (52%) que de femmes (48%) dans la région à l’instar du niveau national. En effet, le rapport global de masculinité est de 108,8. Cela signifie qu’il ya 109 hommes pour 100 femmes. La forte immigration masculine d’ouvriers travaillant dans les sites d’orpaillage pourrait expliquer ce phénomène.

Tableau II-1: Répartition de la population de la région par sexe selon la nationalité et le milieu de résidence en 2013

MILIEU DE RESIDENCE	Nationalité	SEXE					
		Masculin		Féminin		Total	
		Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Urbain	sénégalaise	19046	96,7	17300	97,1	36346	96,9
	autres nationalités	658	3,3	523	2,9	1182	3,1
	Ensemble	19704	100	17824	100	37528	100
Rural	sénégalaise	52640	89	51841	94,8	104481	91,8
	autres nationalités	6523	11	2825	5,2	9348	8,2
	Ensemble	59163	100	54666	100	113829	100
Ensemble	sénégalaise	71686	90,9	69141	95,4	140827	93
	autres nationalités	7181	9,1	3349	4,6	10530	7
	Ensemble	78867	100	72490	100	151357	100

Source : ANSD, RGPHAE 2013

II.2.2. REPARTITION SPATIALE ET URBANISATION

L'examen du tableau ci-dessous laisse apparaître un taux d'urbanisation en constante évolution de 1976 à 2002 avant d'amorcer une forte croissance en 2013. En effet, de 12% en 1976 il est passé à 15% en 1988 puis 16% en 2002 avant d'atteindre 25% en 2013. Il faut savoir que de 1976 à 2008, Kédougou n'était qu'un département dans l'ancienne région de Tambacounda. Lors de son érection en région en 2008, deux nouvelles Communes sont constituées en l'occurrence Salémata et Saraya. De fait, la population de ces dernières, est rattachée à la population urbaine. C'est la raison pour laquelle, la population urbaine a doublé entre les recensements de 2002 et 2013. La région de Kédougou reste encore majoritairement rurale en 2013. La répartition de la population selon le milieu de résidence révèle que 75% de la population vit dans la zone rurale. Kédougou demeure la région la moins urbanisée du Sénégal.

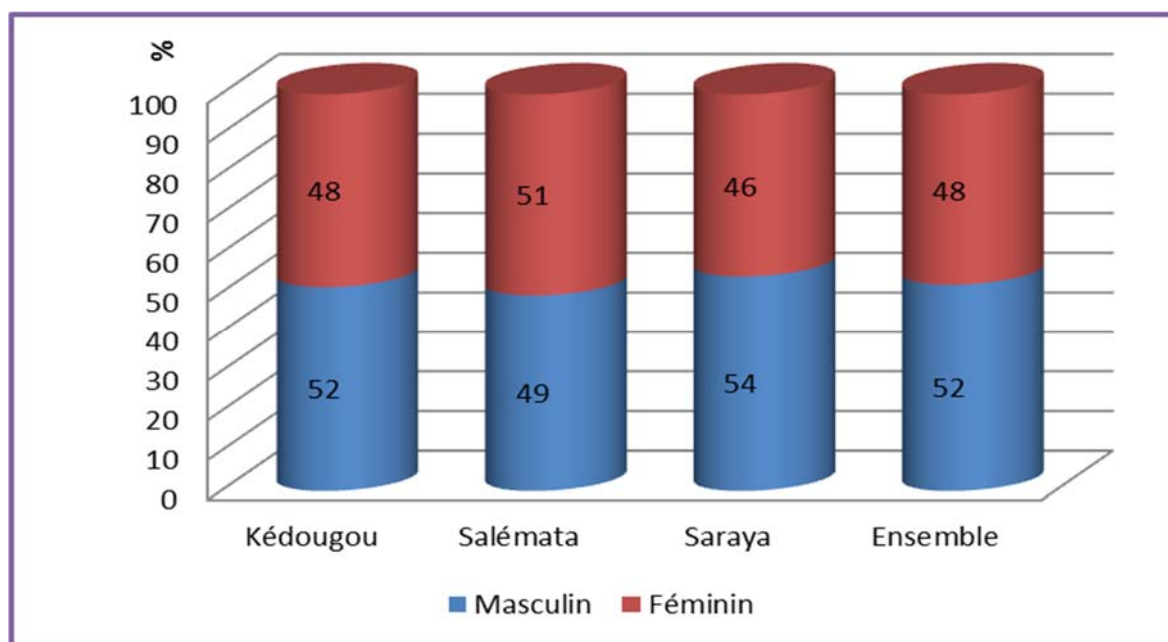
Tableau II-2: Evolution de la population urbaine de 1976 à 2013

DESIGNATION	RECENSEMENT			
	Année 1976	Année 1988	Année 2002	Année 2013
Population urbaine	7 723	10 652	16 672	37 529
Population Région ¹	63 549	71 125	103 430	151 357
Taux d'urbanisation	12%	15%	16%	25%

Source : ANSD Kédougou

¹ Kédougou n'est devenue région qu'en 2008.

Graphique II-1: Répartition en pourcentage de la population de la région de Kédougou par département et par sexe



Source : ANSD. RGPHAE 2013

La densité de la population régionale s'élève à 9 habitants au km² en 2013. Le département de Kédougou est toutefois nettement plus peuplé que les deux autres départements de la région. Il concentre toujours plus de la moitié de la population régionale, soit 52%. Il est suivi du département de Saraya (33%) et enfin de Salémata (15%) des effectifs.

Le Département de Kédougou représentait en 2002, 55% de la population régionale alors que celui de Saraya était à 29%. Entre 2002 et 2013, la population régionale s'est accrue de 3,5% par an en moyenne. La population du Département de Saraya connaît la plus forte croissance avec 4,9% par an, contrairement aux départements de Salémata et Kédougou dont la croissance est moins élevée avec respectivement 2,7% et 3%. Cette tendance traduit l'attractivité de ces territoires pour des populations en quête de revenu pour une meilleure qualité de vie.

Tableau II-3: Répartition spatiale de la population de la région selon la nationalité et le département par milieu de résidence et par sexe en 2013

DEPARTEMENT	MILIEU DE RESIDENCE	Nationalité	SEXE					
			Masculin		Féminin		Total	
			Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
KEDOUGOU	Urbain	sénégalaise	15216	96,3	13776	96,7	28991	96,5
		autres nationalités	588	3,7	471	3,3	1059	3,5
		Total	15804	100	14247	100	30051	100
	Rural	sénégalaise	23391	94,9	23148	97,2	46539	96
		autres nationalités	1262	5,1	671	2,8	1933	4
		Total	24653	100	23819	100	48471	100
	Total	sénégalaise	38606	95,4	36923	97	75530	96,2
		autres nationalités	1850	4,6	1142	3	2992	3,8
		Total	40456	100	38066	100	78522	100
SALEMATA	Urbain	sénégalaise	2376	98,5	2314	98,9	4689	98,7
		autres nationalités	37	1,5	25	1,1	62	1,3
		Total	2413	100	2339	100	4751	100
	Rural	sénégalaise	8473	99,6	8788	99,3	17260	99,4
		autres nationalités	38	0,4	61	0,7	99	0,6
		Total	8511	100	8849	100	17359	100
	Total	sénégalaise	10848	99,3	11101	99,2	21950	99,3
		autres nationalités	75	0,7	86	0,8	161	0,7
		Total	10923	100	11187	100	22111	100
SARAYA	Urbain	sénégalaise	1454	97,8	1211	97,8	2665	97,8
		autres nationalités	33	2,2	27	2,2	60	2,2
		Total	1488	100	1238	100	2726	100
	Rural	sénégalaise	20777	79,9	19906	90,5	40682	84,8
		autres nationalités	5223	20,1	2093	9,5	7316	15,2
		Total	26000	100	21999	100	47998	100
	Total	sénégalaise	22231	80,9	21117	90,9	43348	85,5
		autres nationalités	5256	19,1	2120	9,1	7376	14,5
		Total	27487	100	23237	100	50724	100
Total	Urbain	sénégalaise	19046	96,7	17300	97,1	36346	96,9
		autres nationalités	658	3,3	523	2,9	1182	3,1
		Total	19704	100	17824	100	37528	100
	Rural	sénégalaise	52640	89	51841	94,8	104481	91,8
		autres nationalités	6523	11	2825	5,2	9348	8,2
		Total	59163	100	54666	100	113829	100
	Total	sénégalaise	71686	90,9	69141	95,4	140827	93
		autres nationalités	7181	9,1	3349	4,6	10530	7
		Total	78867	100	72490	100	151357	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

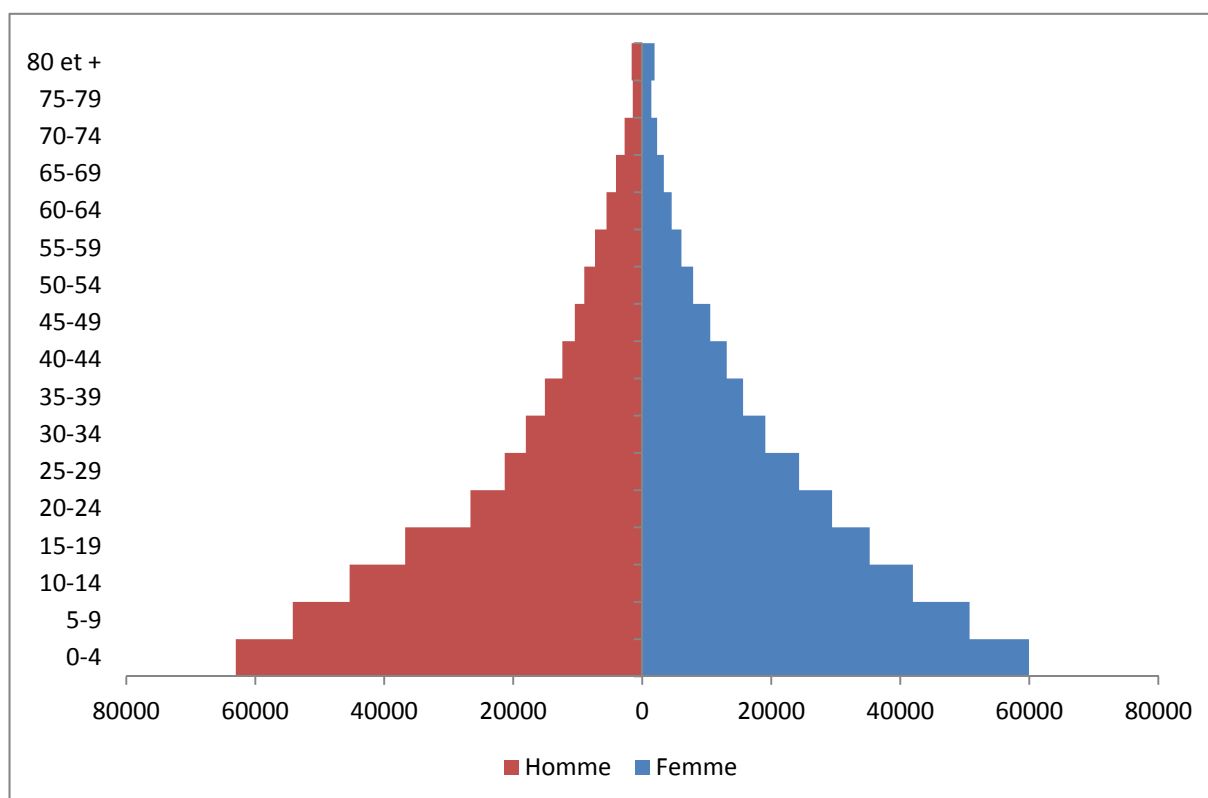
II.2.3. ANALYSE DE LA STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

La population régionale est relativement jeune : la moitié de la population à moins de 17 ans. Cette extrême jeunesse de la population traduit l'effort qu'il faudra consentir pour la santé infanto-juvénile mais aussi pour la scolarisation et l'emploi des jeunes.

La population régionale potentiellement active c'est-à-dire celle âgée de 15-64 ans représente 52% de la population régionale. Celle des moins de 15 ans font 42% de celle-ci et celle des personnes âgées de 65 ans et plus 6%.

Le rapport de dépendance démographique qui mesure la taille de la population « à charge » par rapport à celle « en âge de travailler » fournit théoriquement le soutien social et économique. Au niveau régional, ce rapport est à 0,91 en d'autres termes 100 personnes actives ont à leur charge 91 personnes.

Graphique II-2: Pyramide des âges de la région de Kédougou



Source : ANSD, RGPHAE 2013

L'âge moyen le plus faible (21 ans) est observé dans le département de Saraya. Cependant Salémata demeure le département qui a l'âge médian le plus faible de la région (15 ans) en d'autres termes, la moitié de la population du département de Salémata a moins de 15 ans. L'analyse de l'âge moyen et celui médian selon le sexe montrent qu'ils sont plus élevés chez les femmes dans les départements de Kédougou et Salémata.

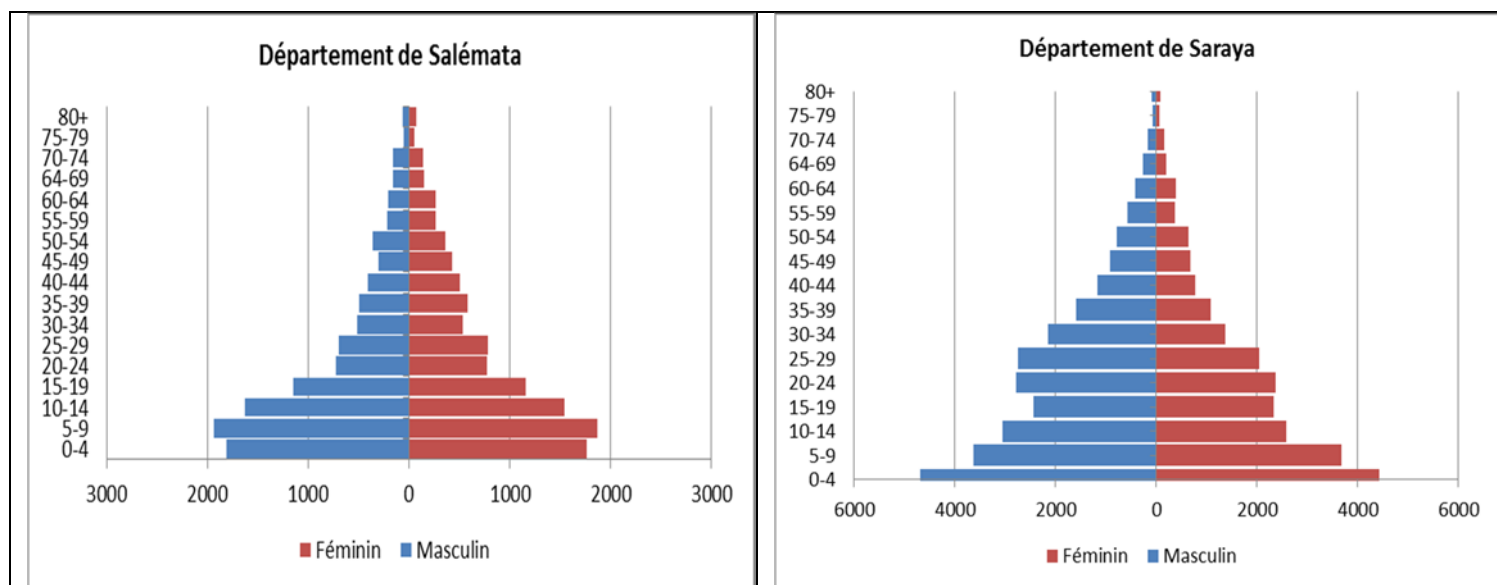
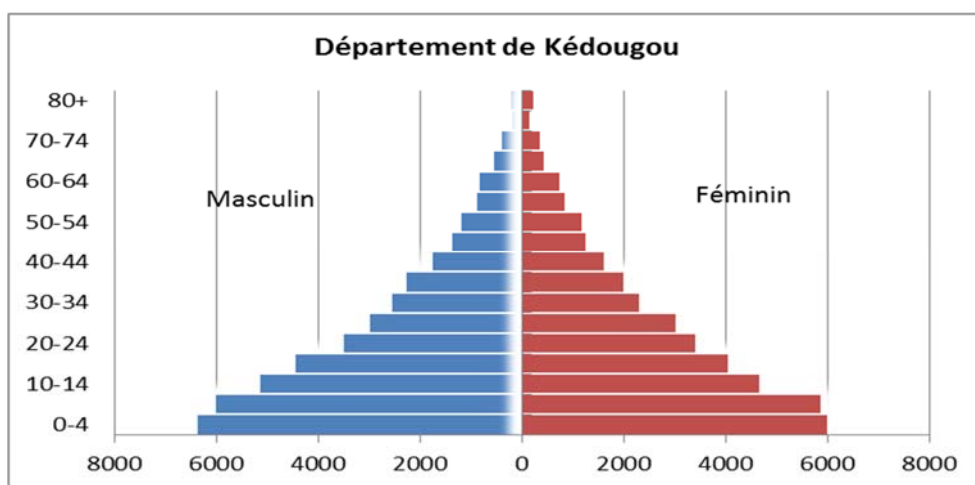
Tableau II-4 : Âge moyen et âge médian de la population par département et par sexe

DEPARTEMENT	SEXE					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Age Moyen	Age Médian	Age Moyen	Age Médian	Age Moyen	Age Médian
KEDOUGOU	22	18	22	18	22	18
SALEMATA	21	15	22	16	22	15
SARAYA	22	19	20	17	21	18
Région Kédougou	22	18	22	17	22	17

Source : ANSD. RGPHAE 2013

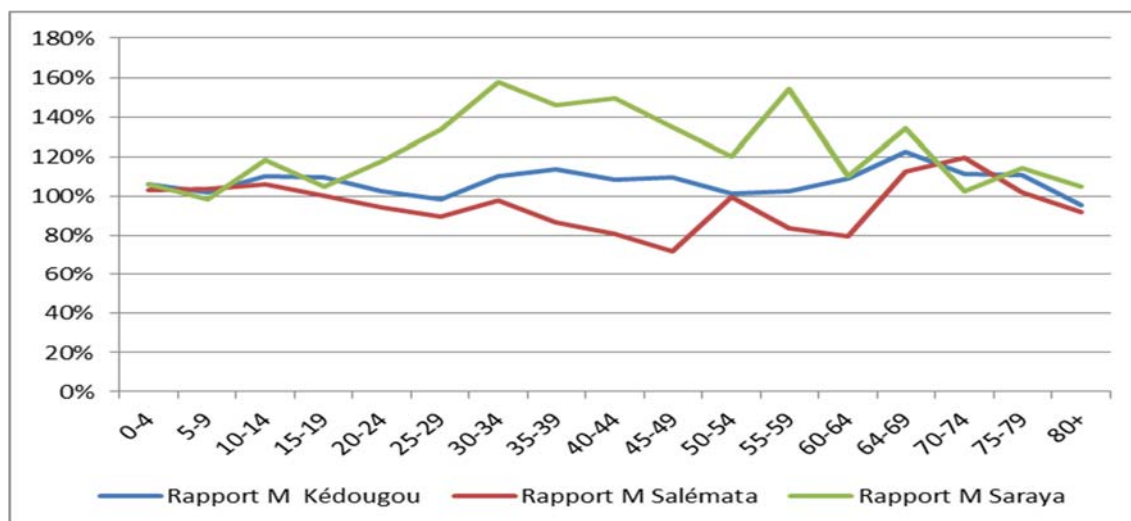
La structure par âge révèle que celle du département de Kédougou semble plus cohérente comparée à celle du niveau régional. La pyramide des âges du département de Saraya montre que les hommes sont plus nombreux dans la tranches d'âges 20-34 ans. Cette situation s'expliquerait par le fait que Saraya reste un département de migration. En effet, ce département accueille un nombre important d'hommes venus des autres localités du pays mais aussi de la sous-région ouest africaine. L'exploitation minière dans ce département constitue un facteur attractif pour les jeunes.

Graphique II-3: Pyramides des âges par département



Le rapport de masculinité montre qu'au niveau de la région de Kédougou et à tous les âges, les hommes sont plus nombreux que les femmes sauf pour le département de Salémata.

Graphique II-4: Rapport de masculinité par département



Source : ANSD. RGPHAE 2013

II.3. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES DE LA POPULATION

En ce qui concerne les agents enquêteurs, certes, il s'agit des mêmes qui avaient fait le dénombrement, mais lors de l'EPC, ils ont été affectés dans des DR différents de ceux où ils étaient lors du dénombrement général. Ensuite, ils ont été formés en région par les superviseurs avec l'assistance des CTR. Une application d'évaluation a été développée pour sélectionner les meilleurs agents au terme de la formation.

II.3.1. ETAT MATRIMONIAL

Le mariage demeure le cadre socialement accepté de la procréation au Sénégal. Ainsi, bien qu'indirectement, la nuptialité affecte la dynamique démographique du pays. Il importe donc d'analyser le profil de la nuptialité au niveau de la région de Kédougou pour mieux saisir la structure de sa population.

II.3.1.1. Situation matrimoniale des hommes et des femmes de 10 ans et plus

Dans la région de Kédougou, à l'instar du niveau national, le mariage est une pratique commune et le célibat définitif est plutôt un phénomène marginal. La nuptialité constitue un déterminant important de la fécondité par son rôle majeur dans l'exposition des femmes aux risques de grossesse.

En 2013, 56,5 % de la population âgée de 10 ans ou plus de la Région de Kédougou sont mariées. Les célibataires représentent 40,4%, les veufs 2,2%, les divorcés 0,7% et autres 0,2%.

La répartition de la population par département selon la situation matrimoniale montre que la proportion des mariés est plus élevée dans le département de Saraya (60,2%) que dans ceux de Salémata (57,1%) et Kédougou (54,4%). Par contre, le département de Kédougou compte plus grand nombre de célibataire (42,1%) suivi du département de Salémata (39,4%) puis de celui de Saraya (37,7%). Quant au veuvage, il est plus important dans le département de Salémata avec une proportion de 2,7%. Les départements de Kédougou et Saraya ont respectivement un taux de veuvage de 2,3% et 1,7%. En outre, il faut constater que le taux de divorce est très faible dans toute la région : il est respectivement de 0,9% à Kédougou, 0,7% à Salémata et 0,3% à Saraya.

Tableau II-5 : Situation matrimoniale au niveau de la région de Kédougou

DEPARTEMENT		état matrimonial						Total
		marié	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé	
KEDOUGOU	Effectif	28965	22443	1246	465	106	64	53289
	Pourcentage	54,4	42,1	2,3	0,9	0,2	0,1	100
SALEMATA	Effectif	8290	5717	397	107	1	15	14527
	Pourcentage	57,1	39,4	2,7	0,7	0,01	0,1	100
SARAYA	Effectif	17132	10735	498	75	22	20	28482
	Pourcentage	60,2	37,7	1,7	0,3	0,1	0,1	100
Région	Effectif	54387	38895	2141	647	129	99	96298
Kédougou	Pourcentage	56,5	40,4	2,2	0,7	0,1	0,1	100

Source : ANSD, RGPHAE 2013

L'évolution de la population mariée selon les groupes d'âges montre l'existence d'un décalage très prononcé entre les hommes et les femmes par rapport à leur date d'entrée en union. En effet, jusqu'à l'âge de 44 ans, ce sont les femmes qui éprouvent une nuptialité très intense par rapport aux hommes. La région de Kédougou est une zone où l'entrée des femmes en mariage reste précoce. Ce n'est qu'à partir de 45 ans que l'on observe l'existence d'un dépassement de la proportion des hommes mariés par rapport aux femmes mariées.

Il ressort de la lecture du tableau ci-après que les proportions de femmes célibataires diminuent très rapidement avec l'âge, passant de 94,8% pour le groupe d'âges 10-14 ans à 50,2% pour celui de 15-19 ans et 18,2% pour celui de 20-24 ans. A partir de 30 ans, le célibat est à 5,3% chez les femmes de la région. Comme pour les femmes, le pourcentage d'hommes célibataires diminue avec l'âge mais de façon moins rapide.

Il faut noter qu'au-delà de 25 ans, pour les femmes, et de 35 ans, pour les hommes, la proportion des célibataires baisse lentement, signe que la propension à une union diminue.

Les personnes en situation de veuvages représentent 3,1% au niveau de la région. Cependant la répartition selon le sexe révèle que le veuvage est essentiellement féminin. En effet, sur 10 personnes veuves, les 9 sont de sexe féminin. Quant au taux de divorce, il est plus accentué chez les femmes que chez les hommes.

Tableau II-6 : Répartition de la population de la région de Kédougou par groupe d'âge selon le sexe masculin et l'état matrimonial

groupe d'âge	marié	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé	Total
	%	%	%	%	%	%	%
10-14	2,1	97,7	0,1	0,1	0,0	0,0	100,0
15-19	5,0	94,8	0,0	0,1	0,1	0,0	100,0
20-24	22,3	77,2	0,1	0,3	0,2	0,1	100,0
25-29	53,6	45,7	0,1	0,3	0,1	0,1	100,0
30-34	78,4	20,8	0,3	0,5	0,0	0,1	100,0
35-39	87,6	10,7	0,4	1,0	0,1	0,1	100,0
40-44	90,4	7,9	0,5	1,0	0,0	0,2	100,0
45-49	93,8	4,8	0,7	0,6	0,0	0,0	100,0
50-54	94,0	3,7	1,5	0,5	0,0	0,1	100,0
55-59	94,9	3,0	1,1	0,7	0,0	0,1	100,0
60-64	94,1	2,4	2,8	0,4	0,1	0,3	100,0
64-69	92,7	3,0	3,2	0,9	0,1	0,1	100,0
70-74	92,3	2,7	3,2	1,3	0,1	0,1	100,0
75-79	91,3	2,7	5,0	0,0	0,0	1,0	100,0
80+	87,5	4,7	7,2	0,3	0,3	0,0	100,0

Source : ANSD.RGPHAE2013

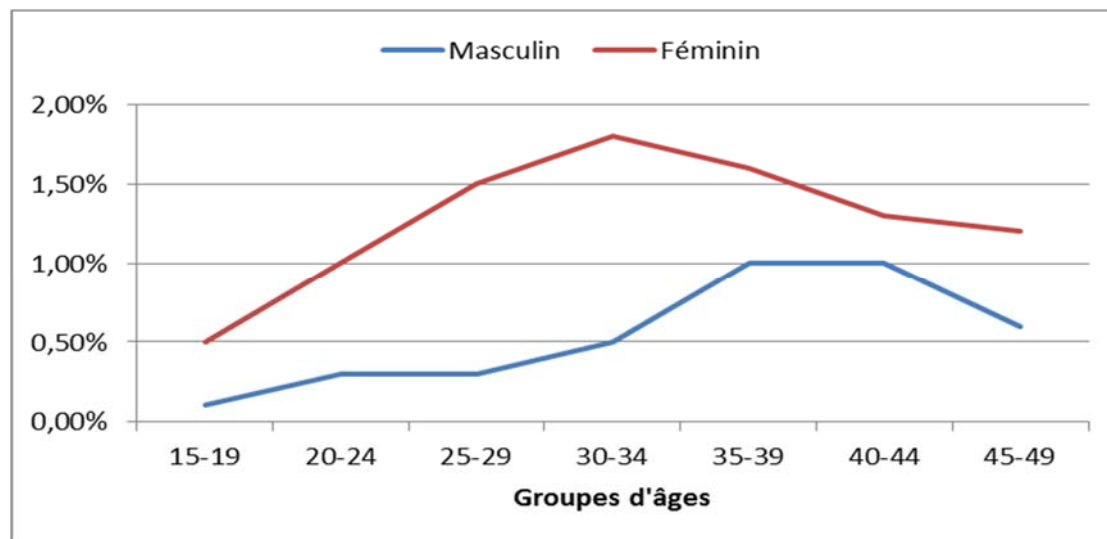
Tableau II-7 : Répartition de la population de la région de Kédougou par groupe d'âge selon le sexe féminin et l'état matrimonial

groupe d'âge	Marié	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé	Total
	%	%	%	%	%	%	%
10-14	5,0	94,8	0,0	0,0	0,1	0,0	100,0
15-19	48,9	50,2	0,1	0,5	0,1	0,0	100,0
20-24	80,4	18,2	0,2	1,0	0,1	0,0	100,0
25-29	89,6	8,1	0,7	1,5	0,1	0,1	100,0
30-34	91,5	5,3	1,1	1,8	0,0	0,2	100,0
35-39	93,5	2,6	1,9	1,6	0,2	0,2	100,0
40-44	92,1	2,3	3,9	1,3	0,1	0,2	100,0
45-49	89,9	2,1	6,4	1,2	0,2	0,2	100,0
50-54	85,4	1,5	11,4	1,2	0,3	0,1	100,0
55-59	79,3	1,7	16,5	0,9	0,8	0,6	100,0
60-64	73,2	3,0	21,6	0,8	1,2	0,2	100,0
64-69	68,9	3,9	26,3	0,3	0,4	0,0	100,0
70-74	61,9	4,0	32,7	0,3	0,9	0,2	100,0
75-79	55,8	2,9	38,8	0,7	1,8	0,0	100,0
80+	55,4	5,6	35,8	0,3	2,4	0,3	100,0

Source : ANSD.RGPHAE2013

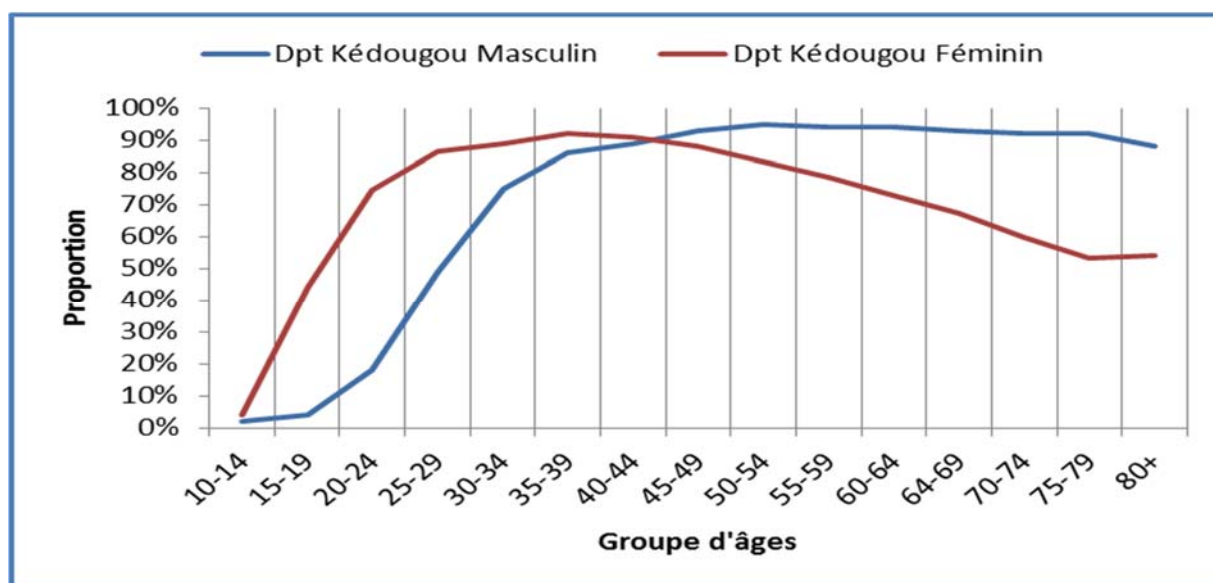
Le graphique ci-dessous, illustre l'évolution de la proportion des divorcés selon le sexe. Ainsi, au niveau du groupe d'âges des 15-49 ans, les femmes sont les plus touchées par le divorce. Celles qui sont âgées de 30-34 ans sont les plus exposées.

Graphique II-5: Proportion des divorcés (15-49 ans) de la région selon le sexe



Source : ANSD.RGPHAE2013

Graphique II-6: Répartition des mariés selon le sexe et le groupe d'âges du Département de Kédougou



Source : ANSD.RGPHAE2013

La courbe de l'évolution de la population mariée du département de Kédougou selon les groupes d'âges a la même allure que celle du niveau régional. Dans les deux cas, il existe un décalage très prononcé entre les hommes et les femmes par rapport à leur date d'entrée en union. Jusqu'à l'âge de 44 ans les femmes connaissent une nuptialité très intense et plus importante par rapport aux hommes.

Le tableau ci-dessous montre également que les proportions de femmes célibataires diminuent très rapidement avec l'âge, passant de 95,7% pour la tranche d'âges 10-14 ans à 54,6% pour celle 15-19 ans et 23,3% pour celle 20-24 ans. A partir de 39 ans, le célibat est à 3,3% chez les femmes dans le département de Kédougou. Comme pour les femmes, le pourcentage d'hommes célibataires diminue avec l'âge mais de façon moins rapide.

En ce qui concerne le veuvage dans le département de Kédougou, il faut noter qu'il est très faible pour le sexe masculin. Jusqu'à l'âge de 54 ans, la proportion ne dépasse pas les 1% auprès des hommes. Contrairement aux femmes pour qui, dès l'âge de 15 ans, le veuvage est présent. Cette situation traduit que le veuvage est essentiellement féminin.

Tableau II-8: Situation matrimoniale du département Kédougou

SEXE	Etat matrimonial en %							
	groupe d'âge	Marié	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé	Total
MASCULIN	10-14	1,6	98,3	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	15-19	4,1	95,7	0,0	0,1	0,1	0,0	100,0
	20-24	17,6	81,8	0,0	0,3	0,3	0,0	100,0
	25-29	49,1	50,2	0,0	0,3	0,1	0,2	100,0
	30-34	75,0	24,0	0,1	0,7	0,1	0,1	100,0
	35-39	86,2	12,0	0,4	1,2	0,1	0,1	100,0
	40-44	89,4	8,6	0,2	1,5	0,0	0,2	100,0
	45-49	93,1	5,5	0,6	0,7	0,0	0,1	100,0
	50-54	94,5	3,8	1,2	0,4	0,0	0,1	100,0
	55-59	94,3	3,3	1,3	1,0	0,0	0,1	100,0
	60-64	93,6	2,5	2,8	0,6	0,0	0,5	100,0
	64-69	92,7	2,8	3,4	0,9	0,2	0,0	100,0
	70-74	91,9	3,3	3,8	0,8	0,0	0,3	100,0
	75-79	91,5	1,7	5,1	0,0	0,0	1,7	100,0
80+	87,7	3,9	8,3	0,0	0,0	0,0	100,0	
FEMININ	10-14	4,0	95,7	0,0	0,1	0,2	0,0	100,0
	15-19	44,3	54,6	0,1	0,7	0,2	0,1	100,0
	20-24	74,7	23,3	0,3	1,5	0,1	0,1	100,0
	25-29	86,5	10,3	0,7	2,3	0,1	0,1	100,0
	30-34	89,1	7,2	1,0	2,7	0,0	0,1	100,0
	35-39	92,0	3,3	2,5	1,7	0,2	0,3	100,0
	40-44	91,0	2,6	4,3	1,7	0,1	0,3	100,0
	45-49	88,1	2,1	7,6	1,9	0,2	0,2	100,0
	50-54	83,5	1,9	12,5	1,5	0,4	0,2	100,0
	55-59	78,7	1,5	17,5	0,6	1,1	0,6	100,0
	60-64	73,1	2,0	22,3	0,9	1,7	0,0	100,0
	64-69	67,4	3,7	27,9	0,2	0,7	0,0	100,0
	70-74	59,7	4,2	34,5	0,0	1,4	0,3	100,0
	75-79	53,5	3,8	38,4	1,3	3,1	0,0	100,0
80+	54,2	6,6	35,4	0,0	3,8	0,0	100,0	

Sources : ANSD.RGPHAE 2013

L'allure des courbes de la répartition des mariés du département de Salémata ci-dessous révèle l'existence d'un décalage entre les hommes et les femmes par rapport à leurs calendriers respectifs d'entrée en union. En effet, jusqu'à l'âge de 44 ans, les femmes connaissent une nuptialité plus intense que les hommes avec des

proportions toujours plus importantes. A partir de 45 ans, les hommes ont tendance à corriger leur retard et à enregistrer des proportions plus importantes de mariés.

Graphique II-7: Répartition des mariés selon le sexe et le groupe d'âges du Département de Salémata

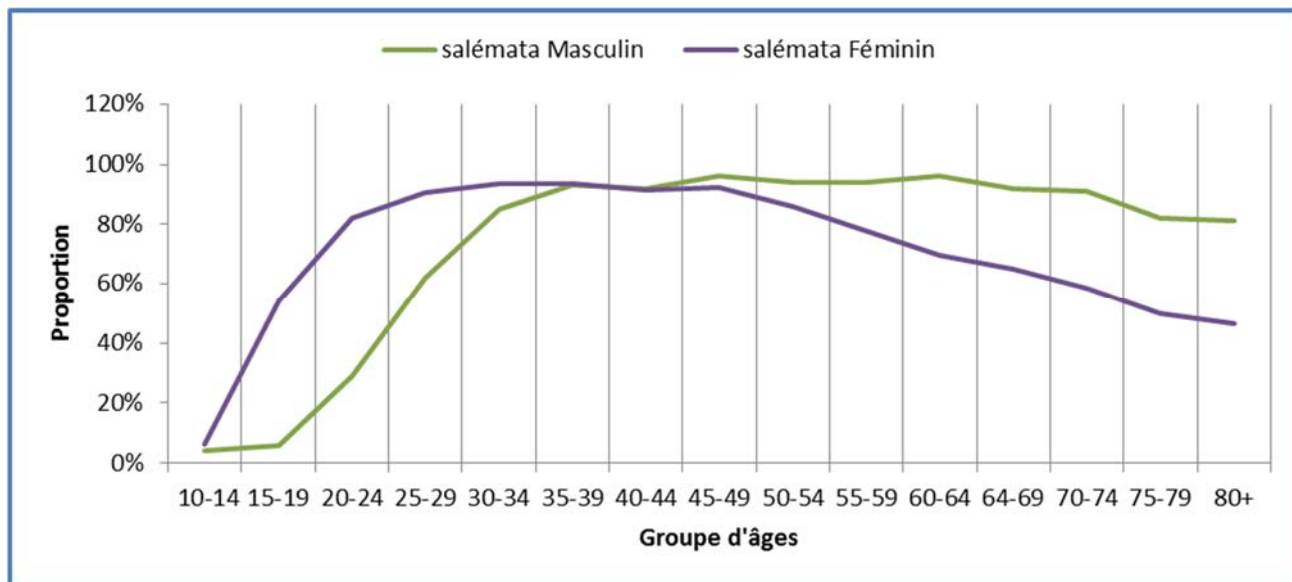


Tableau II-9: Situation matrimoniale du département Salémata

SEXE	Etat matrimonial en %							
	groupe d'âge	marié	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé	Total
MASCULIN	10-14	4,2	95,5	0,2	0,1	0,0	0,0	100,0
	15-19	6,4	93,6	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	20-24	28,5	71,1	0,0	0,3	0,0	0,1	100,0
	25-29	62,0	37,0	0,4	0,6	0,0	0,0	100,0
	30-34	85,4	13,4	1,0	0,2	0,0	0,0	100,0
	35-39	92,8	5,4	0,2	1,6	0,0	0,0	100,0
	40-44	91,6	6,9	0,7	0,5	0,0	0,2	100,0
	45-49	96,0	1,7	1,3	1,0	0,0	0,0	100,0
	50-54	94,4	3,1	1,7	0,8	0,0	0,0	100,0
	55-59	94,4	4,7	0,5	0,5	0,0	0,0	100,0
	60-64	95,6	2,4	1,9	0,0	0,0	0,0	100,0
	64-69	91,9	3,8	2,5	1,3	0,0	0,6	100,0
	70-74	90,7	1,9	4,3	3,1	0,0	0,0	100,0
	75-79	82,4	9,8	7,8	0,0	0,0	0,0	100,0
	80+	80,6	9,0	7,5	1,5	1,5	0,0	100,0
FEMININ	10-14	6,1	93,8	0,0	0,1	0,0	0,0	100,0
	15-19	54,3	45,2	0,1	0,4	0,0	0,0	100,0
	20-24	81,9	16,6	0,4	1,2	0,0	0,0	100,0
	25-29	90,7	8,0	0,5	0,8	0,0	0,0	100,0
	30-34	93,8	2,8	1,7	1,1	0,0	0,6	100,0
	35-39	93,8	2,1	1,6	2,6	0,0	0,0	100,0
	40-44	91,6	3,2	3,8	1,2	0,0	0,2	100,0
	45-49	92,4	2,6	4,5	0,5	0,0	0,0	100,0
	50-54	85,9	1,7	10,5	1,7	0,0	0,3	100,0
	55-59	77,9	2,3	15,9	2,7	0,0	1,2	100,0
	60-64	69,8	5,8	22,5	1,2	0,0	0,8	100,0
	64-69	64,8	4,2	30,3	0,7	0,0	0,0	100,0
	70-74	58,5	5,9	34,1	1,5	0,0	0,0	100,0
	75-79	50,0	2,0	48,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	80+	46,6	8,2	42,5	1,4	0,0	1,4	100,0

Sources : ANSD.RGPHAE 2013

Comparativement aux autres départements de la région de Kédougou, l'allure de la courbe des mariés par âges du celui de Saraya est particulière. En effet, ce n'est qu'à partir de 49 ans, que les hommes ont eu des proportions plus importantes de mariés que les femmes. Par conséquent, les femmes connaissent une nuptialité plus intense que les hommes dans ce département.

Graphique II-8: Répartition des mariés selon le sexe et le groupe d'âges du Département de Saraya

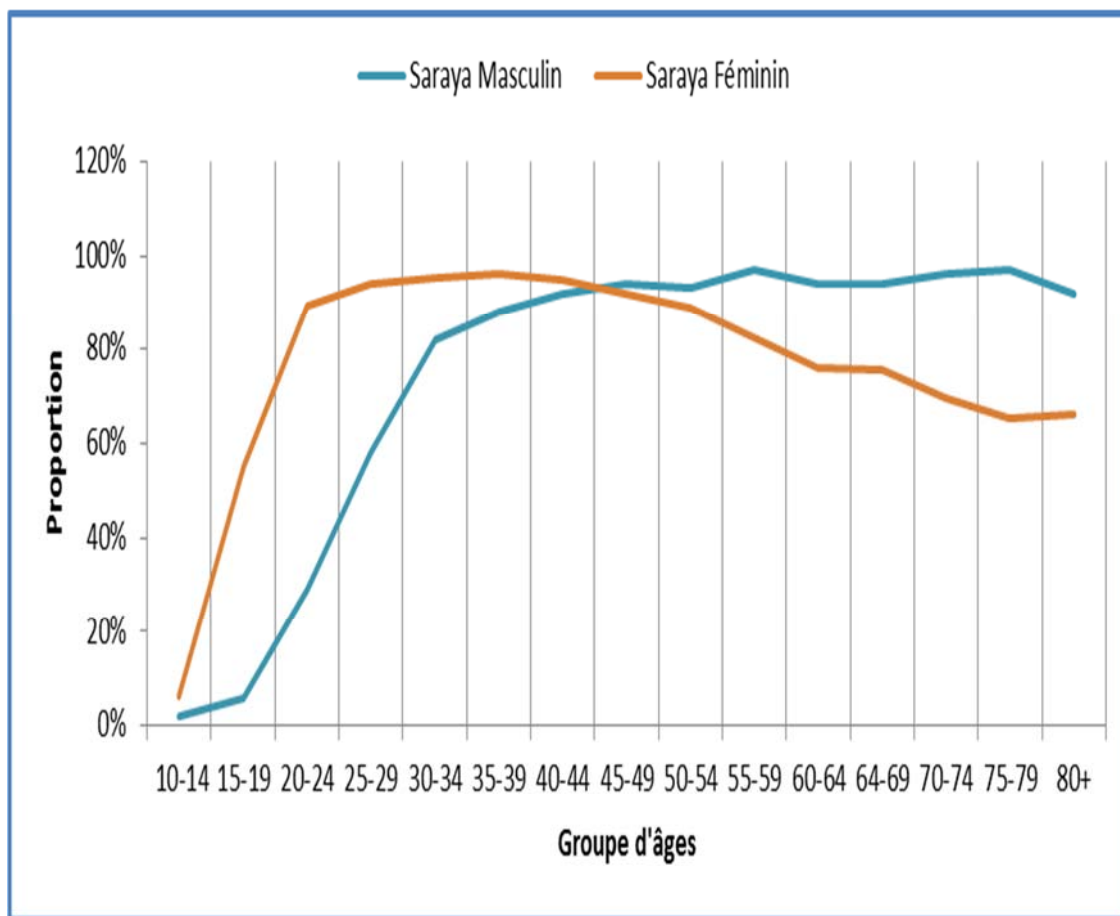


Tableau II-10: Situation matrimoniale du département Saraya

SEXE	Etat matrimonial en %							
	groupe d'âge	marié	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé	Total
MASCULIN	10-14	1,9	97,9	0,0	0,1	0,0	0,0	100
	15-19	6,4	93,4	0,1	0,0	0,1	0,0	100
	20-24	28,9	70,7	0,1	0,2	0,0	0,2	100
	25-29	58,1	41,5	0,1	0,2	0,0	0,1	100
	30-34	81,9	17,6	0,3	0,1	0,0	0,1	100
	35-39	88,4	10,6	0,6	0,4	0,0	0,0	100
	40-44	91,8	6,9	1,0	0,2	0,0	0,0	100
	45-49	94,4	4,9	0,5	0,1	0,0	0,0	100
	50-54	93,1	3,9	2,0	0,6	0,2	0,3	100
	55-59	96,6	2,0	1,2	0,2	0,0	0,0	100
	60-64	94,2	2,3	3,0	0,3	0,3	0,0	100
	64-69	93,6	2,8	3,2	0,4	0,0	0,0	100
	70-74	96,3	1,9	0,6	0,6	0,6	0,0	100
	75-79	97,2	0,0	2,8	0,0	0,0	0,0	100
	80+	92,2	3,3	4,4	0,0	0,0	0,0	100
FEMININ	10-14	6,2	93,7	0,0	0,0	0,0	0,0	100
	15-19	54,9	44,9	0,0	0,2	0,0	0,0	100
	20-24	89,2	10,5	0,0	0,3	0,0	0,0	100
	25-29	94,2	4,6	0,6	0,5	0,1	0,1	100
	30-34	95,2	3,0	1,1	0,5	0,0	0,2	100
	35-39	96,2	1,4	1,2	0,8	0,2	0,2	100
	40-44	94,9	1,2	3,1	0,4	0,3	0,1	100
	45-49	91,8	1,6	5,5	0,4	0,3	0,3	100
	50-54	88,8	0,8	9,9	0,3	0,2	0,0	100
	55-59	82,3	1,7	14,7	0,3	0,8	0,3	100
	60-64	76,1	2,9	19,7	0,3	0,8	0,3	100
	64-69	75,8	4,1	20,1	0,0	0,0	0,0	100
	70-74	69,8	1,9	27,7	0,0	0,6	0,0	100
	75-79	65,2	1,4	33,3	0,0	0,0	0,0	100
	80+	66,3	1,2	31,4	0,0	1,2	0,0	100

Sources : ANSD.RGPHAE 2013

II.3.1.2. Pratique de la polygamie

La polygamie est une pratique très répandue au niveau de la région de Kédougou. En effet, 44% des personnes mariées sont des polygames dépassant ainsi la moyenne nationale qui est de 35,2%. La répartition par sexe de cette pratique montre qu'au sein des hommes mariés les polygames ne représentent que 30 % tandis que chez les femmes la proportion est de 53%. L'incidence de la polygamie chez les hommes selon le département révèle que 33% des personnes mariées à Saraya sont polygames contre 31% à Salémata et 29% à Kédougou. Chez les femmes elle est de 55% à Saraya, 54% à Salémata et 52% à Kédougou. En outre, la pratique de la monogamie est plus répandue au niveau du département de Kédougou quel que soit le sexe. Les hommes mariés monogames représentent 71% de la population totale des mariés dans ce département. Chez les femmes du département, cette proportion est de 48%. Dans le département de Salémata, 69% des hommes mariés sont des monogames tandis que dans celui de Saraya ils représentent 67%.

Tableau II-11: Pratique de la polygamie dans le Département de Kédougou

Groupe d'âge	Masculin			Féminin			ENSEMBLE		
	monogame	polygame	Total	monogame	polygame	Total	monogame	polygame	Total
15-19	78,9%	21,1%	100%	61,2%	38,8%	100%	62,8%	37,2%	100%
20-24	88,8%	11,2%	100%	60,5%	39,5%	100%	65,9%	34,1%	100%
25-29	91,0%	9,0%	100%	50,7%	49,3%	100%	64,8%	35,2%	100%
30-34	85,6%	14,4%	100%	49,3%	50,7%	100%	66,5%	33,5%	100%
35-39	77,8%	22,2%	100%	40,2%	59,8%	100%	59,3%	40,7%	100%
40-44	69,8%	30,2%	100%	38,6%	61,4%	100%	54,5%	45,5%	100%
45-49	62,9%	37,1%	100%	36,6%	63,4%	100%	50,6%	49,4%	100%
50-54	59,9%	40,1%	100%	35,9%	64,1%	100%	48,6%	51,4%	100%
55-59	56,4%	43,6%	100%	37,6%	62,4%	100%	47,9%	52,1%	100%
60-64	51,4%	48,6%	100%	36,9%	63,1%	100%	45,4%	54,6%	100%
64-69	48,0%	52,0%	100%	37,7%	62,3%	100%	44,1%	55,9%	100%
70-74	52,9%	47,1%	100%	42,3%	57,7%	100%	49,0%	51,0%	100%
75-79	49,4%	50,6%	100%	41,2%	58,8%	100%	46,6%	53,4%	100%
80+	55,9%	44,1%	100%	45,2%	54,8%	100%	51,7%	48,3%	100%

Source : ANSD.RGPHAE2013

Tableau II-12: Pratique de la polygamie dans le Département de Salémata

Groupe d'âge	Masculin			Féminin			ENSEMBLE		
	monogame	polygame	Total	monogame	polygame	Total	monogame	polygame	Total
15-19	85,9%	14,1%	100%	64,6%	35,4%	100%	66,8%	33,2%	100%
20-24	91,7%	8,3%	100%	59,2%	40,8%	100%	67,3%	32,7%	100%
25-29	91,1%	8,9%	100%	51,0%	49,0%	100%	66,2%	33,8%	100%
30-34	83,8%	16,2%	100%	40,8%	59,2%	100%	61,0%	39,0%	100%
35-39	73,5%	26,5%	100%	38,4%	61,6%	100%	54,6%	45,4%	100%
40-44	62,0%	38,0%	100%	33,0%	67,0%	100%	46,0%	54,0%	100%
45-49	60,8%	39,2%	100%	32,9%	67,1%	100%	44,8%	55,2%	100%
50-54	48,8%	51,2%	100%	39,4%	60,6%	100%	44,3%	55,7%	100%
55-59	49,3%	50,7%	100%	35,3%	64,7%	100%	42,3%	57,7%	100%
60-64	50,8%	49,2%	100%	33,9%	66,1%	100%	42,7%	57,3%	100%
64-69	46,9%	53,1%	100%	42,4%	57,6%	100%	45,2%	54,8%	100%
70-74	53,4%	46,6%	100%	50,6%	49,4%	100%	52,4%	47,6%	100%
75-79	42,9%	57,1%	100%	72,0%	28,0%	100%	53,7%	46,3%	100%
80+	68,5%	31,5%	100%	47,1%	52,9%	100%	60,2%	39,8%	100%

Source : ANSD.RGPHAE2013

Tableau II-13: Pratique de la polygamie dans le Département de Saraya

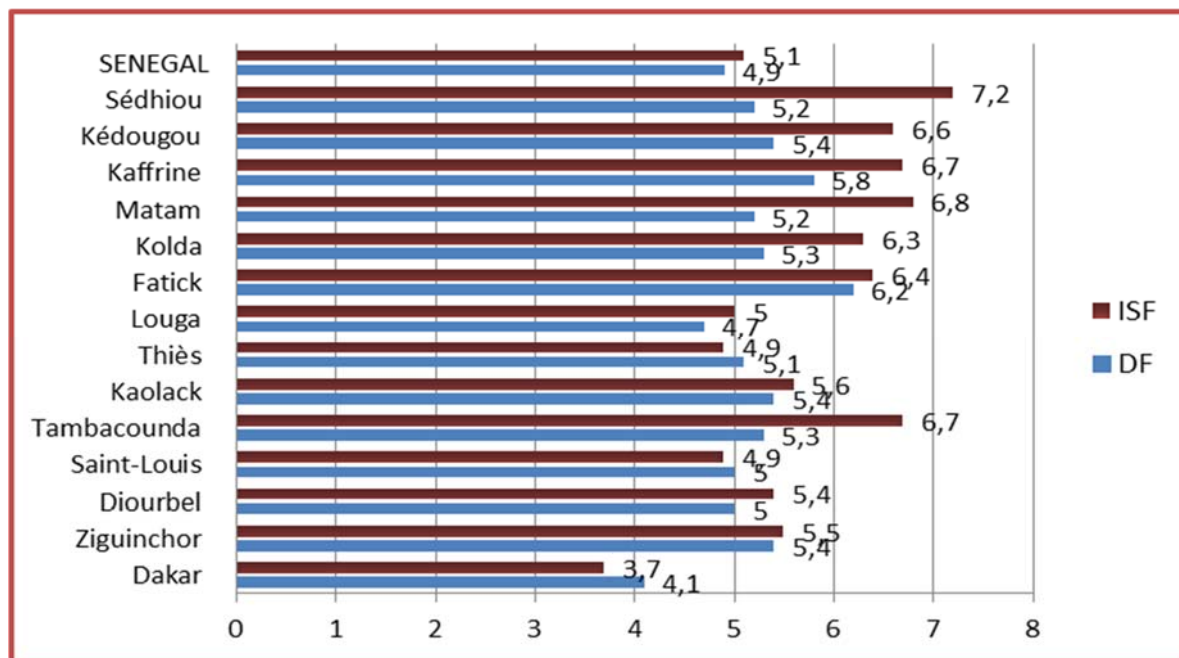
Groupe d'âge	Masculin			Féminin			ENSEMBLE		
	monogame	polygame	Total	monogame	polygame	Total	monogame	polygame	Total
15-19	79,8%	20,2%	100%	65,0%	35,0%	100%	66,4%	33,6%	100%
20-24	89,0%	11,0%	100%	55,8%	44,2%	100%	62,8%	37,2%	100%
25-29	88,2%	11,8%	100%	48,2%	51,8%	100%	62,0%	38,0%	100%
30-34	82,7%	17,3%	100%	36,8%	63,2%	100%	59,0%	41,0%	100%
35-39	74,4%	25,6%	100%	35,5%	64,5%	100%	54,9%	45,1%	100%
40-44	59,9%	40,1%	100%	32,8%	67,2%	100%	47,4%	52,6%	100%
45-49	58,5%	41,5%	100%	29,2%	70,8%	100%	45,1%	54,9%	100%
50-54	49,6%	50,4%	100%	33,0%	67,0%	100%	41,7%	58,3%	100%
55-59	43,4%	56,6%	100%	33,7%	66,3%	100%	39,7%	60,3%	100%
60-64	43,9%	56,1%	100%	31,8%	68,2%	100%	38,6%	61,4%	100%
64-69	45,9%	54,1%	100%	43,5%	56,5%	100%	45,0%	55,0%	100%
70-74	46,8%	53,2%	100%	45,0%	55,0%	100%	46,0%	54,0%	100%
75-79	37,1%	62,9%	100%	37,8%	62,2%	100%	37,4%	62,6%	100%
80+	47,0%	53,0%	100%	42,1%	57,9%	100%	45,0%	55,0%	100%

Source : ANSD.RGPHAE2013

II.3.2. FECONDITE

Le Sénégal a réalisé cinq Enquêtes Démographiques et de Santé au cours de ces vingt-cinq dernières années dont un des objectifs principaux était l'estimation du niveau de la fécondité. La comparaison des résultats de l'EDS-MICS 2010-11 avec ceux des enquêtes précédentes révèle une tendance régulière à la baisse des niveaux de la fécondité mesurés par l'ISF au niveau de la Région de Kédougou. L'indice synthétique de fécondité est passé de 6,5 enfants par femme en 1986 à 6,4 en 1992 ; 6,23 en 1997 ; 6,2 en 2005 et 6,1 en 2011. Les résultats du RGPHAE de 2013 donnent un ISF de 6,6 dépassant ainsi tous les records obtenus depuis 1986. Au niveau de Kédougou, le nombre moyen de naissances des femmes en fin de vie féconde ou Descendance Finale est de 5,4. Par comparaison à la moyenne nationale qui est de 5,1, l'Indice Synthétique de Fécondité de la région de Kédougou reste très élevée. L'analyse différentielle selon le milieu de résidence montre que les femmes du monde rural sont plus fécondes que leurs congénères du milieu urbain. En effet, dans la région de Kédougou, la fécondité des femmes vivant en milieu rural est de 6,9 contre 5,8 en milieu urbain.

Graphique II-9: Fécondité du moment (ISF 15-49 ans) et fécondité passée (DF 45-49 ans) selon la région de résidence de la femme



Source : ANSD.RGPHAE2013

Tableau II-14 : ISF par région et milieu de résidence

Région	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
Dakar	3,6	4,6	3,7
Ziguinchor	4,8	6,2	5,5
Diourbel	4,3	5,7	5,4
Saint-Louis	4,1	5,6	4,9
Tambacounda	5,5	7,1	6,7
Kaolack	4,4	6,4	5,6
Thiès	4,4	5,5	4,9
Louga	4,3	5,2	5
Fatick	5,8	6,6	6,4
Kolda	5,3	6,7	6,3
Matam	7,2	6,7	6,8
Kaffrine	4,6	7,2	6,7
Kédougou	5,8	6,9	6,6
Sédhiou	5,8	7,6	7,2
Sénégal	4,1	6,2	5,1

Source : ANSD.RGPHAE2013

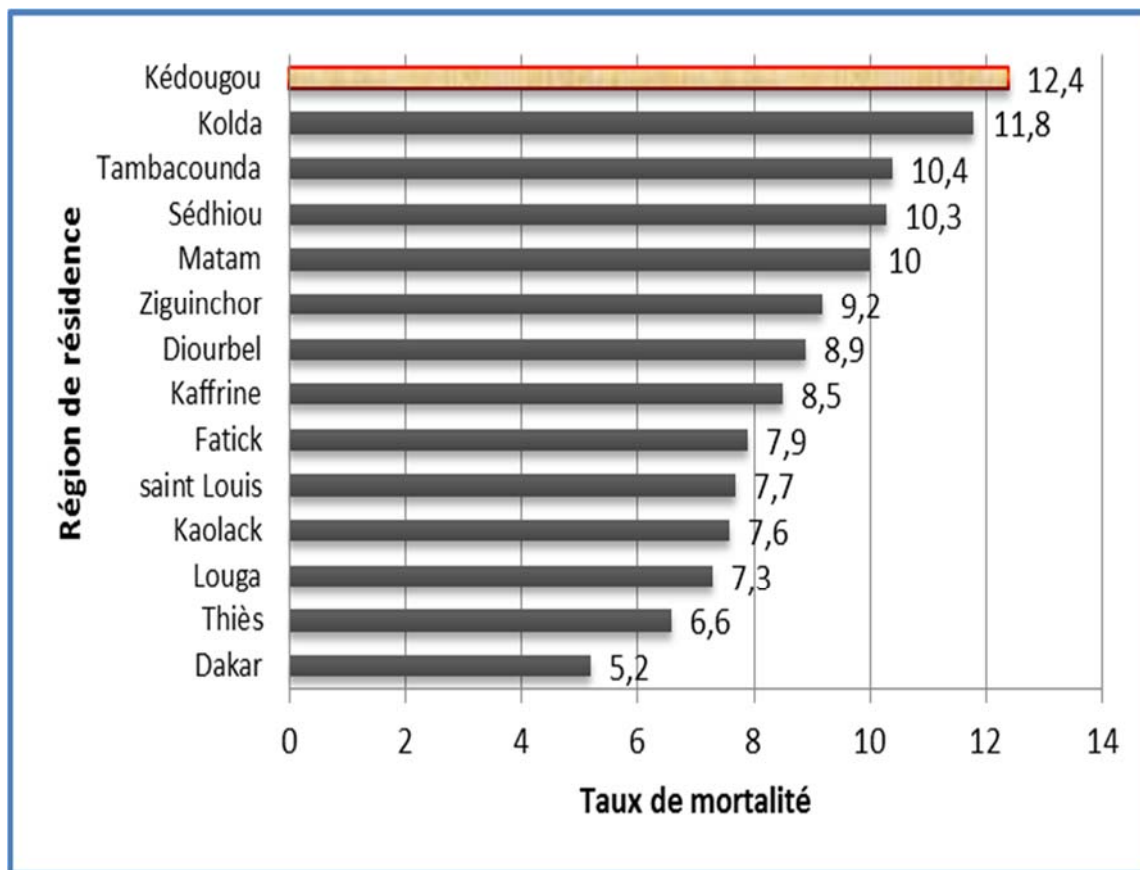
II.3.3. MORTALITE

Le RGPHAE a permis de collecter des données relatives aux décès des douze derniers mois. L'analyse de cette information permet d'évaluer le niveau global de la mortalité ainsi que la structure par âge des décès au niveau de la région de Kédougou.

Le taux brut de mortalité qui est estimé à 12,4‰ pour la région de Kédougou reste le plus élevé du pays. Cela signifie que sur 1000 individus habitants à Kédougou, 12 décèdent en moyenne par an. Ce taux de mortalité est très élevé par rapport à la moyenne nationale qui est de 7‰.

Par rapport à la mortalité maternelle qui exprime le nombre de décès maternels par rapport au nombre de naissances vivantes au cours de l'année, la région de Kédougou est celle la plus exposée du pays avec un taux élevés de 921 décès pour 100 000 naissances. Au Sénégal, ce rapport est de 434 décès pour 100 000 naissances vivantes selon le RGPHAE de 2013. L'absence totale de gynécologue, l'insuffisance de sages-femmes et l'inexistence d'un hôpital, sont autant de facteurs explicatifs de cette situation préoccupante qui sévit dans cette région enclavée.

Graphique II-10: Taux brut de mortalité par région de résidence au Sénégal en 2013



Source : ANSD.RGPHAE2013

A Kédougou, les résultats du RGPHAE ont permis d'avoir un niveau régional d'espérance de vie à la naissance de 55ans. En d'autres termes, un enfant né en 2013 peut espérer vivre en moyenne 55 ans si la structure actuelle de la mortalité demeure la même. Comparée à la moyenne nationale (64,8 ans), Kédougou reste la région où l'espérance de vie à la naissance est la plus basse du Sénégal.

Tableau II-15: Espérance de vie à la naissance selon le sexe, la région de résidence et le milieu de résidence au Sénégal en 2013

Région	Homme	Femme	Ensemble
Dakar	68,4	70,9	69,6
Ziguinchor	62,8	62,9	62,9
Diourbel	61	64,6	62,8
Saint-Louis	63,6	65,5	64,5
Tambacounda	57,6	58,1	57,8
Kaolack	62,8	66,3	64,6
Thiès	66,8	69,6	68,2
Louga	65,6	66,8	66,2
Fatick	63,5	66,6	65,1
Kolda	54,6	54,7	54,7
Matam	59,3	61,5	60,4
Kaffrine	60,8	65,3	62,9
Kédougou	55	55,1	55
Sédhiou	56,2	57,9	57,1
Milieu de résidence			
URBAIN	66,2	68,6	67,4
RURAL	61,1	64,3	62,7
ENSEMBLE	63,2	66,5	64,8

Source : ANSD.RGPHAE2013

L'analyse différentielle de la mortalité selon la région montre que la mortalité des enfants âgés de moins d'un an (est de 95,6‰) est l'une des plus élevée. Au niveau national, la mortalité infantile est estimée à 53‰ en 2013.

Quant à la mortalité juvénile (risque de décès des enfants entre 1 et 4 ans), la région de Kédougou enregistre un taux de 64,8‰, taux largement plus élevé que celui du niveau national (27,2‰).

La mortalité infanto-juvénile de la région de Kédougou est de 154,2‰. Elle est plus accentuée chez le sexe féminin où elle est de 163,7‰ contre 145,5‰ pour le sexe masculin. A noter aussi que cette mortalité infanto-juvénile féminine de la région demeure la plus élevée du Sénégal. La région ne dispose pas de pédiatre selon les

statistiques sanitaires de la région médicale. Ce manquement de personnel sanitaire spécialisé pour les enfants peut expliquer peut-être, ce taux trop élevé.

Tableau II-16: Quotients de mortalité infanto-juvénile selon le sexe, la région et le milieu de résidence au Sénégal en 2013

Région	Homme	Femme	Ensemble
Dakar	62,2	61,3	61,7
Ziguinchor	56,2	81,8	68,8
Diourbel	99,6	95,9	97,8
Saint-Louis	90,6	90,6	90,7
Tambacounda	132	137,2	134,5
Kaolack	76,5	85,9	81,1
Thiès	57	57,2	57,1
Louga	77,9	83	80,4
Fatick	72,8	74,2	73,5
Kolda	154,5	160,4	157,4
Matam	93,2	90,5	91,8
Kaffrine	97,5	79,7	88,9
Kédougou	145,5	163,7	154,2
Sédhiou	127,2	125,5	126,3
MILIEU DE RESIDENCE			
URBAIN	53,8	58,4	56
RURAL	98,3	89,8	94,2
ENSEMBLE	81	76,3	78,7

Source : ANSD.RGPHAE2013

II.3.4. DECLARATION DES FAITS D'ETAT CIVIL

En tant que système d'enregistrement continu des principaux événements démographiques, l'Etat civil représente une source d'information capitale pour l'administration et la prise de décision. Au cours du RGPHAE, des questions sur l'enregistrement des naissances, des mariages, des décès ont été posées aux enquêtés.

Par rapport à l'enregistrement des naissances au Sénégal qui est une inscription officielle de la naissance d'un enfant dans les centres d'état civil où des registres paraphés sont ouverts chaque année, il s'agit dans ce recensement de distinguer

ceux qui possèdent un bulletin de naissance ou un jugement supplétif à ceux qui n'en possèdent pas.

Un bulletin de naissance (ou acte de naissance) est un acte juridique de l'état civil signé par un officier de l'état civil qui atteste de la naissance d'une personne. Le terme renvoie au document officiel délivré par l'officier d'état civil à la suite d'une déclaration de naissance dans les délais (30 jours pour la déclaration normale et 45 jours jusqu'à 1 an pour la déclaration tardive).

Un jugement supplétif est la décision rendue par le Président du tribunal départemental pour autoriser l'officier de l'état civil à inscrire certaines déclarations (naissance, mariage, décès,...) sur les registres. Ce jugement est nécessaire lorsque la déclaration n'a pas été faite dans les délais (1 an).

Au niveau de la région de Kédougou, 74,1% des individus possèdent une pièce d'état civil dont 56,2% un bulletin de naissance et 17,9% un jugement supplétif. Il y a 20,5% qui n'ont aucun acte de naissance. La répartition de déclaration des naissances à l'état civil par département montre des disparités. En effet si le niveau de déclaration est de 82,8% dans le département de Kédougou dans celui de Saraya il est n'est que de 65,2% et Salémata 62,9%. Dans le département de Salémata seules 36,5% des déclarations sont de type bulletin de naissance et 26,4% de jugement supplétif. La répartition des déclarations selon le milieu de résidence révèle qu'au niveau régional, 90,6% possèdent un acte de naissance dans le milieu urbain contre 68,6% pour le milieu rural.

Tableau II-17: Déclaration des naissances à l'état civil par département et par milieu de résidence en pourcentage

DEPARTEMENT	MILIEU DE RESIDENCE											
	Urbain				Rural				Ensemble			
	ACTE DE NAISSANCE				ACTE DE NAISSANCE				ACTE DE NAISSANCE			
	bulletin de naissance	jugement supplétif	Aucun	NSP	bulletin de naissance	jugement supplétif	Aucun	NSP	bulletin de naissance	jugement supplétif	Aucun	NSP
KEDOUGOU	81,7	9,3	5,2	3,7	53,4	24,3	15,4	6,9	64,3	18,5	11,5	5,7
SALEMATA	60,7	22,3	11,9	5,2	30,2	27,5	36,0	6,2	36,5	26,4	31,0	6,0
SARAYA	81,9	15,4	1,8	0,8	50,5	12,8	31,9	4,8	52,2	13,0	30,3	4,6
REGION	79,2	11,4	5,8	3,7	48,5	20,1	25,5	5,9	56,2	17,9	20,5	5,4

Source : ANSD .RGPHAE2013

La déclaration des mariages à l'Etat-Civil est très faible dans la région de Kédougou. Seuls 11% des ménages sont déclarés. Cela signifie que sur 10 mariages seul 01 est déclaré au centre d'état civil. La répartition de déclaration des mariages à l'état civil par département révèle des disparités. En effet si le niveau de déclaration est de 15,3% dans le département de Kédougou, dans celui de Salémata il n'est que de 7,2% et à Sarayade 5,7%. Par rapport à la répartition des déclarations des mariages selon le milieu de résidence, on constate qu'au niveau régional, le taux de déclaration dans le milieu urbain est de 29% tandis que dans celui du milieu rural il est de 5,7%. Il faut noter que le niveau de déclaration dans le milieu urbain de Salémata est l'un des plus bas de la région ; il n'est que de 6,4%. La Commune de Salémata a plutôt des caractéristiques rurales.

La tendance observée sur la faible déclaration des actes de mariage est aussi la même pour les décès. En effet, seuls 20,4% des décès de la région sont déclarés à l'état-civil. Cependant il y a des disparités selon le milieu. Dans le milieu urbain, le taux de déclaration est de 51,4% alors qu'il n'est que de 11,4% dans le milieu rural. La répartition de déclaration des décès à l'état civil par département révèle qu'elle est de 28,7% à Kédougou, 11,9% à Salémata et 10,9% à Saraya.

Tableau II-18: Déclaration des mariages et des décès à l'état civil par département et par milieu de résidence en %.

DEPARTEMENT	MILIEU DE RESIDENCE								
	DECLARATION MARIAGE A L'ETAT CIVIL								
	Urbain			Rural			ENSEMBLE		
	Non	Oui	NSP	Non	Oui	NSP	Non	Oui	NSP
KEDOUGOU	60,2	31,8	8,0	91,2	6,5	2,2	80,5	15,3	4,2
SALEMATA	91,4	6,4	2,2	91,5	7,3	1,1	91,5	7,2	1,3
SARAYA	63,4	36,2	0,4	95,3	4,0	0,7	93,7	5,7	0,6
REGION	64,2	29,0	6,7	92,9	5,7	1,4	86,4	11,0	2,6
	DECLARATION DU DECES A L'ETAT CIVIL								
KEDOUGOU	32,6	60,4	6,9	85,1	11,7	3,2	66,8	28,7	4,5
SALEMATA	93,8	2,1	4,2	81,4	14,2	4,4	83,7	11,9	4,4
SARAYA	60,0	40,0	0,0	89,2	9,7	1,1	88,1	10,9	1,0
REGION	42,4	51,4	6,2	86,1	11,4	2,6	76,2	20,4	3,4

Source : ANSD.RGPHAE2013

II.3.5. PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La prévalence du handicap au niveau de la population âgée d'un an et plus de la région de Kédougou est de 6% dépassant légèrement la moyenne nationale qui est de 5,9%. La disparité selon le sexe n'est pas aussi notoire. En fait la prévalence est de 6% chez les femmes et 5,9% chez les hommes. Par contre, le handicap est plus fréquent en milieu rural qu'en milieu urbain. La prévalence est de 6,7% dans le rural et 3,7% dans l'urbain.

La proportion de personnes en situation de handicap varie également selon le département de résidence. Le département de Salémata enregistre une prévalence supérieure aux autres départements avec 9,1% de personnes en situation de handicap. Il est suivi du département de Saraya avec 5,8% de personnes handicapés quel que soit le type de handicap et département de Kédougou 5,2.

Tableau II-19: Pourcentage de personnes en situation de handicap par département et par milieu de résidence selon le sexe

DEPARTEMENT	Milieu de résidence	SEXE								
		Masculin			Féminin			Total		
		prévalence handicap			prévalence handicap			prévalence handicap		
		non handicapé	handicapé	Total	non handicapé	handicapé	Total	non handicapé	handicapé	Total
KEDOUGOU	Urbain	96,7	3,3	100	96,9	3,1	100	96,8	3,2	100
	Rural	93,4	6,6	100	93,7	6,3	100	93,6	6,4	100
	Total	94,7	5,3	100	94,9	5,1	100	94,8	5,2	100
SALEMATA	Urbain	94,8	5,2	100	95,4	4,6	100	95,1	4,9	100
	Rural	89,6	10,4	100	89,9	10,1	100	89,7	10,3	100
	Total	90,7	9,3	100	91,0	9,0	100	90,9	9,1	100
SARAYA	Urbain	92,9	7,1	100	90,7	9,3	100	91,9	8,1	100
	Rural	94,6	5,4	100	94,1	5,9	100	94,4	5,6	100
	Total	94,5	5,5	100	93,9	6,1	100	94,2	5,8	100
Total	Urbain	96,2	3,8	100	96,3	3,7	100	96,3	3,7	100
	Rural	93,3	6,7	100	93,2	6,8	100	93,3	6,7	100
	Total	94,1	5,9	100	94,0	6,0	100	94,0	6,0	100

Source : ANSD.RGPHAE2013

Conclusion

L'examen de l'évolution de la population durant ces 37 dernières années (de 1976 à 2013), révèle un taux de croissance démographique de plus en plus fort, combiné à une forte mortalité bien qu'en baisse. Cette situation laisse entrevoir l'ampleur des besoins en éducation, santé, aménagement, emploi, etc. à satisfaire dans un moyen ou court terme. Pour sortir de cette situation, il urge d'agir sur l'Indice Synthétique de Fécondité avec le repositionnement de la planification familiale ; de contenir la migration par une meilleure gestion des espaces et un contrôle rigoureux aux frontières mais aussi agir sur les offres de service et les infrastructures pour les adapter à cette démographie galopante. Le taux d'urbanisation de la région est de 25%. Ce taux reste encore faible. L'accès aux services sociaux de base est encore faible mais pourrait augmenter avec les perspectives économiques prometteuses de la région. La demande sociale qui devient de plus en plus forte dans la région de Kédougou, mérite une attention particulière. En dépit de quelques contraintes, telles que les forts taux brut de mortalité infantile, maternelle qui restent les plus élevés du pays, la région dispose d'énormes potentialités, présageant un avenir prometteur pour son urbanisation.



Tout le monde
compte !

Chapitre III : ALPHABÉTISATION, NIVEAU D'INSTRUCTION ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Résumé

Le taux d'alphabétisation en français est de 65,9% au niveau de la région de Kédougou en 2013. Le taux de fréquentation scolaire est de 44%. Sa population potentiellement active est estimée de 41 486 actifs (53%) contre 36 745 inactifs (47%). Le taux d'activité régional est de 39,1% et le taux de chômage 13,9%. Les occupés représentent 39,1% et les inactifs 47%. Il apparaît dans les résultats du RGPHAE 2013 que le taux de chômage le plus élevé est localisé dans le département de Salémata avec un niveau de 22,3% celui de Saraya présente un taux de chômage de 17,5%. Quant à celui de Kédougou, il affiche un taux de chômage de 9,8%.

Introduction

L'éducation est reconnue comme un droit pour tous. Ainsi en 2000 la communauté internationale s'est engagée pour l'atteinte d'un objectif d'une éducation primaire pour tous à l'horizon 2015 mais aussi l'atteinte d'un objectif d'amélioration de 50% de la population de 15ans ou plus sachant lire et écrire dans une langue quelconque. L'analyse de la formation professionnelle avec les données issues du RGPHAE seront traitées en dernier lieu après le traitement de celles relatives à l'alphabétisation et à l'instruction des enfants.

III.1. DEFINITION DES CONCEPTS

Dans cette partie, il sera question de la définition d'un certain nombre de concepts :

- **Aptitude à lire et à écrire dans une langue**

Cette variable représente le degré d'alphabétisme chez un individu et, d'après la définition de l'UNESCO, « une personne est alphabète si elle peut à la fois lire et écrire un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne en le comprenant » (UNESCO, 1958). L'indicateur qui mesure le niveau d'alphabétisation pour une population donnée, généralement celle des 15 ans et plus, est le taux d'alphabétisation représentant le rapport entre l'effectif de la population sachant lire et écrire dans une langue quelconque et l'effectif total de la population concernée.

- **Fréquentation scolaire**

La fréquentation scolaire est conçue comme étant «le fait de fréquenter régulièrement un établissement d'enseignement accrédité ou de suivre un programme d'étude homologué, à caractère public ou privé, en vue d'un apprentissage organisé à un niveau d'enseignement quelconque » (Nations Unies, 2008).

- **Activité économique habituelle**

Par activité économique, il faut retenir le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et services destinés à la vente ou à l'autoconsommation des ménages. La personne qui exerce une activité

économique, au sens de la comptabilité nationale, fournit la main d'œuvre pour la production de biens et services, marchands ou non, moyennant un salaire ou un traitement en espèce ou en nature ou en vue d'un bénéfice. Sont exclues de la sphère économique les activités illicites ou souterraines. Par contre, les activités ménagères sont mesurées.

- **Population en âge de travailler**

La population en âge de travailler est celle composée d'individus ayant atteint un âge légal pour exercer une activité économique quelconque ou pour s'engager dans la recherche active d'un emploi. Parmi les personnes en âge de travailler, on distinguera les personnes habituellement actives des inactives. L'âge minimum légal pour occuper un emploi salarié ou pour être en apprentissage est fixé au Sénégal à 15 ans.

- **Population habituellement active**

Dans le cadre du RGPHAE, c'est l'activité habituelle (c'est-à-dire celle exercée au cours des douze derniers mois précédant la date de collecte) qui est mesurée. La population habituellement active est l'ensemble des individus résidents des deux sexes, en âge de travailler (15 ans ou plus), et qui, au cours des 12 derniers mois, ont eu à occuper un emploi pendant au moins 3 mois ou qui sont inoccupés et sont à la recherche active d'un premier (ou nouvel) emploi. Elle comprend ceux qui travaillent effectivement (population active occupée) et ceux qui sont sans travail et qui en cherchent (chômeurs ayant travaillé et les primo demandeurs d'emploi). Ce concept de population active permet de mesurer le taux d'activité, qui est le rapport de la population habituellement active à celle en âge de travailler.

- **Population active habituellement occupée**

Une partie des individus habituellement actifs est occupée, c'est-à-dire formée par des personnes qui durant la période de référence (les 12 derniers mois) disposaient :

- ✓ - *d'un emploi salarié : personnes qui ont effectué un travail moyennant un salaire ou un traitement en espèce ou en nature ;*
- ✓ - *ou d'un emploi non salarié : personnes qui ont effectué un travail en vue d'en tirer un bénéfice ou un gain familial, en espèces ou en nature.*

Dans le cadre du Recensement, elle correspond à l'ensemble des personnes qui, au courant des 12 derniers mois précédant la date de l'interview, ont eu à exercer en continue un emploi pour une durée d'au moins 3 mois. Cette définition permet de prendre en compte dans la population des occupés, les agriculteurs, les aides familiaux, les travailleurs malades, en congé, etc.

- **Population au chômage**

Cette population est formée d'actifs habituels qui, au cours de la période de référence, n'ont jamais occupé un emploi pour une durée d'au moins 3 mois et sont à la recherche active d'un emploi qu'ils sont disponibles à occuper. Contrairement aux enquêtes emploi où le chômage se mesure à partir d'un ensemble de critères (conditions définies par le BIT), le chômage est ici appréhendé sur la base des déclarations des interviewés. On en distingue deux catégories :

- ✓ - *les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi ;*
- ✓ - *les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche d'un emploi (primo-demandeurs d'emploi).*

III.2. NIVEAU D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION

L'alphabétisation joue un rôle majeur dans le quotidien des individus et bénéficie depuis longtemps de programmes spéciaux avec l'introduction des langues nationales dans le système formel d'alphabétisation. Ce n'est qu'après l'indépendance qu'elle a fait une entrée timide dans le paysage scolaire avec une planification progressive. A côté de la langue française, « langue officielle » du pays, six langues principales que sont le Diola, le Mandingue, le Pulaar, le Sérère, le Soninké et le Wolof ainsi que l'Arabe furent homologuées et codifiées.

Le niveau d'alphabétisation régional est très élevé, selon les données du RGPHAE de 2013. En effet, 60,6% de la population de Kédougou ne savent ni lire ni écrire dans une langue quelconque.

Au niveau de la région de Kédougou, le taux d'alphabétisation en français est estimé à 30,2% en 2013. L'analyse au niveau des départements montre de grandes disparités. En effet, au niveau de Saraya l'indicateur est estimé à 20,4% contre respectivement de 35,2% et 31% au niveau de Kédougou et de Salémata. Le taux d'alphabétisation en français au niveau régional selon le sexe révèle qu'il est plus élevé chez les hommes 37,7% que chez les femmes 22,5%. En faisant la comparaison du taux d'alphabétisation en français selon le sexe et par département, on constate que c'est la même tendance qui est observée : la prédominance du taux des hommes sur celui des femmes.

Après le français, c'est l'alphabétisation en langues nationales qui vient en deuxième position avec un taux assez bas de 5,1% au niveau régional. Cependant de fortes disparités selon le département sont notées. En effet, si ce taux est à 6,3% à Kédougou, 5,6% à Salémata qui tient la 2ème place au niveau des départements, par contre il est à 2,5% dans le Saraya. L'alphabétisation en langues nationales selon le sexe au niveau régional montre que ce sont les hommes qui sont plus instruits que les femmes avec des taux respectifs de 7% et 3,1%.

Par rapport à l'alphabétisation en arabe, le taux régional est à 4,1%. Les départements ont des taux respectifs de 4,5% pour Kédougou, 4% pour Salémata et 3,3% pour Saraya. Il faut constater que l'alphabétisation en arabe est plus fréquente chez les hommes que les chez femmes dans tous les départements.

Tableau III-1: Taux d'alphabétisation selon le sexe, l'âge et la langue d'alphabétisation de la Région

Groupes d'âges	Masculin			Féminin			Total		
	Langues nationales	Français	Arabe	Langues nationales	Français	Arabe	Langues nationales	Français	Arabe
10-14	3,3	54,2	4,5	2,8	49,3	2,8	3,1	51,9	3,7
15-19	10,8	61,9	5,1	6,1	43,1	2,1	8,4	52,5	3,6
20-24	9,6	47,7	6,0	4,5	25,1	1,5	7,0	36,0	3,7
25-29	9,3	34,4	7,7	3,3	13,8	0,9	6,1	23,6	4,1
30-34	7,7	27,9	7,4	2,7	9,0	1,2	5,3	18,7	4,4
35-39	8,8	26,2	7,9	2,2	7,4	1,1	5,6	17,1	4,6
40-44	6,3	21,3	7,3	2,0	5,1	0,8	4,2	13,4	4,1
45-49	5,5	18,2	7,5	2,1	4,6	0,9	3,8	11,5	4,3
50-54	5,8	14,0	8,8	1,3	2,8	0,7	3,5	8,4	4,8
55-59	4,4	13,1	9,5	1,0	2,8	0,8	2,8	8,1	5,3
60-64	3,4	12,7	7,5	0,3	1,5	1,3	1,9	7,2	4,4
64-69	3,1	10,0	8,4	0,1	0,6	0,4	1,8	5,8	4,8
70-74	2,4	7,5	8,8	0,0	0,6	0,6	1,2	4,2	4,9
75-79	2,0	7,3	6,0	0,0	0,4	1,1	1,0	4,0	3,6
80+	1,1	6,1	8,3	0,5	0,5	0,0	0,8	3,3	4,1
ENSEMBLE	7,0	37,7	6,6	3,1	22,5	1,5	5,1	30,2	4,1

Source : ANSD RGPHAE 2013

Tableau III-2: Taux d'alphabétisation selon le sexe, l'âge et la langue d'alphabétisation du département de KEDOUGOU

Groupes d'âges	SEXE								
	Masculin			Féminin			Total		
	Langues nationales	Français	Arabe	Langues nationales	Français	Arabe	Langues nationales	Français	Arabe
10-14	4,2	57,2	4,8	4,0	55,5	3,6	4,1	56,4	4,2
15-19	13,7	67,1	5,5	8,7	51,4	2,8	11,3	59,5	4,2
20-24	12,0	54,8	6,5	6,7	34,6	2,4	9,3	44,7	4,5
25-29	9,5	37,7	8,3	3,6	19,2	1,3	6,4	28,2	4,7
30-34	8,3	33,4	7,1	3,1	13,6	1,4	5,8	23,8	4,4
35-39	10,1	31,9	7,9	2,2	11,1	1,6	6,3	22,0	4,9
40-44	7,2	27,7	7,6	2,4	7,1	1,1	4,9	17,7	4,4
45-49	5,8	22,9	7,1	2,8	8,0	1,4	4,4	15,7	4,4
50-54	6,7	18,0	9,5	1,6	4,7	0,9	4,1	11,3	5,2
55-59	5,2	16,9	9,0	1,2	4,1	0,9	3,2	10,6	5,0
60-64	3,9	15,2	7,1	0,3	2,1	1,6	2,2	9,0	4,5
64-69	3,6	12,1	7,4	0,2	0,9	0,7	2,1	7,1	4,4
70-74	3,0	10,1	8,4	0,0	1,1	1,1	1,6	5,9	4,9
75-79	1,1	7,9	6,2	0,0	0,6	0,0	0,6	4,5	3,3
80+	1,5	6,4	11,3	0,5	0,9	0,0	1,0	3,6	5,5
ENSEMBLE	8,4	42,3	6,8	4,2	27,7	2,1	6,3	35,2	4,5

Source : ANSD RGPHAE 2013

Tableau III-3: Taux d'alphabétisation selon le sexe, l'âge et la langue d'alphabétisation du département de SALEMATA

Groupes d'âges	Masculin			Féminin			Total		
	Langues nationales	Français	Arabe	Langues nationales	Français	Arabe	Langues nationales	Français	Arabe
10-14	2,7	61,2	4,0	1,6	56,6	3,2	2,2	59,0	3,6
15-19	6,1	64,9	5,1	4,0	46,9	2,0	5,1	55,9	3,5
20-24	7,5	45,9	4,4	5,0	23,7	0,5	6,2	34,5	2,4
25-29	16,1	39,2	9,1	8,1	12,2	0,8	11,9	24,9	4,7
30-34	15,0	34,4	8,2	4,7	3,8	1,3	9,8	18,9	4,7
35-39	14,9	25,2	5,2	4,5	4,2	0,7	9,3	13,9	2,8
40-44	7,9	13,4	7,2	2,8	3,0	0,6	5,1	7,6	3,5
45-49	9,0	11,6	10,6	2,9	1,0	0,2	5,4	5,4	4,6
50-54	8,1	9,5	10,6	2,2	0,3	1,4	5,1	4,9	6,0
55-59	7,0	11,6	11,6	1,2	1,6	0,8	3,8	6,1	5,7
60-64	4,9	9,7	9,7	0,4	0,8	1,9	2,4	4,7	5,4
64-69	3,1	5,0	13,1	0,0	0,0	0,0	1,7	2,7	7,0
70-74	2,5	1,9	9,3	0,0	0,0	0,0	1,4	1,0	5,1
75-79	2,0	3,9	11,7	0,0	0,0	6,0	1,0	2,0	8,9
80+	1,5	0,0	7,5	1,4	0,0	0,0	1,4	0,0	3,6
ENSEMBLE	7,8	39,5	6,7	3,5	23,0	1,5	5,6	31,0	4,0

Source : ANSD RGPHAE 2013

Tableau III-4: Taux d'alphabétisation en % selon le sexe, l'âge et la langue d'alphabétisation du département de SARAYA

Groupes d'âges	Masculin			Féminin			Total		
	Langues nationales	Français	Arabe	Langues nationales	Français	Arabe	Langues nationales	Français	Arabe
10-14	2,0	45,0	4,3	1,3	33,5	1,0	1,7	39,7	2,8
15-19	6,9	48,6	4,3	2,3	25,6	1,0	4,5	36,5	2,5
20-24	5,9	34,8	5,7	0,8	10,3	0,3	3,1	21,4	2,8
25-29	5,9	26,2	6,0	0,7	5,5	0,4	3,1	15,0	3,0
30-34	3,8	15,2	7,6	1,0	2,8	0,6	2,4	9,3	4,3
35-39	3,5	15,7	9,0	0,9	2,0	0,3	2,3	9,1	4,8
40-44	3,8	12,6	6,6	0,4	2,0	0,3	2,3	7,8	3,7
45-49	3,5	12,7	7,0	0,3	0,6	0,3	2,0	7,1	3,9
50-54	3,0	9,5	6,5	0,0	0,6	0,2	1,6	5,2	3,4
55-59	2,0	7,3	9,5	0,3	0,6	0,3	1,3	4,5	5,6
60-64	1,5	9,1	7,1	0,3	0,8	0,3	0,9	5,0	3,8
64-69	2,0	8,8	7,6	0,0	0,5	0,0	1,1	5,2	4,3
70-74	0,6	6,9	9,3	0,0	0,0	0,0	0,3	3,4	4,7
75-79	4,1	8,3	1,4	0,0	0,0	0,0	2,1	4,2	0,7
80+	0,0	10,0	2,2	0,0	0,0	0,0	0,0	5,1	1,1
ENSEMBLE	4,0	28,0	6,1	1,0	12,6	0,6	2,5	20,4	3,3

Source : ANSD RGPHAE 2013

III.3. LE NIVEAU D'INSTRUCTION

La fréquentation scolaire constitue un indicateur important pour apprécier la qualité des ressources humaines d'une zone. Dans la région de Kédougou, le taux de fréquentation scolaire est de 44%. Il est de 50,7% dans le département de Kédougou, 47,3% dans le Salémata et 34,1% dans le Saraya.

Le milieu de résidence constitue une variable discriminante dans la fréquentation scolaire. En zone urbaine, le taux de fréquentation scolaire est de 63,5% et 40,1% dans celle dite rurale. La fréquentation selon le milieu et par département montre que dans l'urbain Saraya dispose du taux le plus élevé avec 67,6% d'instruits suivi du département Salémata 63,6% et Kédougou 59,2%. Par contre dans le milieu rural, c'est le département de Kédougou qui dispose du meilleur taux de fréquentation avec 45,4%, suivi de Salémata 42,8% et Saraya 32,2%.

Selon le sexe, il apparaît également que le taux de fréquentation scolaire est plus élevé chez les hommes 50,9% que chez les femmes 36,8%.

Tableau III-5: Pourcentage des personnes instruites selon l'âge, le sexe, le milieu de résidence

DEPARTEMENT	MILIEU DE RESIDENCE					
	Urbain		Rural		Total	
	non instruits	instruits	non instruits	instruits	non instruits	instruits
KEDOUGOU	40,8	59,2	54,6	45,4	49,3	50,7
SALEMATA	36,4	63,6	57,2	42,8	52,7	47,3
SARAYA	32,4	67,6	67,8	32,2	65,9	34,1
ENSEMBLE	36,5	63,5	59,9	40,1	56,0	44,0
	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
KEDOUGOU	42,9	57,1	56,0	44,0	49,3	50,7
SALEMATA	44,9	55,1	60,2	39,8	52,7	47,3
SARAYA	59,6	40,4	73,4	26,6	65,9	34,1
ENSEMBLE	49,1	50,9	63,2	36,8	56,0	44,0

Source : ANSD.RGPHAE2013

III.4. ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION

III.4.1. VOLUME DE LA POPULATION ACTIVE

En 2013, la population potentiellement active de la région de Kédougou était de 41486 actifs (53%) et 36745 inactifs (47%). La répartition de la population active montre que 70% sont de sexe masculin et 30% de sexe féminin. La forte présence de main-d'œuvre masculine dans les zones d'orpaillage peut être l'un des facteurs explicatifs de ce déséquilibre. La répartition de la population active selon le département montre que 54% des effectifs sont localisés dans Kédougou, 30% à Saraya et 16% à Salémata. La répartition de cette population active par sexe et par département révèle qu'aussi que les hommes sont plus nombreux que les femmes. Ainsi on note qu'à Saraya 74% des actifs sont de sexe masculin, 70% à Kédougou et 61% à Salémata.

L'allure de la courbe sur l'évolution de la population active par groupe d'âges révèle que c'est dans le département de Saraya qu'on rencontre les taux les plus élevés pour les groupes d'âges 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans.

Graphique III-1: Evolution de la population active selon groupe d'âges et par département

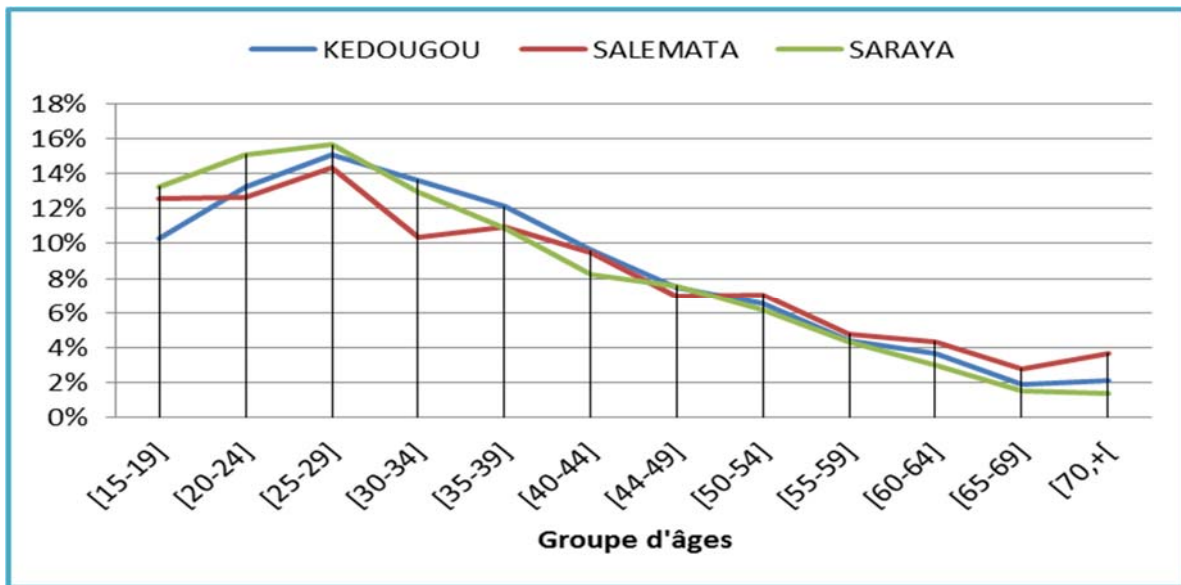


Tableau III-6: Répartition de la population active par département, par sexe en 2013

DEPARTEMENT	Groupe d'âges	SEXE								
		Masculin			Féminin			Ensemble		
		Pop active	Pop inactive	Total	Pop active	Pop inactive	Total	Pop active	Pop inactive	Total
KEDOUGOU	[15-19]	1454	2837	4291	831	3172	4003	2285	6009	8294
	[20-24]	1941	1404	3345	996	2361	3357	2937	3765	6702
	[25-29]	2316	522	2838	1024	1970	2994	3340	2492	5832
	[30-34]	2178	261	2439	847	1443	2290	3025	1704	4729
	[35-39]	1952	235	2187	737	1251	1988	2689	1486	4175
	[40-44]	1539	163	1702	597	1013	1610	2136	1176	3312
	[44-49]	1177	162	1339	487	756	1243	1664	918	2582
	[50-54]	993	176	1169	452	720	1172	1445	896	2341
	[55-59]	693	167	860	278	567	845	971	734	1705
	[60-64]	591	224	815	218	528	746	809	752	1561
	[65-69]	336	195	531	90	344	434	426	539	965
	[70,+]	369	407	776	102	627	729	471	1034	1505
Ensemble	15539	6753	22292	6659	14752	21411	22198	21505	43703	
SALEMATA	[15-19]	452	660	1112	406	713	1119	858	1373	2231
	[20-24]	502	219	721	357	409	766	859	628	1487
	[25-29]	620	71	691	355	422	777	975	493	1468
	[30-34]	466	48	514	241	289	530	707	337	1044
	[35-39]	466	30	496	279	298	577	745	328	1073
	[40-44]	371	34	405	275	228	503	646	262	908
	[44-49]	276	24	300	200	221	421	476	245	721
	[50-54]	322	36	358	158	204	362	480	240	720
	[55-59]	198	18	216	128	130	258	326	148	474
	[60-64]	178	28	206	117	140	257	295	168	463
	[65-69]	134	26	160	57	85	142	191	111	302
	[70,+]	186	94	280	64	194	258	250	288	538
Ensemble	4171	1288	5459	2637	3333	5970	6808	4621	11429	
SARAYA	[15-19]	1026	909	1935	630	1535	2165	1656	2444	4100
	[20-24]	1361	365	1726	521	1564	2085	1882	1929	3811
	[25-29]	1427	138	1565	528	1300	1828	1955	1438	3393
	[30-34]	1247	79	1326	364	850	1214	1611	929	2540
	[35-39]	1055	72	1127	302	735	1037	1357	807	2164
	[40-44]	820	75	895	207	540	747	1027	615	1642
	[44-49]	720	49	769	225	443	668	945	492	1437
	[50-54]	585	79	664	185	440	625	770	519	1289
	[55-59]	433	75	508	105	255	360	538	330	868
	[60-64]	288	106	394	90	289	379	378	395	773
	[65-69]	155	95	250	38	157	195	193	252	445
	[70,+]	139	184	323	29	285	314	168	469	637
Ensemble	9256	2226	11482	3224	8393	11617	12480	10619	23099	

Source : ANSD RGPHAE2013

Tableau III-7: Répartition de la population régionale en âge de travailler selon le sexe en 2013

Groupe d'âges	SEXE								
	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Pop active	Pop inactive	Total	Pop active	Pop inactive	Total	Pop active	Pop inactive	Total
	Effectif	Effectif	effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif
[15-19]	2932	4406	7338	1867	5420	7287	4799	9826	14625
[20-24]	3804	1988	5792	1874	4334	6208	5678	6322	12000
[25-29]	4363	731	5094	1907	3692	5599	6270	4423	10693
[30-34]	3891	388	4279	1452	2582	4034	5343	2970	8313
[35-39]	3473	337	3810	1318	2284	3602	4791	2621	7412
[40-44]	2730	272	3002	1079	1781	2860	3809	2053	5862
[44-49]	2173	235	2408	912	1420	2332	3085	1655	4740
[50-54]	1900	291	2191	795	1364	2159	2695	1655	4350
[55-59]	1324	260	1584	511	952	1463	1835	1212	3047
[60-64]	1057	358	1415	425	957	1382	1482	1315	2797
[65-69]	625	316	941	185	586	771	810	902	1712
[70,+]	694	685	1379	195	1106	1301	889	1791	2680
Ensemble	28966	10267	39233	12520	26478	38998	41486	36745	78231

Source : ANSD RGPHAE2013

Tableau III-8: Répartition de la population active par département, par milieu de résidence en 2013

DEPARTEMENT	Groupe d'âges	MILIEU DE RESIDENCE								
		Urbain			Rural			Ensemble		
		Pop active	Pop inactive	Total	Pop active	Pop inactive	Total	Pop active	Pop inactive	Total
		Effectif	Effectif	effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif
KEDOUGOU	[15-19]	721	2713	3434	1564	3296	4860	2285	6009	8294
	[20-24]	1073	1968	3041	1864	1798	3662	2937	3766	6703
	[25-29]	1391	1245	2636	1949	1247	3196	3340	2492	5832
	[30-34]	1305	875	2180	1720	829	2549	3025	1704	4729
	[35-39]	1060	697	1757	1629	789	2418	2689	1486	4175
	[40-44]	824	506	1330	1313	669	1982	2137	1175	3312
	[44-49]	615	381	996	1049	537	1586	1664	918	2582
	[50-54]	445	372	817	1000	524	1524	1445	896	2341
	[55-59]	286	302	588	685	433	1118	971	735	1706
	[60-64]	199	279	478	610	473	1083	809	752	1561
	[65-69]	122	236	358	303	303	606	425	539	964
	[70,+]	117	375	492	354	659	1013	471	1034	1505
Total	8157	9948	18105	14041	11557	25598	22198	21505	43703	
SALEMATA	[15-19]	107	530	637	750	842	1592	857	1372	2229
	[20-24]	134	209	343	725	420	1145	859	629	1488
	[25-29]	202	122	324	774	370	1144	976	492	1468
	[30-34]	152	74	226	555	263	818	707	337	1044
	[35-39]	136	77	213	609	252	861	745	329	1074
	[40-44]	115	56	171	530	205	735	645	261	906
	[44-49]	73	63	136	403	182	585	476	245	721
	[50-54]	84	59	143	396	181	577	480	240	720
	[55-59]	56	33	89	269	115	384	325	148	473
	[60-64]	38	39	77	257	129	386	295	168	463
	[65-69]	24	23	47	166	88	254	190	111	301
	[70,+]	40	61	101	209	226	435	249	287	536
Total	1163	1347	2510	5645	3274	8919	6808	4621	11429	
SARAYA	[15-19]	84	264	348	1573	2180	3753	1657	2444	4101
	[20-24]	122	135	257	1760	1794	3554	1882	1929	3811
	[25-29]	116	70	186	1839	1368	3207	1955	1438	3393
	[30-34]	96	41	137	1515	887	2402	1611	928	2539
	[35-39]	71	35	106	1286	773	2059	1357	808	2165
	[40-44]	37	28	65	990	586	1576	1027	614	1641
	[44-49]	48	30	78	897	462	1359	945	492	1437
	[50-54]	37	45	82	733	474	1207	770	519	1289
	[55-59]	20	27	47	518	303	821	538	330	868
	[60-64]	15	17	32	363	378	741	378	395	773
	[65-69]	18	18	36	175	234	409	193	252	445
	[70,+]	16	23	39	153	446	599	169	469	638
Total	682	734	1416	11800	9885	21685	12482	10619	23101	

Source : ANSD RGPHAE2013

Tableau III-9: Répartition de la population active de la région selon le milieu de résidence en 2013

Groupe d'âges	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Pop active	Pop inactive	Total	Pop active	Pop inactive	Total	Pop active	Pop inactive	Total
	Effectif	Effectif	effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif
[15-19]	912	3507	4419	3887	6318	10205	4799	9825	14624
[20-24]	1329	2312	3641	4349	4012	8361	5678	6324	12002
[25-29]	1709	1437	3146	4562	2985	7547	6271	4422	10693
[30-34]	1553	990	2543	3790	1979	5769	5343	2969	8312
[35-39]	1267	809	2076	3524	1814	5338	4791	2623	7414
[40-44]	976	590	1566	2833	1460	4293	3809	2050	5859
[44-49]	736	474	1210	2349	1181	3530	3085	1655	4740
[50-54]	566	476	1042	2129	1179	3308	2695	1655	4350
[55-59]	362	362	724	1472	851	2323	1834	1213	3047
[60-64]	252	335	587	1230	980	2210	1482	1315	2797
[65-69]	164	277	441	644	625	1269	808	902	1710
[70,+]	173	459	632	716	1331	2047	889	1790	2679
Total	10002	12029	22031	31486	24716	56202	41488	36745	78233

Source : ANSD RGPHAE2013

III.4.2. TAUX D'ACTIVITE

Le taux d'activité de la population de la région de Kédougou est de 39,1%. Cela signifie qu'au moment du recensement, près de 4 personnes sur 10 avaient un emploi au cours des douze mois ayant précédé la collecte ou étaient à la recherche d'un emploi. Ce taux d'activité est plus élevé en milieu rural (41,6%) qu'en milieu urbain (32,8%).

Tableau III-10: Taux d'activité de la région selon l'âge et le milieu de résidence

Groupe d'âges	MILIEU DE RESIDENCE		
	Urbain	Rural	Total
[15-19]	12,7%	25,4%	21,6%
[20-24]	24,0%	35,6%	32,1%
[25-29]	39,5%	43,0%	41,9%
[30-34]	46,2%	48,7%	47,9%
[35-39]	47,7%	50,4%	49,6%
[40-44]	48,3%	51,0%	50,2%
[44-49]	47,5%	53,2%	51,7%
[50-54]	38,0%	51,7%	48,4%
[55-59]	37,1%	51,2%	47,9%
[60-64]	30,1%	45,3%	42,1%
[65-69]	25,5%	42,2%	37,9%
[70,+]	15,2%	27,4%	24,5%
Total	32,8%	41,6%	39,1%

Source : ANSD RGPHAE2013

Le taux d'activité selon le département montre que Kédougou dispose du taux le plus élevé 41%, suivi de Salémata 37,3% et en enfin Saraya 36,5.

Le taux d'activité selon le milieu de résidence et par département révèle que qu'il y a un écart très important entre le milieu urbain et le rural dans tous les départements. Ainsi, on observe que le taux du Département de Kédougou passe de 45,5% pour le milieu rural à 34,6% pour l'urbain soit un écart de 10 points. Pour le département de Salémata le taux d'activité pour le milieu rural est de 39,3% et le milieu urbain 29,9% soit un écart 9,4 points. Mais c'est dans le département de Saraya où la situation est assez préoccupante car l'écart est de 23,3 points entre le milieu urbain et le rural. En effet le taux d'activité est de 38% pour le milieu rural et seulement 14,7% pour l'urbain.

Tableau III-11: Taux d'activité selon l'âge, le département et le milieu de résidence en 2013

DEPARTEMENT	Groupe d'âges	MILIEU DE RESIDENCE		
		Urbain	Rural	Total
KEDOUGOU	[15-19]	14,1%	24,1%	20,0%
	[20-24]	24,7%	39,4%	32,7%
	[25-29]	40,5%	48,8%	45,1%
	[30-34]	47,8%	56,1%	52,3%
	[35-39]	49,8%	58,3%	54,7%
	[40-44]	49,4%	55,6%	53,1%
	[44-49]	50,9%	58,3%	55,4%
	[50-54]	41,5%	57,3%	51,8%
	[55-59]	38,9%	54,0%	48,8%
	[60-64]	31,3%	49,6%	44,0%
	[65-69]	26,3%	45,8%	38,6%
	[70,+]	14,3%	30,2%	25,0%
	Total	34,6%	45,5%	41,0%
SALEMATA	[15-19]	8,6%	27,6%	22,2%
	[20-24]	25,4%	36,2%	33,7%
	[25-29]	42,1%	40,9%	41,2%
	[30-34]	46,0%	42,3%	43,1%
	[35-39]	41,8%	42,3%	42,2%
	[40-44]	48,5%	44,2%	45,0%
	[44-49]	40,4%	45,7%	44,7%
	[50-54]	30,8%	47,3%	44,0%
	[55-59]	39,3%	45,8%	44,5%
	[60-64]	31,2%	46,6%	44,0%
	[65-69]	27,7%	47,1%	44,1%
	[70,+]	23,8%	30,7%	29,4%
	Total	29,9%	39,3%	37,3%
SARAYA	[15-19]	5,8%	26,3%	24,6%
	[20-24]	14,0%	31,5%	30,3%
	[25-29]	21,0%	37,8%	36,9%
	[30-34]	21,2%	43,0%	41,8%
	[35-39]	24,5%	44,4%	43,5%
	[40-44]	26,2%	48,3%	47,4%
	[44-49]	16,7%	50,5%	48,7%
	[50-54]	15,9%	46,8%	44,8%
	[55-59]	10,6%	50,1%	48,0%
	[60-64]	9,4%	38,5%	37,3%
	[65-69]	13,9%	33,8%	32,1%
	[70,+]	5,1%	20,0%	19,1%
	Total	14,7%	38,0%	36,5%

Source : ANSD RGPHAE2013

III.4.3. TAUX DE CHOMAGE

Le taux de chômage est de 13,9% dans la région de Kédougou. Les occupés représentent 39,1% et les inactifs 47%. Il apparaît dans les résultats que le taux de chômage le plus élevé est localisé dans le département de Salémata avec un niveau de 22,3%. Le département de Saraya présente un taux de chômage de 17,5%. Le département de Kédougou affiche un taux de chômage de 9,8%.

Par ailleurs, au niveau régional, le taux de chômage est plus important en milieu rural (14,4%) qu'en milieu urbain (12,6%). Cependant il y a déséquilibre entre les départements et selon le milieu. Ainsi, le département de Saraya a un taux de chômage urbain de 33,4% là où il n'est que de 16,4% à Salémata et 10,5% à Kédougou. Quant au taux de chômage pour le milieu rural, on constate qu'à Salémata il est de 24%, à Saraya 16,4% et à Kédougou 9,4%.

La situation du chômage par sexe au niveau régional montre que le taux est à 15,3% pour le masculin et 12,5% pour le féminin. Cependant il existe une forte disparité entre les départements. Ainsi, le département de Salémata a un taux de chômage masculin de 26,8% là où il n'est que de 22,8% à Saraya et 8,7% à Kédougou. Quant au taux de chômage pour le sexe féminin, on constate qu'à Salémata il est de 18,2%, à Saraya 12,2% et à Kédougou 11,1%.

Tableau III-12: Taux de chômage par département, selon l'âge et le milieu de résidence

DEPARTEMENT	Groupe d'âges	MILIEU DE RESIDENCE								
		Urbain			Rural			Total		
		activité			activité			activité		
		occupé	chômeur	inactif	occupé	chômeur	inactif	occupé	chômeur	inactif
KEDOUGOU	[15-19]	14,1%	6,9%	79,0%	24,1%	8,1%	67,8%	20,0%	7,6%	72,4%
	[20-24]	24,7%	10,6%	64,7%	39,4%	11,5%	49,1%	32,7%	11,1%	56,2%
	[25-29]	40,5%	12,3%	47,2%	48,8%	12,2%	39,0%	45,1%	12,2%	42,7%
	[30-34]	47,8%	12,0%	40,1%	56,1%	11,4%	32,5%	52,3%	11,7%	36,0%
	[35-39]	49,8%	10,6%	39,7%	58,3%	9,1%	32,6%	54,7%	9,7%	35,6%
	[40-44]	49,4%	12,6%	38,1%	55,6%	10,6%	33,8%	53,1%	11,4%	35,5%
	[44-49]	50,9%	10,9%	38,3%	58,3%	7,9%	33,8%	55,4%	9,0%	35,5%
	[50-54]	41,5%	13,0%	45,5%	57,3%	8,3%	34,4%	51,8%	9,9%	38,3%
	[55-59]	38,9%	9,7%	51,4%	54,0%	7,3%	38,7%	48,8%	8,2%	43,1%
	[60-64]	31,3%	10,3%	58,4%	49,6%	6,8%	43,6%	44,0%	7,9%	48,2%
	[65-69]	26,3%	7,8%	65,8%	45,8%	4,2%	50,0%	38,6%	5,5%	55,9%
	[70,+]	14,3%	9,6%	76,2%	30,2%	4,7%	65,1%	25,0%	6,3%	68,7%
	Total	34,6%	10,5%	54,9%	45,5%	9,4%	45,1%	41,0%	9,8%	49,2%
SALEMATA	[15-19]	8,6%	8,2%	83,2%	27,6%	19,6%	52,9%	22,2%	16,3%	61,5%
	[20-24]	25,4%	13,7%	60,8%	36,2%	27,1%	36,7%	33,7%	24,0%	42,2%
	[25-29]	42,1%	20,1%	37,8%	40,9%	26,7%	32,4%	41,2%	25,2%	33,6%
	[30-34]	46,0%	21,2%	32,7%	42,3%	25,5%	32,2%	43,1%	24,6%	32,3%
	[35-39]	41,8%	22,1%	36,2%	42,3%	28,5%	29,2%	42,2%	27,2%	30,6%
	[40-44]	48,5%	18,7%	32,7%	44,2%	27,9%	27,9%	45,0%	26,2%	28,8%
	[44-49]	40,4%	13,2%	46,3%	45,7%	23,2%	31,1%	44,7%	21,3%	34,0%
	[50-54]	30,8%	28,0%	41,3%	47,3%	21,4%	31,4%	44,0%	22,7%	33,4%
	[55-59]	39,3%	23,6%	37,1%	45,8%	24,4%	29,9%	44,5%	24,2%	31,2%
	[60-64]	31,2%	18,2%	50,6%	46,6%	19,9%	33,5%	44,0%	19,6%	36,4%
	[65-69]	27,7%	23,4%	48,9%	47,1%	18,2%	34,7%	44,1%	19,0%	36,9%
	[70,+]	23,8%	15,8%	60,4%	30,7%	17,4%	51,9%	29,4%	17,1%	53,5%
	Total	29,9%	16,4%	53,7%	39,3%	24,0%	36,7%	37,3%	22,3%	40,4%
SARAYA	[15-19]	5,8%	18,4%	75,8%	26,3%	15,6%	58,1%	24,6%	15,8%	59,6%
	[20-24]	14,0%	33,5%	52,5%	31,5%	18,0%	50,5%	30,3%	19,1%	50,6%
	[25-29]	21,0%	41,4%	37,6%	37,8%	19,5%	42,7%	36,9%	20,7%	42,4%
	[30-34]	21,2%	48,9%	29,9%	43,0%	20,0%	36,9%	41,8%	21,6%	36,6%
	[35-39]	24,5%	42,5%	33,0%	44,4%	18,0%	37,5%	43,5%	19,2%	37,3%
	[40-44]	26,2%	30,8%	43,1%	48,3%	14,6%	37,2%	47,4%	15,2%	37,4%
	[44-49]	16,7%	44,9%	38,5%	50,5%	15,5%	34,0%	48,7%	17,1%	34,2%
	[50-54]	15,9%	29,3%	54,9%	46,8%	14,0%	39,3%	44,8%	14,9%	40,3%
	[55-59]	10,6%	31,9%	57,4%	50,1%	12,9%	36,9%	48,0%	14,0%	38,0%
	[60-64]	9,4%	37,5%	53,1%	38,5%	10,5%	51,0%	37,3%	11,6%	51,1%
	[65-69]	13,9%	36,1%	50,0%	33,8%	9,0%	57,2%	32,1%	11,2%	56,6%
	[70,+]	5,1%	35,9%	59,0%	20,0%	5,4%	74,5%	19,1%	7,3%	73,6%
	Total	14,7%	33,4%	51,8%	38,0%	16,4%	45,6%	36,5%	17,5%	46,0%

Source : ANSD RGPHAE2013

Tableau III-13: Taux de chômage de la région selon l'âge et le milieu de résidence

Groupe d'âges	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Total		
	activité			activité			activité		
	occupé	chômeur	inactif	occupé	chômeur	inactif	occupé	chômeur	inactif
[15-19]	12,7%	8,0%	79,4%	25,4%	12,7%	61,9%	21,6%	11,2%	67,2%
[20-24]	24,0%	12,5%	63,5%	35,6%	16,4%	48,0%	32,1%	15,2%	52,7%
[25-29]	39,5%	14,8%	45,7%	43,0%	17,5%	39,6%	41,9%	16,7%	41,4%
[30-34]	46,2%	14,9%	38,9%	48,7%	17,0%	34,3%	47,9%	16,3%	35,7%
[35-39]	47,7%	13,4%	39,0%	50,4%	15,7%	34,0%	49,6%	15,0%	35,4%
[40-44]	48,3%	14,0%	37,7%	51,0%	15,0%	34,0%	50,2%	14,8%	35,0%
[44-49]	47,5%	13,3%	39,2%	53,2%	13,4%	33,5%	51,7%	13,4%	34,9%
[50-54]	38,0%	16,3%	45,7%	51,7%	12,6%	35,6%	48,4%	13,5%	38,0%
[55-59]	37,1%	12,9%	50,0%	51,2%	12,1%	36,6%	47,9%	12,3%	39,8%
[60-64]	30,1%	12,8%	57,1%	45,3%	10,3%	44,3%	42,1%	10,9%	47,0%
[65-69]	25,5%	11,8%	62,7%	42,2%	8,5%	49,3%	37,9%	9,4%	52,7%
[70,+]	15,2%	12,2%	72,6%	27,4%	7,6%	65,0%	24,5%	8,7%	66,8%
Total	32,8%	12,6%	54,6%	41,6%	14,4%	44,0%	39,1%	13,9%	47,0%

Source : ANSD RGPHAE2013

Tableau III-14: Taux de chômage par département, selon l'âge et le sexe en %.

DEPARTEMENT	Groupe d'âges	SEXE								
		Masculin			Féminin			Total		
		activité			activité			activité		
		occupé	chômeur	inactif	occupé	chômeur	inactif	occupé	chômeur	inactif
KEDOUGOU	[15-19]	28,1	17,2	66,1	11,2	46,1	79,2	20,0	27,7	72,4
	[20-24]	48,0	17,3	42,0	17,5	41,1	70,3	32,7	25,4	56,2
	[25-29]	69,8	14,5	18,4	21,5	36,9	65,8	45,1	21,4	42,7
	[30-34]	79,8	10,7	10,7	23,0	37,8	63,0	52,3	18,3	36,0
	[35-39]	81,0	9,3	10,8	25,7	30,7	62,9	54,7	15,1	35,6
	[40-44]	80,4	11,2	9,6	24,3	34,6	62,9	53,1	17,7	35,5
	[44-49]	80,1	8,9	12,1	28,8	26,7	60,8	55,4	14,1	35,5
	[50-54]	76,1	10,5	15,1	27,5	28,8	61,5	51,8	16,2	38,3
	[55-59]	72,7	9,9	19,4	24,4	25,8	67,1	48,8	14,4	43,1
	[60-64]	65,3	10,2	27,4	20,7	29,2	70,8	44,0	15,3	48,2
	[65-69]	57,0	10,2	36,7	16,1	22,1	79,3	38,6	12,7	55,9
	[70,+]	39,4	17,5	52,5	9,7	30,6	86,0	25,0	20,3	68,7
	Total	61,1	12,5	30,3	20,0	35,6	68,9	41,0	19,4	49,2
SALEMATA	[15-19]	23,8	41,6	59,4	20,5	43,4	63,7	22,2	42,4	61,5
	[20-24]	43,1	38,0	30,4	24,9	46,5	53,4	33,7	41,6	42,2
	[25-29]	59,4	33,8	10,2	25,0	45,1	54,3	41,2	37,9	33,6
	[30-34]	61,4	32,3	9,4	25,4	43,9	54,6	43,1	36,2	32,3
	[35-39]	61,6	34,4	6,1	25,5	47,2	51,6	42,2	39,2	30,6
	[40-44]	61,1	33,4	8,3	32,1	41,1	45,3	45,0	36,7	28,8
	[44-49]	65,9	28,3	8,0	29,5	37,7	52,5	44,7	32,2	34,0
	[50-54]	57,7	35,9	10,2	30,3	30,5	56,3	44,0	34,1	33,4
	[55-59]	57,6	37,4	8,2	33,7	32,0	50,5	44,5	35,3	31,2
	[60-64]	61,1	29,4	13,7	30,4	33,0	54,5	44,0	30,9	36,4
	[65-69]	57,0	32,0	16,4	29,5	25,9	60,1	44,1	30,2	36,9
	[70,+]	38,1	42,7	33,6	19,9	19,7	75,2	29,4	36,8	53,5
	Total	49,6	35,1	23,6	26,0	41,1	55,8	37,3	37,4	40,4
SARAYA	[15-19]	36,2	31,8	47,0	14,2	51,4	70,9	24,6	39,3	59,6
	[20-24]	52,5	33,5	21,1	11,9	52,5	75,0	30,3	38,7	50,6
	[25-29]	63,7	30,2	8,8	14,0	51,8	71,1	36,9	36,0	42,4
	[30-34]	66,9	29,0	5,9	14,5	51,9	70,0	41,8	34,1	36,6
	[35-39]	69,3	26,1	6,4	15,4	47,2	70,9	43,5	30,8	37,3
	[40-44]	72,3	21,1	8,3	17,5	37,1	72,3	47,4	24,3	37,4
	[44-49]	70,2	25,1	6,4	23,8	29,4	66,3	48,7	26,1	34,2
	[50-54]	63,7	27,8	11,9	24,7	16,5	70,4	44,8	25,1	40,3
	[55-59]	65,7	23,1	14,7	23,0	21,0	70,9	48,0	22,7	38,0
	[60-64]	54,2	25,9	27,0	19,7	17,4	76,2	37,3	23,9	51,1
	[65-69]	45,5	27,0	37,9	15,0	22,2	80,7	32,1	26,1	56,6
	[70,+]	29,6	31,6	56,9	8,3	10,7	90,7	19,1	28,0	73,6
	Total	57,8	28,4	19,4	15,5	44,2	72,2	36,5	32,5	46,0

Source : ANSD RGPHAE2013

Tableau III-15: Taux de chômage de la région selon l'âge et le sexe

Groupe d'âges	SEXE								
	Masculin			Féminin			Total		
	activité			activité			activité		
	occupé	chômeur	inactif	occupé	Chômeur	Inactif	Occupé	chômeur	inactif
[15-19]	29,6	10,4	60,0	13,5	12,1	74,4	21,6	11,2	67,2
[20-24]	48,8	16,9	34,3	16,5	13,7	69,8	32,1	15,2	52,7
[25-29]	66,6	19,1	14,4	19,5	14,5	65,9	41,9	16,7	41,4
[30-34]	73,6	17,3	9,1	20,8	15,2	64,0	47,9	16,3	35,7
[35-39]	75,0	16,1	8,9	22,7	13,9	63,4	49,6	15,0	35,4
[40-44]	75,4	15,6	9,0	23,9	13,9	62,3	50,2	14,8	35,0
[44-49]	75,2	15,0	9,8	27,5	11,6	60,9	51,7	13,4	34,9
[50-54]	69,4	17,4	13,3	27,2	9,6	63,2	48,4	13,5	38,0
[55-59]	68,4	15,2	16,4	25,7	9,2	65,1	47,9	12,3	39,8
[60-64]	61,6	13,1	25,3	22,3	8,5	69,2	42,1	10,9	47,0
[65-69]	53,9	12,5	33,6	18,3	5,6	76,1	37,9	9,4	52,7
[70,+]	36,8	13,5	49,7	11,4	3,6	85,0	24,5	8,7	66,8
Total	58,5	15,3	26,2	19,6	12,5	67,9	39,1	13,9	47,0

Source : ANSD RGPHAE 2013

Conclusion

Avec un taux d'analphabétisme très élevé de 60,6%, combiné à un taux de chômage de 13,9% et d'inactifs de 47%, l'émergence économique de la région risque d'être retardée. Certes il y a un regain des activités aurifères, l'installation de nouvelles sociétés minières, des services étatiques, des services financiers, etc. Le secteur privé qui devrait être le pourvoyeur d'emplois dans la région reste faible. Les PME/PMI sont à l'état embryonnaire. Celles qui émergent, s'activent généralement dans le domaine de la transformation des produits agricoles et forestiers non ligneux.

Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE 2013)



Tout le monde
compte !

Chapitre IV: MIGRATION

Résumé

En 2013, la population résidente de la région de Kédougou est estimée à 136 379 habitants et environ 7 342 d'entre eux sont nés hors de la région. S'agissant de l'immigration au cours des dix dernières années, la région a enregistré 5 261 entrées soit un indice d'entrée de 5,8. En outre, au cours des cinq dernières années, le nombre d'entrées enregistrées au niveau de la région est de 4 297 unités pour un nombre de sorties de 14 941 unités, soit un solde migratoire de -10 644 habitants représentant un solde migratoire relatif de -8,1. Les immigrants durée de vie observés pendant le recensement au niveau de la région de Kédougou proviennent essentiellement des régions de Tambacounda et Dakar avec respectivement 32,8% et 15,1%. Le département de Kédougou est la principale destination des immigrants durée de vie au sein de la région. En effet, il y a 54,2% des migrants dans Kédougou, 30% dans le département de Saraya et 15,8% dans le Salémata. Enfin, au cours des cinq années ayant précédés le recensement, la région de Kédougou a enregistré 866 départs de migrants vers d'autres pays.

Introduction

L'étude sur les migrations et l'urbanisation revêt un intérêt capital pour le Sénégal. En effet, l'exode rural crée un déséquilibre entre le milieu rural et les villes. La connaissance de l'ampleur de ce déséquilibre permet une meilleure prise de décision. Les migrations entraînent une forte pression sur les équipements collectifs, un déséquilibre entre l'offre et la demande de services sociaux de base et une dégradation de l'environnement et du cadre de vie. Les informations collectées lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) de 2013 permettent de faire une analyse de la dynamique du phénomène migratoire, de fournir des données détaillées, tant sur l'ampleur des migrations internes et internationales que sur l'urbanisation.

IV.1. DEFINITION DES CONCEPTS

Dans la collecte des données sur l'éducation, l'alphabétisation, le niveau d'instruction et la formation professionnelle, un certain nombre de concepts a été utilisé. Ainsi, le but de cette partie est de les définir.

IV.1.1. MIGRATION INTERNE

Migrations internes : Les migrations internes, ou migrations intérieures sont celles dont le lieu d'origine et le lieu de destination se trouvent tous les deux compris à l'intérieur du territoire.

Migration durée de vie : La migration durée de vie survient lorsque le lieu de résidence actuel du migrant est différent du lieu de naissance. Dans le cadre de ce chapitre, le lieu de naissance et le lieu de résidence sont ramenés à la région /département.

Indice de rétention de la migration : L'indice de rétention est la proportion de non migrants parmi la population dans une unité administrative considérée.

Indice de sortie de la migration : L'indice de sortie est la proportion des sorties parmi la population dans une unité administrative considérée en début de période.

Indice d'entrée : L'indice d'entrée est la proportion des entrées par rapport à la population totale de l'unité administrative considérée en début de période.

Solde migratoire : Le solde migratoire appelé aussi bilan migratoire est la différence entre les entrées et les sorties de migrants dans une unité administrative. Ce solde est positif lorsque les entrées enregistrées sont supérieures aux sorties. Il est négatif dans le cas contraire.

Migration totale : La migration totale est la somme des entrées et des sorties d'une zone de migration.

IV.1.2. MIGRATION INTERNATIONALE

Immigration durée de vie : L'immigration internationale durée de vie désigne les arrivées sur le territoire national de personnes nées à l'étranger, qu'elles soient de nationalité sénégalaise ou étrangère.

Emigration : Les émigrations concernent les sorties du territoire national vers l'étranger. Les émigrations ne concernent que les sorties du ménage (vers l'étranger) de six mois et plus. Il s'agit de l'émigration au cours des 5 dernières années.

IV.2. VOLUME DE LA MIGRATION INTERNE

IV.2.1. MIGRATION « DUREE DE VIE »

Les informations collectées lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage de 2013, en vue de l'étude des migrations internes durée de vie, portent sur le lieu de naissance de l'enquêté. Comparée au lieu de résidence actuelle, cette variable permet d'étudier la migration durée de vie. Un migrant interne « durée de vie » est une personne recensée résidente dans une région/département autre que sa région/département de naissance.

Au niveau de la région de Kédougou, la population résidente en 2013 est estimée à 136379 habitants dont 7342 sont nés hors de la région. De même, sur la population totale des natifs de la région de Kédougou, 29718 résident dans les autres régions au moment du RGPHAE. L'indice de sortie qui en découle est alors de 18,7 contre un indice d'entrée de 5,4.

Comparée aux régions comme Dakar ou Diourbel, la région de Kédougou est davantage une région d'émigration que d'immigration avec un solde migratoire de - 22376 soit un solde migratoire relatif de -13,3 (différence entre l'indice d'entrée et l'indice de sortie).

Tableau IV-1: Effectifs des migrants « durée de vie » selon la région d'origine

Région de résidence actuelle	Résidents	Résidents non migrants	Entrées	Indice d'entrée	Sorties	Natifs	Natifs non migrants	Indice de sortie
Dakar	2 962 789	2 142 816	819 973	27,7	246 066	2 388 882	2 142 816	10,3
Ziguinchor	526 945	462 694	64 251	12,2	156 756	619 450	462 694	25,3
Diourbel	1 451 634	1 156 857	294 777	20,3	200 053	1 356 910	1 156 857	14,7
Saint-Louis	881 706	814 031	67 675	7,7	129 163	943 194	814 031	13,7
Tambacounda	661 191	606 625	54 566	8,3	58 862	665 487	606 625	8,8
Kaolack	931 214	851 891	79 323	8,5	202 479	1 054 370	851 891	19,2
Thiès	1 753 683	1 512 521	241 162	13,8	279 760	1 792 281	1 512 521	15,6
Louga	855 671	792 112	63 559	7,4	197 996	990 108	792 112	20
Fatick	701 241	633 702	67 539	9,6	150 005	783 707	633 702	19,1
Kolda	642 286	598 820	43 466	6,8	55 362	654 182	598 820	8,5
Matam	540 329	506 716	33 613	6,2	46 313	553 029	506 716	8,4
Kaffrine	546 841	511 788	35 053	6,4	74 671	586 459	511 788	12,7
Kédougou	136 379	129 037	7 342	5,4	29 718	158 755	129 037	18,7
Sédhiou	442 756	418 276	24 480	5,5	69 575	487 851	418 276	14,3

Source : ANSD RGPHAE2013

Tableau IV-2: Solde migratoire durée de vie

REGION	SOLDE	SOLDE RELATIF
Louga	-134 437	-12,6
Kaolack	-123 156	-10,7
Ziguinchor	-92 505	-13,1
Fatick	-82 466	-9,5
St-Louis	-61 488	-6
Sédhiou	-45 095	-8,8
Kaffrine	-39 618	-6,3
Thiès	-38 598	-1,8
Kédougou	-22 376	-13,3
Matam	-12 700	-2,2
Kolda	-11 896	-1,7
Tambacounda	-4 296	-0,5
Diourbel	94 724	5,6
Dakar	573 907	17,4

Source : ANSDRGPHAE2013

IV.2.2. MIGRATION AU COURS DES DIX DERNIERES ANNEES

S'agissant de l'immigration au cours des 10 dernières années, la région de Kédougou a enregistré 5261 entrées soit un indice d'entrée de 5,8. Cependant, le volume des sorties est plus important au cours de la même période. Le nombre de personnes

résidents au sein de la région de Kédougou en 2003 et qui résident dans une autre région en 2013 est de 14301 soit un indice de sortie de 14,2.

La différence entre les entrées et les sorties au cours des 10 dernières années montre que la région de Kédougou est moins attractive avec un solde migratoire de - 9040 habitants représentant un solde migratoire relatif de -8,4.

Tableau IV-3: Effectifs des immigrants au cours des 10 dernières années selon la région d'origine

REGION	Résidents	Résidents non migrants	Entrées	indice d'entrée	Sorties	Résidents récents	Résidents non migrants récents	Indice de sortie
DAKAR	2 318 004	2 095 394	222 610	9,6	154 616	2 250 010	2 095 394	6,9
ZIGUINCHOR	385 983	351 206	34 777	9	45 785	396 991	351 206	11,5
DIOURBEL	978 389	841 564	136 825	14	74 582	916 146	841 564	8,1
SAINT-LOUIS	613 578	579 566	34 012	5,5	41 950	621 516	579 566	6,7
TAMBACOUNDA	437 090	411 461	25 629	5,9	30 112	441 573	411 461	6,8
KAOLACK	628 205	591 578	36 627	5,8	69 671	661 249	591 578	10,5
THIES	1 248 173	1 151 537	96 636	7,7	98 847	1 250 384	1 151 537	7,9
LOUGA	590 740	558 738	32 002	5,4	59 904	618 642	558 738	9,7
FATICK	467 007	430 253	36 754	7,9	44 586	474 839	430 253	9,4
KOLDA	421 509	400 874	20 635	4,9	25 423	426 297	400 874	6
MATAM	355 203	337 869	17 334	4,9	15 671	353 540	337 869	4,4
KAFFRINE	348 413	329 825	18 588	5,3	34 353	364 178	329 825	9,4
KEDOUGOU	91 435	86 174	5 261	5,8	14 301	100 475	86 174	14,2
SEDHIOU	289 150	274 587	14 563	5	22 452	297 039	274 587	7,6

Source : ANSD.RGPHAE.2013

Tableau IV-4: Solde migratoire au cours des 10 dernières années

REGION	SOLDE	SOLDE RELATIF
DAKAR	67 994	2,7
ZIGUINCHOR	-11 008	-2,5
DIOURBEL	62 243	5,9
SAINT-LOUIS	-7 938	-1,2
TAMBACOUNDA	-4 483	-0,9
KAOLACK	-33 044	-4,7
THIES	-2 211	-0,2
LOUGA	-27 902	-4,3
FATICK	-7 832	-1,5
KOLDA	-4 788	-1,1
MATAM	1 663	0,5
KAFFRINE	-15 765	-4,1
KEDOUGOU	-9 040	-8,4
SEDHIOU	-7 889	-2,6

Source : ANSD.RGPHAE.2013

IV.2.3. MIGRATION AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES

La migration au cours des cinq dernières années donne une indication de la dynamique récente des mouvements de population. Au cours des cinq dernières années, la région de Kédougou a enregistré 4297 entrées contre 14941 sorties soit un solde migratoire de -10644 habitants représentant un solde migratoire relatif de -8,1.

En somme, quel que soit la période de référence considérée, la région de Kédougou apparaît comme une zone de départ et dans une moindre mesure comme une zone de destination.

Tableau IV-5 : Effectifs des immigrants au cours des 5 dernières années selon la région d'origine

REGIONS	RESIDENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS	ENTREES	INDICE D'ENTREE	SORTIES	RESIDENTS RECENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS RECENTS	INDICE DE SORTIE
DAKAR	2 683 773	2 532 183	151 590	5,6	126 524	2 658 707	2532183	4,8
ZIGUINCHOR	462 676	435 773	26 903	5,8	31 608	467 381	435773	6,8
DIOURBEL	1 211 978	1 077 982	133 996	11,1	60 390	1 138 372	1077982	5,3
SAINT-LOUIS	750 143	719 738	30 405	4,1	35 658	755 396	719738	4,7
TAMBACOUNDA	552 815	528 092	24 723	4,5	26 742	554 834	528092	4,8
KAOLACK	780 583	748 435	32 148	4,1	57 156	805 591	748435	7,1
THIES	1 506 761	1 430 884	75 877	5	80 154	1 511 038	1430884	5,3
LOUGA	725 200	698 346	26 854	3,7	52 428	750 774	698346	7
FATICK	586 350	554 760	31 590	5,4	32 078	586 838	554760	5,5
KOLDA	538 616	521 218	17 398	3,2	21 255	542 473	521218	3,9
MATAM	448 270	431 862	16 408	3,7	11 658	443 520	431862	2,6
KAFFRINE	446 042	428 994	17 048	3,8	32 829	461 823	428994	7,1
KEDOUGOU	115 648	111 351	4 297	3,7	14 941	126 292	111351	11,8
SEDHIOU	370 186	357 340	12 846	3,5	18 662	376 002	357340	5

Source : ANSD.RGPHAE.2013

Tableau IV-6: Solde migratoire au cours des 5 dernières années

REGION	SOLDE ABSOLU	SOLDE RELATIF
DAKAR	25 066	0,8
ZIGUINCHOR	-4 705	-1
DIOURBEL	73 606	5,8
SAINT-LOUIS	-5 253	-0,6
TAMBACOUNDA	-2 019	-0,3
KAOLACK	-25 008	-3
THIES	-4 277	-0,3
LOUGA	-25 574	-3,3
FATICK	-488	-0,1
KOLDA	-3 857	-0,7
MATAM	4 750	1,1
KAFFRINE	-15 781	-3,3
KEDOUGOU	-10 644	-8,1
SEDHIOU	-5 816	-1,5

Source : ANSD.RGPHAE.2013

IV.2.4. INTENSITE DE LA MIGRATION INTERNE

IV.2.4.1. Migration « durée de vie »

Les immigrants durés de vie observés pendant le recensement au niveau de la région de Kédougou proviennent essentiellement des régions de Tambacounda et Dakar avec respectivement 32,8% et 15,1%. On note également une proportion plus ou moins importante de natifs de la région de Diourbel (9,5%), Kaolack (7,2%), Thiès (6,3%) et Ziguinchor (6%). Sédhiou reste la région qui offre moins d'immigrants à Kédougou.

S'agissant des régions de destination des natifs de Kédougou, Dakar reste la première région d'accueil avec 25% émigrés suivie de Tambacounda avec 23,8%. Outre ces deux premières régions, il y a Kaolack (15,2%), Diourbel (6,2%), Ziguinchor (5,8%) et Thiès (5,7%) qui accueillent une part non négligeable des émigrés durée de vie. Les régions de Matam et Kaffrine sont les régions qui accueillent moins d'émigrés de la région de Kédougou.

IV.2.4.2. Migration au cours des 10 dernières années

La dynamique migratoire des 10 dernières années obéit à une tendance similaire à celle observée au niveau de la migration durée de vie. L'essentiel des immigrants au cours des 10 dernières années proviennent des régions de Tambacounda (32,7%) et Dakar (22,7%). On note également une proportion plus ou moins importante de natifs de la région de Diourbel (8,2%), Kaolack (6,4%), Thiès (6,1%) et Ziguinchor (4,2%).

S'agissant des régions de destination des émigrés de Kédougou durant les 10 dernières années, la région de Kaolack (19,1%) est la 1^{ère} région d'accueil. Ensuite, il y a Tambacounda (18,9%), Dakar (16,3%), Diourbel (7,7%), Ziguinchor (7,4%) et Fatick (6,4%) qui sont les autres régions d'accueil par ordre d'importance.

IV.2.4.3. Migration au cours des 5 dernières années

Au cours des cinq dernières années, 33,6% des personnes venues s'installer au niveau de la région de la Kédougou viennent de la région de Tambacounda, 22,5% de la région de Dakar, 9,2% de la région de Diourbel et 6,7% de la région de Kaolack.

Les tendances de l'émigration récente ne s'écartent pas véritablement de celles observées au cours des 10 dernières années. En effet, la région de Kaolack (22,5%) reste en 1^{ère} position, celle de Tambacounda (18,8%) en 2^{ème} position et celle de Dakar (14%) en 3^{ème} position des régions d'accueil d'émigrés de Kédougou.

Tableau IV-7: Pourcentage des natifs, d'immigrants et d'émigrants selon la région d'origine/de destination

IMMIGRATION				
REGION	Natif	Résidence 5 ans	Résidence 10 ans	Résidence 1 an
DAKAR	15,1%	22,5%	22,7%	12,2%
ZIGUINCHOR	6,0%	3,6%	4,2%	1,5%
DIOURBEL	9,5%	9,2%	8,2%	11,9%
SAINT-LOUIS	2,9%	2,3%	2,7%	2,0%
TAMBACOUNDA	32,8%	33,6%	32,7%	20,5%
KAOLACK	7,2%	6,7%	6,4%	9,4%
THIES	6,3%	5,6%	6,1%	3,5%
LOUGA	3,3%	2,6%	2,1%	4,5%
FATICK	2,8%	1,7%	2,2%	0,4%
KOLDA	5,2%	4,6%	5,1%	22,7%
MATAM	3,7%	4,1%	3,7%	6,9%
KAFFRINE	2,9%	1,5%	2,1%	0,8%
SEDHIOU	2,3%	2,1%	1,7%	3,8%
EMIGRATION				
REGION	Natif	Résidence 5 ans	Résidence 10 ans	Résidence 1 an
DAKAR	25,0%	14,0%	16,3%	12,4%
ZIGUINCHOR	5,8%	7,9%	7,4%	8,2%
DIOURBEL	6,2%	7,9%	7,7%	7,4%
SAINT-LOUIS	3,4%	5,4%	4,7%	5,6%
TAMBACOUNDA	23,8%	18,8%	18,9%	18,1%
KAOLACK	15,2%	22,5%	19,1%	29,1%
THIES	5,7%	3,9%	5,4%	1,6%
LOUGA	3,3%	4,6%	4,4%	4,7%
FATICK	4,2%	6,5%	6,4%	6,5%
KOLDA	3,4%	3,9%	4,3%	3,3%
MATAM	1,1%	1,3%	1,5%	0,7%
KAFFRINE	1,1%	1,0%	1,4%	0,4%
SEDHIOU	1,9%	2,3%	2,6%	2,1%

Source : ANSD.RGPHAE2013

IV.2.4.4. département d'installation des migrants

Le département de Kédougou est la principale destination des immigrants durée de vie au sein de la région. En effet, il y a 54,2% des migrants dans le département de Kédougou, 30% dans celui de Saraya et 15,8% dans celui de Salémata.

De même, au cours des 10 dernières années, 55,6% des immigrants se sont installés dans le département de Kédougou, 28,8% dans le Saraya et 15,6% dans le Salémata. Par ailleurs, le choix du département d'installation varie selon la région d'origine. Les immigrants il y a 10 ans de Dakar se sont installés surtout dans le département de Kédougou avec un niveau de 74,3%. Les immigrants de Diourbel sont à 40,2% dans le département de Kédougou, 33,3% dans le Salémata et 26,5% dans le Saraya. Ceux qui viennent de Tambacounda il y a 10 ans sont 69,2% dans Kédougou.

Tableau IV-8: Répartition des migrants internes et externes selon le département de destination

REGION	Département installation durée de vie		
	Département Kédougou	Département Salémata	Département Saraya
Dakar	80,8%	8,1%	11,1%
Ziguinchor	79,5%	10,0%	10,5%
Diourbel	42,6%	33,7%	23,7%
Saint-Louis	77,6%	12,1%	10,3%
Tambacounda	70,5%	7,0%	22,5%
Kaolack	60,8%	8,5%	30,7%
Thiès	81,1%	12,4%	6,5%
Louga	86,1%	5,7%	8,2%
Fatick	73,3%	10,7%	16,0%
Kolda	76,3%	7,3%	16,4%
Matam	86,2%	3,7%	10,1%
Kaffrine	83,2%	4,2%	12,6%
Kédougou	53,2%	16,1%	30,7%
Sédhiou	68,0%	2,9%	29,1%
TOTAL	54,2%	15,8%	30,0%

Source : ANSD.RGPHAE2013

Tableau IV-9: Répartition des Immigrants il y a 10 ans selon le département de destination

Région	Département Kédougou	Département Salémata	Département Saraya
Dakar	74,3%	16,9%	8,8%
Ziguinchor	78,1%	10,0%	11,9%
Diourbel	40,2%	33,3%	26,5%
Saint-Louis	70,1%	14,6%	15,3%
Tambacounda	69,2%	13,4%	17,4%
Kaolack	53,3%	7,1%	39,6%
Thiès	75,9%	15,4%	8,8%
Louga	76,8%	8,9%	14,3%
Fatick	60,7%	14,5%	24,8%
Kolda	73,0%	10,9%	16,1%
Matam	78,3%	13,6%	8,1%
Kaffrine	80,5%	5,3%	14,2%
Kédougou	54,8%	15,6%	29,6%
Sédhiou	67,8%	2,2%	30,0%
Total	55,6%	15,6%	28,8%

Source : ANSD RGPHAE2013

IV.2.4.5. structure par âge et par sexe des immigrants

La structure par âge des immigrants durée de vie au niveau régional révèle que le flux est plus intense entre les âges 25 et 39 ans. Par rapport aux émigrants ce sont surtout les âges qui sont compris entre 5 et 29 ans où l'on retrouve les plus grands effectifs.

Par ailleurs, au niveau de la structure par sexe des immigrants, quel que soit l'âge, les hommes sont plus nombreux que les femmes. Il y a plus d'effectifs au niveau du sexe masculin surtout aux âges 25-34 ans. Cependant on constate une évolution en dents de scie des effectifs féminins entre 5-9 ans et 25-29 ans.

Tableau IV-10: Répartition des immigrants et des émigrants durée de vie selon l'âge et le sexe

Groupe d'âges	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	immigrant durée de vie	émigrant durée de vie	immigrant durée de vie	émigrant durée de vie	immigrant durée de vie	émigrant durée de vie
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs
0-4	303	1452	311	1386	614	2838
5-10	379	1528	377	1535	756	3063
10-14	345	1405	303	1407	648	2812
15-19	378	1399	319	1580	697	2979
20-24	399	1286	338	1587	737	2873
25-29	589	1294	332	1595	921	2889
30-34	595	1060	312	1274	907	2334
35-39	439	1066	195	1106	634	2172
40-44	305	891	138	943	443	1834
45-49	226	704	88	799	314	1503
50-54	165	698	74	660	239	1358
55-59	110	556	49	473	159	1029
60-64	70	456	40	383	110	839
64-69	45	262	21	180	66	442
70-74	26	197	18	173	44	370
75-79	23	102	5	69	28	171
80+	18	95	7	118	25	213

Source : ANSD.RGPHAE2013

La structure par âge des immigrants durée de vie de 10 ans au niveau régional selon l'âge révèle qu'elle progresse d'âges en âges passant de 10%, 11%, 12%, 18% puis 17% respectivement aux âges quinquennaux 10-14 ans, 15-19 ans, 20-24 ans, 25-29 ans puis 30-34 ans avant d'amorcer une baisse. Pour les émigrants, la situation reste stationnaire aux âges 10-14 ans et 15-19 ans avant d'amorcer une baisse.

Par ailleurs, au niveau de la structure par sexe des immigrants, les taux passent de 8,2% à 18% avant de diminuer pour s'établir à 13% respectivement aux âges quinquennaux 10-14 ans, 25-29 ans et 35-39 ans pour le sexe masculin. Par contre, pour le sexe féminin, les taux progressent passant ainsi de 13,9%, 14,9%, 15,8% et 16,4% avant d'amorcer une baisse.

Tableau IV-11: Répartition des immigrants et des émigrants des 10 dernières années selon l'âge et le sexe

Groupe d'âges	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	immigrant durée de vie 10 ans	émigrant durée de vie 10 ans	immigrant durée de vie 10 ans	émigrant durée de vie 10 ans	immigrant durée de vie 10 ans	émigrant durée de vie 10 ans
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs
10-14	279	1092	261	1090	540	2182
15-19	301	1028	280	1107	581	2135
20-24	355	904	297	1046	652	1950
25-29	618	930	307	1022	925	1952
30-34	617	755	268	704	885	1459
35-39	439	656	164	524	603	1180
40-44	272	510	92	398	364	908
45-49	177	361	66	312	243	673
50-54	127	299	50	248	177	547
55-59	94	254	33	180	127	434
60-64	46	219	32	143	78	362
64-69	25	99	13	67	38	166
70-74	13	81	8	91	21	172
75-79	7	55	1	29	8	84
80+	14	45	4	52	18	97

Source : ANSD.RGPHAE2013

La structure par âge des immigrants durée de vie au cours des 5 dernières années au niveau régional selon l'âge révèle qu'elle passe de 12,1% aux âges 10-14 ans, pour subir une baisse aux âges 15-19 ans (8,7%) avant d'amorcer une progression allant jusqu'à 16% aux âges 25-29 ans. Pour les émigrants, les taux ne cessent de baisser d'année en année.

Les immigrants de sexe masculin, selon la durée de vie au cours des 5 dernières années sont plus nombreux que ceux du sexe féminin. Ils sont au total 2672 pour les hommes et 1623 pour les femmes. Cependant l'allure de la courbe de la structure par âge quel que soit le sexe des immigrants, suit une baisse aux âges 10-14 ans avant d'atteindre un pic aux âges 20-24 ans pour le sexe féminin (14,7%) et 25-29 ans pour le sexe masculin (17,3%).

Tableau IV-12: Répartition des immigrants et des émigrants au cours des 5 dernières années selon l'âge et le sexe

Groupe d'âges	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	immigrant durée de vie 5 ans	émigrant durée de vie 5 ans	immigrant durée de vie 5 ans	émigrant durée de vie 5 ans	immigrant durée de vie 5 ans	émigrant durée de vie 5 ans
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs
5-9	267	1204	253	1230	520	2434
10-14	191	960	181	996	372	1956
15-19	241	900	212	998	453	1898
20-24	289	817	238	889	527	1706
25-29	462	825	227	843	689	1668
30-34	413	698	171	575	584	1273
35-39	287	559	114	422	401	981
40-44	176	430	66	349	242	779
45-49	122	330	51	257	173	587
50-54	90	291	37	210	127	501
55-59	58	229	25	158	83	387
60-64	30	173	24	129	54	302
64-69	17	87	14	63	31	150
70-74	12	77	6	77	18	154
75-79	8	44	0	28	8	72
80+	9	42	4	51	13	93

Source : ANSD.RGPHAE2013

IV.3. MIGRATIONS INTERNATIONALES

IV.3.1. EMIGRATION INTERNATIONALE AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES

Au cours des cinq années ayant précédés le recensement, la région de Kédougou a enregistré 866 départs de migrants vers d'autres pays. La répartition de ces migrants selon le sexe montre que 85% sont des hommes. Les principaux pays de destination sont des pays européens 56% et d'Afrique de l'Ouest 30%. Le département de Kédougou offre 59% des émigrés internationaux, suivi de Saraya 23% et Salémata 18%.

Tableau IV-13: Répartition des émigrants internationaux par département selon le sexe

PAYS DE DESTINATION	DEPARTEMENT						ENSEMBLE		
	KEDOUGOU		SALEMATA		SARAYA		Masculin	Féminin	TOTAL
	Sexe								
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin			
	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif
Sénégal	17	2	1	0	9	2	27	4	31
Afrique de l'Ouest	127	42	41	12	56	18	224	72	296
Afrique de Centre	30	3	5	2	15	0	50	5	55
Afrique du Nord	7	0	3	0	2	0	12	0	12
Autres Africains	3	1	1	0	0	0	4	1	5
Américains	2	1	0	0	2	0	4	1	5
Européens	236	38	87	1	90	9	413	48	461
Orientaux	1	0	0	0	0	0	1	0	1
Total	423	87	138	15	174	29	735	131	866

Source : ANSD RGPHAE2013

Conclusion

De par sa position géographique très avantageuse en tant que la principale zone aurifère du pays, Kédougou devrait jouer un rôle de zone d'échanges internationaux et d'une forte zone d'immigration. Le département de Kédougou est la principale destination des immigrants durée de vie au sein de la région. En effet, il y a 54,2% des migrants dans Kédougou, 30% dans le département de Saraya et 15,8% dans le Salémata.

De même, au cours des 10 dernières années, 55,6% des immigrants se sont installés dans le département de Kédougou, 28,8% dans le Saraya et 15,6% dans le Salémata. Par ailleurs, le choix du département d'installation varie selon la région d'origine. Les immigrants il y a 10 ans de Dakar se sont installés surtout dans le département de Kédougou avec un niveau de 74,3%. Les immigrants de Diourbel sont à 40,2% dans le département de Kédougou, 33,3% dans le Salémata et 26,5% dans le Saraya. Ceux qui viennent de Tambacounda il y a 10 ans sont 69,2% dans Kédougou.



Tout le monde
compte !

Chapitre V:

MENAGE-HABITAT-ENVIRONNEMENT

Résumé

En 2013, la taille d'un ménage ordinaire de la région de Kédougou est en moyenne 8 membres. Les chefs de ménages de sexe masculin sont plus nombreux à Kédougou (87,5%). En outre, plus de trois ménages sur quatre habitent une case en banco. La plupart des ménages de la région (88%) sont propriétaires. On constate que plus de 64% des ménages occupent des logements à 1 ou à 2 personnes par chambre. S'agissant de l'approvisionnement en eau potable, les puits à pompe et les forages constituent les principales sources d'approvisionnement des populations en eau de boisson (plus de 42% des ménages). Pour le principal mode d'éclairage, seuls 15,7% des ménages de la région sont raccordés au réseau électrique national. Enfin, à Kédougou 40% des ménages utilisent la défécation à l'aire libre (FDAC) pour se soulager.

Introduction

Au Sénégal, depuis 2009, la politique d'habitat repose sur une lettre de politique sectorielle visant à faciliter l'accès des classes moyennes et des populations défavorisées à un habitat décent. En outre, l'Etat a mis en œuvre des programmes spécifiques pour répondre à des besoins particuliers relatifs au secteur de l'habitat. Il sera question dans ce chapitre des ménages, de l'habitation ainsi que de l'environnement.

V.1. DEFINITION DES CONCEPTS

Le ménage peut être défini comme un groupe de personnes, apparentées ou non, vivant ensemble sous le même toit et mettant en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels, notamment le logement et la nourriture. Ces personnes appelées membres du ménage prennent généralement leurs repas en commun et reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne, le chef de ménage (CM). L'appartenance à un ménage dépend également de la durée de résidence. En effet, toute personne ayant passé au moins 6 mois ou qui en a l'intention, est considérée comme membre du ménage. Dans nos langues nationales, les notions de "ndieul" en Wolof, "ngank" en Serer, "hirandé" en Toucouleur et "Siitik" en Diola, rendent fidèlement le sens du concept de ménage. Ces ménages ainsi définis sont connus sous le nom de ménages ordinaires. Il existe une autre catégorie de ménages rarement étudiée appelée ménage collectif. Un ménage collectif est défini comme un ensemble de personnes résidant dans un établissement public ou privé pour des raisons de santé, d'étude, d'incarcération, de vacances, etc. A la différence des ménages ordinaires, la notion de chef de ménage n'est pas utilisée pour les ménages collectifs, on parle plutôt de responsable.

V.1.1. TAILLE DES MENAGES

La taille du ménage définit le nombre de personnes résidentes vivant dans celui-ci. Les données du RGPHAE de 2013 montrent qu'un ménage ordinaire de la région de Kédougou compte en moyenne 8 membres, ce qui est égale à la moyenne nationale. Cette taille du ménage diffère non seulement selon le milieu de résidence, mais aussi d'un département à un autre.

La taille du ménage plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, un ménage rural compte en moyenne 8 personnes contre 7 pour un ménage urbain. Si l'on essaye de faire une comparaison entre les trois départements, on constate que

le département de Saraya se démarque des autres avec une taille moyenne de 9 individus par ménage. Cette situation serait due au fait que la période du recensement a coïncidé avec une période où le département de Saraya était la destination privilégiée de plusieurs personnes en provenance d'autres pays de la sous-région et des autres régions du Sénégal à cause de l'exploitation traditionnelle de l'or qui caractérise ce département.

Tableau V-1: Répartition des ménages recensés par département selon le milieu de résidence et la taille des ménages

DEPARTEMENT	Taille moyenne du ménage		
	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
KEDOUGOU	6,7	8,07	7,5
SALEMATA	6,87	6,75	6,77
SARAYA	8,91	9,34	9,32
Total	6,84	8,25	7,85

Source : ANSD.RGPHAE2013

V.1.2. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DU CHEF DE MENAGE

Les caractéristiques sociodémographiques telles que le sexe et l'âge sont des facteurs déterminants pour être chef de ménage dans les sociétés africaines.

L'analyse du profil des Chefs de Ménage selon leur tranche d'âge et leur sexe montre que les ménages de la région de Kédougou sont essentiellement dirigés par des hommes (87,5%). Cette situation est pareille dans tous les départements. Ces chefs de ménages, quel que soit leur sexe, sont en majorité âgés de 30 ans au minimum et de 59 ans au maximum. En effet, plus de 69% d'entre eux se situent dans cette tranche d'âge, tandis que ceux qui ont moins de 30 ans ne représentent que 12% et les CM qui peuvent être considérés comme des personnes âgées (60 et plus) ont une part de 18%.

Le nombre de CM augmente avec l'âge entre 10 et 54 ans et diminue progressivement à partir de 55 ans. Par ailleurs, il résulte de l'analyse du tableau suivant que la plupart des CM de la région de Kédougou sont économiquement actifs puisque 89% d'entre eux sont âgés de 15 à 64 ans.

Tableau V-2: Répartition des CM par groupe d'âge selon le département de résidence et le sexe

Age	DEPARTEMENT											
	KEDOUGOU			SALEMATA			SARAYA			Total		
	SEXE			SEXE			SEXE			SEXE		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10-14	0	0	0	0	4	4	0	0	0	0	4	4
15-19	55	30	84	23	20	42	29	10	40	107	60	167
20-24	227	69	297	120	27	148	151	19	169	498	115	614
25-29	704	133	837	304	45	349	341	29	370	1349	207	1556
30-34	1090	166	1256	352	33	385	551	31	582	1992	231	2223
35-39	1332	201	1533	416	60	476	611	44	655	2359	305	2664
40-44	1191	182	1373	353	54	406	603	46	649	2146	281	2428
45-49	1047	171	1219	279	56	335	572	53	625	1898	281	2179
50-54	959	175	1134	334	65	399	531	32	563	1824	273	2097
55-59	755	132	888	191	46	236	447	26	473	1393	204	1596
60-64	705	119	824	189	31	220	347	31	378	1241	182	1423
65-69	460	75	536	131	22	153	218	12	230	809	109	918
70-74	319	38	356	120	22	142	140	9	149	578	69	647
75-79	136	22	157	34	4	38	60	5	65	229	31	260
80+	149	21	170	32	4	36	66	2	68	248	27	274
Total	9129	1534	10662	2876	493	3369	4665	351	5016	16670	2378	19048

Source : ANSD.RGPHAE2013

V.2. CARACTERISTIQUES DES HABITATIONS

Les principales caractéristiques de l'habitat étudiées dans cette partie sont le type, le statut d'occupation et le mode d'acquisition du logement. Ces caractéristiques constituent des indicateurs assez expressifs du niveau de confort ou du niveau de vie du ménage.

Il résulte de l'analyse du tableau suivant que plus de trois ménages sur quatre de la région de Kédougou ont une case comme type de logement. La plupart de ces cases sont construites avec du banco. Les ménages qui habitent dans une maison basse représentent 20% de l'ensemble. Les autres types de logement avec beaucoup plus de standing tels que les maisons à étages et les immeubles à appartements sont très faiblement représentés à Kédougou car ils ne sont habités que par moins de 1% des ménages. Cette situation explique d'une part le faible taux d'urbanisation de la région.

En ce qui concerne le statut d'occupation des logements, 88% des ménages de la région sont propriétaires de leur logement. La location est le deuxième mode d'occupation le plus fréquemment utilisé par les ménages (7%). La quasi-totalité de ces ménages propriétaires ont acquis leur logement soit par auto construction (92%), soit par héritage (4%). Les coopératives d'habitat et les promoteurs immobiliers n'ont pas encore posé d'actions significatives dans la région, car la proportion des logements acquis par ces voies n'est que 1,29% et 0,21% respectivement.

Tableau V-3: Répartition des ménages par département selon certaines caractéristiques de l'habitat

Caractéristiques du logement		DEPARTEMENT			
		KEDOUGOU	SALEMATA	SARAYA	Total
Type de logement	Autre	59	0	67	126
	Case	7 360	3 248	3 932	14 540
	Baraque	210	18	74	302
	Maison basse	2 819	92	915	3 826
	Maison à étage	88	0	16	104
	Immeuble à Appartement	127	10	14	151
	Total	10 662	3 369	5 016	19 047
Statut d'occupation	Propriétaire	8 936	3 242	4 655	16 833
	Co propriétaire	200	29	49	278
	Locataire	1 219	58	140	1 417
	Co locataire	77	2	60	139
	Location-vente	3	0	1	4
	Logé par employeur	49	16	23	88
	Logé par les parents/amis	127	16	33	176
	Autre	52	7	56	115
Total	10 662	3 369	5 016	19 047	
Mode d'acquisition du logement	Auto construction	8 204	3 092	4 538	15 834
	Promoteur immobilier	20	14	3	37
	Coopérative d'habitat	56	103	64	223
	Héritage	604	46	35	685
	Autre	306	23	121	450
	Total	9 191	3 278	4 761	17 230

Source : ANSD.RGPHAE2013

V.2.1. DENSITE DU LOGEMENT

La densité du logement permet d'évaluer la promiscuité au sein du ménage. Au vu des données suivantes, on peut dire que cet indicateur est relativement faible dans la région de Kédougou. En effet, dans plus de 64% des ménages les gens logent à 1 ou à 2 par chambre. Les ménages dans lesquels les personnes sont logées à 3 par chambre représentent les 16%, tandis que les ménages dont la densité de logement est supérieure ou égale 4 personnes par chambre ne représentent que les 11%.

Graphique V-1: Répartition des ménages par département selon densité du logement

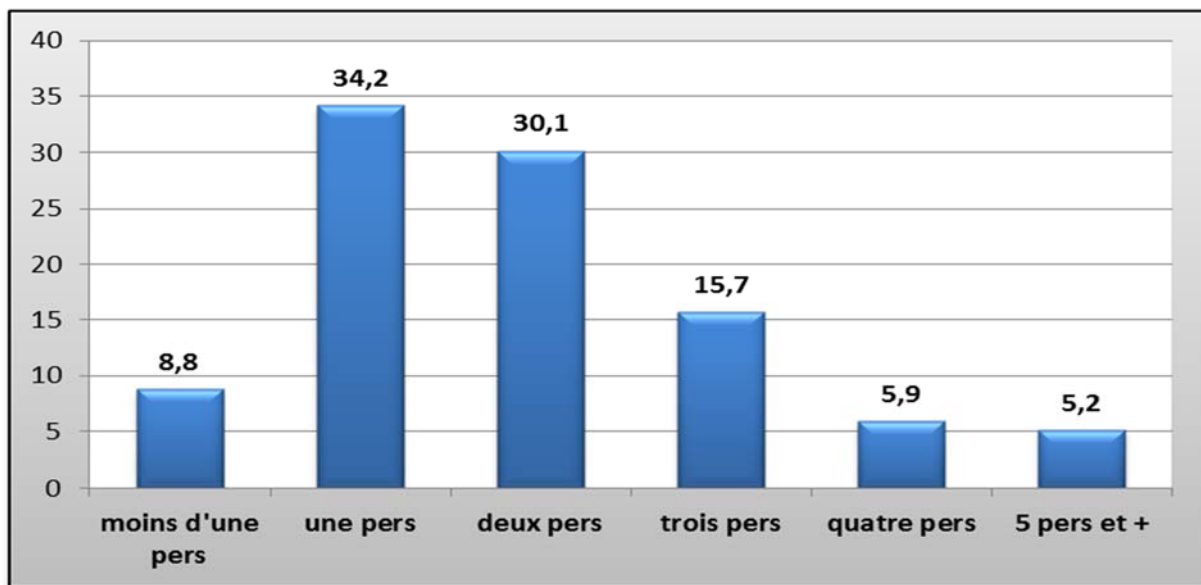


Tableau V-4: Répartition des ménages par département selon densité du logement

Département	densité du logement						Total
	moins d'une pers	une pers	deux pers	trois pers	quatre pers	5 pers et +	
KEDOUGOU	885	3579	3210	1670	688	630	10662
SALEMATA	270	1018	1037	634	223	186	3369
SARAYA	528	1916	1495	691	221	166	5016
Total	1682	6514	5742	2995	1132	982	19048

Source : ANSD.RGPHAE2013

V.2.2. APPROVISIONNEMENT EN EAU

L'eau étant une ressource vitale pour l'homme, sa potabilité peut donc jouer un rôle déterminant dans la lutte contre les maladies hydriques. D'où la nécessité de s'intéresser aux sources d'approvisionnement des ménages en eau de boisson. Bien que Kédougou soit doté d'une bonne hydrographie, l'accès à l'eau potable n'a jamais

été une chose facile dans cette région. Il ressort de la lecture du tableau ci-après que les puits à pompe et les forages constituent les principales sources d'approvisionnement en eau de boisson des populations de la région. En effet, plus de 42% des ménages s'approvisionnent en eau de boisson avec ces sources. Les puits non protégés viennent en deuxième position avec 24% des ménages qui s'en servent pour boire. Les ménages qui ont recours aux puits protégés ne représentent que les 10%. Par ailleurs, la proportion des ménages qui utilisent l'eau de robinet comme l'eau de boisson est assez faible, soit 17%.

En termes de comparaison entre les départements, les puits à pompe et les forages sont beaucoup plus utilisés à Saraya (57%) et à Salémata (42%) comme source d'approvisionnement en eau de boisson. L'eau de robinet est plus utilisée par les ménages de Kédougou (23%) et ceux de Saraya (15,5%).

V.2.3. MODE D'ÉCLAIRAGE

L'électricité constitue aujourd'hui un facteur indispensable dans le développement de toutes les activités socioéconomiques des populations. Au niveau de la région, seule la commune de Kédougou dispose d'une fourniture continue en électricité. Ainsi, l'accès à l'électricité est un défi majeur à relever par les autorités régionales en vue d'atteindre un niveau de développement acceptable. Selon les résultats du RGPHAE de 2013, seul 15,7% des ménages de la région utilisent l'énergie électrique comme principal mode d'éclairage. Les utilisateurs de l'énergie solaire ne font que 5,6% des ménages. Cependant, un peu plus de la moitié des ménages de la région (50,3%) se servent des lampes rechargeables pour s'éclairer.

Il existe une grande disparité entre départements en ce qui concerne le principal mode d'éclairage. La proportion des ménages ayant l'accès à l'électricité de 23,8% dans le département de Kédougou, 4,6% à Salémata et 6% à Saraya. L'énergie solaire est plus utilisée à Saraya (10,8%) et à Kédougou (4%). Quant à l'utilisation des lampes rechargeables, elle concerne 66% des ménages de Salémata, 49% des ménages de Kédougou et 41,8% des ménages de Saraya.

V.2.4. TYPE D'AISANCE

Le type d'aisance utilisé par les ménages renseigne sur les conditions d'hygiène et d'assainissement de la région. Au niveau de Kédougou 40% des ménages utilisent la défécation à l'aire libre (FDAC) pour se soulager. Les latrines non couvertes sont utilisées par 30% des ménages et contre 18% pour les latrines couvertes. Les

toilettes avec fosse, (6%), les latrines ventilées améliorées (1,5), et les raccordements des chasses à l'égout (0,8%) sont très faiblement utilisés par les ménages de Kédougou. Le principal type d'aisance varie d'un département à un autre. Dans les départements de Kédougou et Saraya, le principal type d'aisance est la latrine non couverte avec respectivement une proportion de 32% et 37%. Dans le département de Salémata, la pratique de la défécation à l'aire libre est assez répandue. En effet, 80% des ménages de ce département s'adonnent à cette pratique.

Tableau V-5 : Répartition des ménages recensés selon l'accès à eau, électricité et type d'aisance

		DEPARTEMENT			
		KEDOUGOU	SALEMATA	SARAYA	Total
Source principale d'approvisionnement en eau de boisson	Robinet dans logement	1062	5	99	1165
	Robinet dans cour/parcelle	809	6	135	950
	Robinet public/borne fontaine	546	63	545	1154
	Puits à pompe ou forage	3797	1424	2860	8081
	Puits protégé	1395	132	492	2019
	Puits non protégé	2406	1406	759	4571
	Source protégée	34	14	12	59
	Source non protégée	471	308	102	881
	Camion-citerne	4	2	1	7
	Charrette avec petite citerne/tonneau	4	0	0	4
	Eau de surface	126	8	12	147
	Eau minérale/améliorée	8	0	0	8
	Total	10662	3369	5016	19048
	Principal mode d'éclairage	Electricité (SENELEC)	2541	155	301
Solaire		455	66	544	1066
Groupe électrogène		49	1	24	74
Gaz		11	3	4	19
Lampe à pétrole artisanale		55	22	32	108
Lampe tempête		604	100	409	1113
Bougie		944	37	592	1572
Bois		254	406	479	1138
Lampe rechargeable		5260	2229	2098	9587
Autre		490	350	534	1374
Total		10662	3369	5016	19048
Principal type d'aisance	Chasse raccordée à l'égout	104	1	42	147
	Chasse avec fosse	926	49	252	1226
	Latrine Couverte	2397	185	829	3412
	Latrine Non couverte	3434	410	1855	5699
	Ventilée améliorée	215	11	55	282
	Edicule public	129	8	12	149
	Dans la nature	3125	2698	1851	7674
	Autre	332	5	121	458
	Total	10662	3369	5016	19048

Source : ANSD.RGPHAE2013

Conclusion

L'accès aux services sociaux de base est encore faible mais pourrait augmenter avec les perspectives économiques prometteuses de la région. Si l'électricité reste le principal mode d'éclairage des ménages du Sénégal (57,5%) ce n'est pas le cas dans la région de Kédougou où seuls 15,7% de ménages l'utilisent. La lampe rechargeable constitue le principal mode d'éclairage des ménages de Kédougou avec un niveau d'utilisation de 50,3%. La bougie (8,3%) et le bois (6%), tiennent respectivement le deuxième et troisième mode d'éclairage des ménages.

Le bois constitue le principal combustible des ménages de Kédougou pour la cuisson avec 84,8%, suivis du charbon 11,6% et du gaz butane 2,2%.

Le principal mode d'approvisionnement en eau des ménages de Kédougou reste le puits avec une proportion de 77%. Cela signifie que sur 10 ménages presque les 08 ne boivent que l'eau des puits.

Dans la région 40% des ménages utilisent la défécation à l'aire libre pour se soulager.

Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE 2013)



Tout le monde
compte !

Chapitre VI : AGRICULTURE

Résumé

Les résultats du RGPHAE 2013 montrent que 69,0% des ménages de la région de Kédougou pratiquent l'agriculture au sens large. L'analyse selon le milieu de résidence révèle que la pratique de cette activité est beaucoup plus élevée en milieu rurale (81,6%) qu'en milieu urbain (18,4%). En outre, la région bénéficie d'une pluviométrie abondante. Ainsi, la culture pluviale est la principale grande culture pratiquée dans la région de Kédougou avec 10227 pratiquants, soit près de 80,8% des ménages agricoles. S'agissant de la pratique de l'élevage, près de la moitié des ménages agricoles de la région (49,6%) sont des éleveurs.

Introduction

Le secteur agricole est considéré aujourd'hui comme le levier de l'économie nationale. Il constitue donc un secteur incontournable pour le développement économique et social d'une région, compte tenu non seulement de la population qui en dépend directement mais aussi de sa dimension stratégique en matière de sécurité alimentaire, et de sa contribution dans le processus de réduction de la pauvreté, en milieu rurale surtout.

A cet égard, la disponibilité d'informations fiables, pertinentes et actualisées dans ce secteur est une nécessité pour la réussite de toute politique de développement de base.

VI.1. REPARTITION SPATIALE DES MENAGES AGRICOLES

Dotée d'une bonne pluviométrie et d'une bonne hydrographie, Kédougou est l'une des régions du Sénégal où la culture pluviale est la plus répandue. En effet, d'après les résultats du RGPHAE 2013, 69,0% des ménages de Kédougou pratiquent l'agriculture au sens large. Cette proportion n'est pas la même selon le milieu de résidence. Elle est beaucoup plus élevée en milieu rurale (79,6%) qu'en milieu urbain (76,8%).

Quelque soit le département de la région, la proportion des ménages agricoles est élevée. Elle est de 84,0% à Salémata, 72,8% à Saraya et 62,6% à Kédougou. L'agriculture constitue donc la principale activité économique des populations de Kédougou sur laquelle repose essentiellement leur subsistance.

Tableau VI-1: Répartition des ménages Agricoles par département et par milieu de résidence

Département	MILIEU DE RESIDENCE					
	Urbain		Rural		Total	
	Nombre de ménage		Nombre de ménage		Nombre de ménage	
	Non agricoles	Agricoles	Non agricoles	Agricoles	Non agricoles	Agricoles
KEDOUGOU	2822	1595	1049	4874	3871	6469
SALEMATA	123	539	395	2175	518	2714
SARAYA	94	201	1205	3280	1299	3481
Total	3039	2335	2649	10329	5688	12664

Source : ANSD.RGPHAE2013

VI.2. GRANDES CULTURES PRATIQUEES

A la faveur d'une pluviométrie abondante, la culture pluviale est la principale grande culture pratiquée dans la région de Kédougou avec 10227 pratiquants, soit près de 80,8% des ménages agricoles. Cette culture pluviale est plus pratiquée à 88,2% dans les départements de Saraya, 88,0 à Salémata et 73,7% à Kédougou. L'arboriculture fruitière n'est pratiquée que par 7,7% des ménages agricoles de la région.

En ce qui concerne l'élevage, près de la moitié des ménages agricoles de la région, soit 49,6%, pratiquent cette activité qui joue un rôle très important dans la production de viande et de lait. Cette proportion d'éleveurs diffère d'un département à un autre. Elle est de 53,5% à Kédougou, 49,7% à Salémata et 42,2% à Saraya. Les autres types de culture tels que la floriculture, la pêche/aquaculture, la sylviculture et la culture de décrue sont très peu pratiqués dans la région de Kédougou. Le pourcentage de ménages agricoles pratiquant ces types de culture dépasse à peine les 1%.

Malgré les multiples potentialités dont dispose la région en matière d'agriculture et les efforts consentis par l'Etat et les partenaires au développement à travers des programmes et projets, ce sous-secteur de l'agriculture reste toujours confronté à de nombreuses difficultés qui l'empêchent de jouer pleinement son rôle de principal levier dans le processus de créer la richesse et de lutter contre la sécurité alimentaire.

Tableau VI-2: Répartition des ménages agricoles par département selon le type de grandes cultures pratiquées

TYPES DE GRANDES CULTURES	DEPARTEMENT							
	KEDOUGOU		SALEMATA		SARAYA		ENSEMBLE	
	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%
Culture pluviale	4769	73,7%	2387	88,0%	3071	88,2%	10227	80,8%
Culture irriguée (hors maraichage)	50	0,8%	37	1,4%	76	2,2%	163	1,3%
Culture maraichère	702	10,9%	496	18,3%	630	18,1%	1828	14,4%
Culture de décrue	65	1,0%	18	0,7%	52	1,5%	135	1,1%
Arboriculture fruitière	606	9,4%	224	8,3%	149	4,3%	979	7,7%
Sylviculture	77	1,2%	12	0,4%	36	1,0%	125	1,0%
Pêche/Aquaculture	47	0,7%	9	0,3%	18	0,5%	74	0,6%
Floriculture	13	0,2%	11	0,4%	18	0,5%	42	0,3%
Elevage	3464	53,5%	1349	49,7%	1468	42,2%	6281	49,6%

Source : ANSD.RGPHAE2013

Conclusion

L'évolution de la population de la région de Kédougou durant ces 37 dernières années (de 1976 à 2013), révèle un taux de croissance démographique de plus en plus fort combiné à une mortalité assez élevée bien que la tendance est à la baisse. La région abrite une population relativement jeune : la moitié de la population est âgée de moins de 17 ans. Cette extrême jeunesse laisse entrevoir l'ampleur des besoins en éducation, santé, aménagement, emploi, etc. à satisfaire dans le moyen ou court terme. Ainsi, il urge de mener des actions pour une meilleure maîtrise de la fécondité; pour contenir la migration par une meilleure gestion des espaces et enfin pour un contrôle rigoureux aux frontières. En outre, il faut agir sur les offres de service et les infrastructures pour les adapter à cette démographie galopante.

Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)



*Tout le monde
compte !*

ANNEXES

Tableau 1. : Répartition de la population de Kédougou selon le département, le groupe d'âge et le sexe

Tableau VII-1 : Population Département de Kédougou en 2013 selon le RGPHAE

AGES QUINQUENNAUX	DEPARTEMENT DE KEDOUGOU													
	COM.KEDOUGOU		BANDAFASSI		TOMBORONKOTO		DINDEFELO		NINEFECHA		DIMBOLI		FONGOLIMBI	
	MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE	
	Urbain		Rural		Rural		Rural		Rural		Rural		Rural	
	SEXE		SEXE		SEXE		SEXE		SEXE		SEXE		SEXE	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect
0-4 ans	2 229	2 002	846	826	1 180	1 187	437	460	677	660	549	495	430	361
5-9 ans	1 973	2 000	919	873	1 030	1 002	410	438	695	661	536	507	432	384
10-14 ans	1 746	1 635	870	784	745	693	398	303	544	544	439	376	378	319
15-19 ans	1 830	1 654	660	562	709	716	297	279	404	337	283	284	251	211
20-24 ans	1 633	1 482	448	431	711	615	150	202	241	308	167	217	143	147
25-29 ans	1 370	1 328	318	388	612	472	170	180	230	297	155	206	115	152
30-34 ans	1 208	1 033	267	254	571	358	117	130	166	226	122	168	82	129
35-39 ans	1 028	779	258	297	430	276	147	146	174	213	137	152	97	136
40-44 ans	775	575	181	198	341	288	99	105	131	161	115	171	102	115
45-49 ans	580	435	183	202	265	192	77	81	105	140	93	117	65	83
50-54 ans	431	399	132	195	228	157	84	86	121	116	105	119	86	102
55-59 ans	315	278	138	165	147	88	60	74	80	83	69	80	57	77
60-64 ans	260	220	138	119	131	113	71	77	91	95	64	61	62	63
65-69 ans	189	169	83	68	85	61	45	22	48	44	40	31	40	38
70-74 ans	118	128	78	54	67	51	39	27	40	46	32	31	23	20
75-79 ans	56	61	24	23	26	28	18	8	21	8	17	12	15	19
80-84 ans	34	32	16	25	19	21	14	7	14	22	9	5	11	12
85-89 ans	13	16	8	3	11	2	3	1	3	5	0	2	1	2
90-94 ans	8	3	4	1	4	4	3	5	3	5	4	1	1	3
95-99 ans	5	12	0	0	3	2	2	1	1	2	0	0	0	0
100-104 ans	2	2	1	1	1	6	0	1	1	0	0	1	1	0
105-109 ans	0	2	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
110-114 ans	0	1	0	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	0
Total	15 804	14 247	5 574	5 468	7 317	6 333	2 642	2 635	3 791	3 975	2 937	3 035	2 391	2 372

Tableau VII-2 : Population du Département de Salémata en 2013 selon le RGPHAE

AGES QUINQUENNAUX	DEPARTEMENT DE SALEMATA											
	COM. SALEMATA		DAKATELI		KEVOYE		DAR SALAM		ETHIOLO		OUBADJI	
	MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE	
	Urbain		Rural		Rural		Rural		Rural		Rural	
	SEXE		SEXE		SEXE		SEXE		SEXE		SEXE	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect
0-4 ans	337	352	299	333	399	359	364	298	267	277	151	143
5-9 ans	369	334	305	323	362	394	362	325	320	294	223	201
10-14 ans	381	359	269	229	301	265	259	263	246	255	175	171
15-19 ans	380	336	199	171	174	214	161	195	138	138	103	101
20-24 ans	173	187	133	134	157	162	131	128	84	94	54	69
25-29 ans	177	148	119	142	142	174	113	137	91	114	57	62
30-34 ans	135	95	103	92	96	94	81	102	62	91	42	57
35-39 ans	108	109	71	102	107	124	96	97	72	88	47	58
40-44 ans	80	92	59	73	69	105	71	104	83	71	44	58
45-49 ans	54	84	46	74	60	83	65	82	37	72	40	26
50-54 ans	70	74	59	74	76	59	64	59	55	67	36	28
55-59 ans	47	42	33	59	40	47	34	42	38	38	24	29
60-64 ans	29	48	41	28	36	58	46	37	26	57	27	29
65-69 ans	21	26	25	16	38	22	33	28	29	37	14	13
70-74 ans	33	22	18	20	29	34	37	27	32	22	13	9
75-79 ans	6	12	9	5	17	9	6	12	9	7	3	4
80-84 ans	7	7	2	5	12	7	11	1	8	3	5	7
85-89 ans	3	5	0	2	1	4	0	4	3	2	2	3
90-94 ans	0	1	0	2	0	2	2	4	3	1	2	1
95-99 ans	0	2	0	1	1	1	1	0	0	1	0	1
100-104 ans	1	2	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0
105-109 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
110-114 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Total	2 413	2 339	1 790	1 885	2 117	2 218	1 937	1 946	1 604	1 727	1 063	1 073

Tableau VII-3 : Population du Département de Saraya en 2013 selon le RGPHAE

AGES QUINQUENNAUX	DEPARTEMENT DE SARAYA											
	COM. SARAYA		MEDINA BAFFE		BEMBOU		KHOSSANTO		MISSIRAH SIRIMANA		SABODALA	
	MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE	
	Urbain		Rural		Rural		Rural		Rural		Rural	
	SEXE		SEXE		SEXE		SEXE		SEXE		SEXE	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect
0-4 ans	227	200	693	626	1 288	1 203	260	266	1 156	1 056	1 056	1 072
5-9 ans	184	189	520	544	1 050	1 089	201	200	891	868	776	787
10-14 ans	230	185	389	371	897	757	143	143	785	639	600	478
15-19 ans	223	132	260	320	610	612	104	126	649	613	592	524
20-24 ans	155	111	310	332	705	585	92	112	763	587	756	639
25-29 ans	107	105	295	279	655	545	65	100	783	498	838	524
30-34 ans	99	63	227	210	494	327	47	84	544	352	738	325
35-39 ans	69	49	168	159	378	315	56	82	379	249	542	237
40-44 ans	41	31	148	127	247	233	45	38	314	191	374	163
45-49 ans	42	39	100	90	248	231	44	53	251	149	228	119
50-54 ans	42	44	114	101	198	184	51	44	167	156	204	117
55-59 ans	17	30	83	52	140	120	32	22	160	77	131	64
60-64 ans	14	19	62	56	131	105	24	24	108	90	83	88
65-69 ans	18	18	42	23	66	61	20	11	57	52	60	32
70-74 ans	11	11	19	21	46	33	11	15	41	51	36	31
75-79 ans	5	8	7	5	21	18	9	5	18	19	19	14
80-84 ans	1	2	9	5	14	28	6	4	13	16	9	4
85-89 ans	2	0	0	3	3	3	3	0	8	2	4	1
90-94 ans	0	0	0	1	1	2	1	1	0	1	2	0
95-99 ans	0	0	2	4	2	0	0	0	2	0	1	0
100-104 ans	0	0	1	1	1	0	0	0	1	1	0	2
105-109 ans	0	0	0	1	0	1	1	0	0	1	0	0
110-114 ans	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1 488	1 238	3 450	3 331	7 194	6 452	1 216	1 330	7 091	5 666	7 049	5 219

Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)



*Tout le monde
compte !*

EQUIPE DU PROJET RGPHAE

Personnel d'encadrement du projet RGPHAE

N°	FONCTION	TITULAIRE
1.	Directeur national	Directeur Général, ANSD Babakar FALL
2.	Directeur national adjoint	Directeur Général Adjoint, ANSD Mamadou Falou MBENGUE Directeurs Partenaires Mamadou DIALLO (DA) Ibrahima MENDY (DAPSA) Ababacar Sy GAYE (Horticulture) Mamadou Ousseynou SAKHO (DIREL)
3.	Coordonnateur technique national	Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales Cheikh Tidiane NDIAYE
4.	Coordonnateur technique national adjoint	Chef de la Division du Recensement et des Statistiques Démographiques Papa Ibrahima Sylmang SENE
5.	Conseiller technique national	Démographe Ibrahima SARR
6.	Responsable section communication et plaidoyer	El Hadji Malick GUEYE
7.	Responsable section conception, analyse et évaluation des données	Fatou Bintou NIANG
8.	Responsable de la section cartographie	Venus SAR
9.	Responsables section opérations de terrain	Djibril Oumar LY
10.	Responsable section infrastructure technologique	Oumar FALL
11.	Responsable section travaux d'impression et diffusion	Mamadou BAH
12.	Responsables section gestion des ressources humaines	Mame Coumba SANKHARE
13.	Responsables section logistique	Mountaga TALL
14.	Responsable section gestion financière	El Hadji Amadou DIOP YAGUE
15.	Responsable supervision régionale	Mamadou DIENG
16.	Secrétariat Technique Permanent/Equipe de veille El Hadji Malick DIAME, Hamidou BÂ, Mamadou NIANG, Adama SECK, Djibril Oumar LY, Tahir DIOP, Ousseynou SARR, Mamadou Dieng NGOM (DAPSA), Baldé SOME (DAPSA), Ibrahima NDIAYE (DHORT), Moussa MBAYE (DIREL)	
17.	Coordination administrative en régions Dakar : Samba NDIAYE, Diourbel : Mbouya TRAORE, Fatick : Issa DIOP, Kaffrine : Mamadou DAFFE, Kaolack : Mbaye NDIAYE, Kolda : Oumy DIOP, Kédougou : Assane THIOUNE, Louga : Alioune CISSE, Matam : Racine DIA ; Saint-Louis : Abou BA, Sédhiou : Mamanding DHIEDHIOU, Tambacounda : Samba Gallo BA, Thiès : Oumy LAYE/Daouda DIOP (P.I.), Ziguinchor : Thiayedia NDIAYE	
18.	Coordination administrative et technique en régions Central : Couca Tabane BEYE, Ibrahima BASSE, Bigué BADIANE, Aida FALL, Amadou Lamine NDIAYE, EL Hadji Alassane DIOP, Fatou DIOUF, Leilatoula SAGNA, Yacine SOW, Ramoutoulaye MBENGUE, Ngoné GUEYE, Aida MBENGUE, Ameth Sy THIONGANE Dakar : Fatou Bintou NIANG, Meissa NDOUR, Mody DIOP, Khady GNING, Momath CISSE, Papa Mabèye DIOP, Macoumba DIOUF, Ndèye Aida FAYE, Diourbel : Boubacar DIOUF, Fatou Faye BESSANE, Fatick : Awa CISSOKO, Ibrahima DIOUF, Maguette SARR, Mamadou Dieng NGOM, Kaffrine : Mory DIOUSS, Modou Ndour FAYE, AdjibouOppa BARRY Kaolack : El Hadji Malick NDAO, Papa Ibrahima NDOUR, Kolda : Serge MANEL, Atoumane NDIAYE, Mamadou WONE Kédougou : Mamadou GUEYE, Louga : Amadou Fall DIOUF, Ndiouma FAYE, Matam : Djiby DIOP, Mékha BABOU, Saint-Louis : Khoudia WADE, Atoumane FALL, Sédhiou : Jean R. MALOU, Ababacar NDIAYE, Khadim SANE, AssaneNiang GADIAGA, Tambacounda : Venus SARR, Khadim DIOP, El Hadji Djiby DIOP Thiès : Oumy DIAGNE, Ibrahima NDIAYE, Daouda DIOP, Ziguinchor : Mahmoud DIOUF, Ndèye Binta DIEME, Fodé DIEME.	
19.	Cellule technique, Numérisation, Reprographie et Saisie des DR Ibra DIOME, Pape Djiby BA, Abdoulaye SARR, Ndèye Awa DIOP, Abdoulaye NDIAYE, Mouhamadou DIOP, MouslimSakho, Hameth THAM, Chérif Sidou DIEDHIOU, Serigne Saliou FAYE, Moussa GNING, Alain François DIATTA, El Hadji Djiby DIOP, Ababacar NDIAYE, Moussa Mamadou BA,	
20.	Ce dispositif a été complété par 45 coordonnateurs départementaux, 225 coordonnateurs TIC, 608 superviseurs, 2.565 contrôleurs, 17.164 agents recenseurs et une centaine de chauffeurs.	